DAMASE POTVIN

...PLAISANT PAYS DE SAGUENAY...

1684·
·1914
BIBLIOTHEQVE
SAINT-SVLPICE
MONTREAL

Ducharme 2/3/44 1.13

DAMASE POTVIN

...Plaisant Pays de Saguenay...

QUEBEC
1931

...Plaisant Pays de Saguenay...

Printed in Canada—Imprimé au Canada
par Ernest Tremblay
146 rue du Pont
Québec.

92109

DU MEME AUTEUR

Restons Chez Nous, roman (1908).
Le "Membre", roman politique, (1910).
L'Appel de la Terre, roman, (1912).
L'Appel des Souvenirs, petite étude historique, (1916).
Le Tour du Saguenay, Historique, légendaire et descriptif, (1920).
The Saguenay Trip, en collaboration avec W. O'Farrell, (1921).
Le Français, roman, (1923).
La Baie, récit, (1925).
Les Ilets-Jérémie, petite étude historique, (1926).
Sur la Grand'Route, nouvelles, contes et croquis, (1926).
En Zig-Zag — voyages, (1928).

A PARAITRE PROCHAINEMENT

La Robe Noire — Récit des temps héroïques où fut fondée la Nouvelle-France.

FC
2945
S35 P67
1931

A NOTRE-DAME DE SAGUENAY
je dédie pieusement ces humbles "histoires"
du beau pays sur lequel, depuis cin-
quante ans, du haut des gigantesques
échelons du Trinité, elle étend sa
douce protection.

DAMASE POTVIN

...Plaisant Pays de Saguenay...

BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

QUEBEC
1931

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

DROITS RESERVES — 1931

Plaisant Pays ..... de Saguenay

Les "Vingt-et-Un"

I

Tout autour de la baie, oscille une haute "pinière".

Des portiques multiples, de proche en proche, ouvrent, sur l'eau, un vaste temple. Les flots battent les marches. Celles-ci, semées d'aiguilles, fleuries de genêts, ornées de spirées cotonneuses et de fougères dentelées, descendent jusqu'à l'eau. Sur toute la "pinière", circulaire, l'aube et le soir y jouent en lumières splendides, y figurent en embrasements, roses ou rouges, traversés d'éclairs pâles, où se plaisent à y traîner des épanouissements ou des mélancolies qui rendent muette la nature ambiante.

Parfois les vents viennent troubler cette harmonie. On les voit arriver du "Bras du Saguenay" où ils s'engouffrent, pressés, impatients de courir sur la surface plane de la baie et de s'attaquer, ensuite, aux cimes de la "pinière".

Après les avoir vus, on les entend. Laissant l'eau qui n'offre, sans doute, pas assez de résistance à leur ardeur belliqueuse, ils se ruent jusques au fond des rangées incommensurables des pins dont les cimes s'inclinent subitement comme des ailes qui se referment. De grands murmures alors, des grondements sourds envahissent la baie, toute la forêt. Quelquefois, sous l'effort, un arbre se rompt et tombe couché sur d'autres. Les aiguilles, par milliers, pleuvent sur le sol, sur la mousse qu'elles brunissent. Et les vents passent dans un fracas de branches qui s'entrechoquent et se cassent. Rumeur formidable, émouvante quand même!

Et pourtant, parmi ce peuple d'arbres en émeute, l'on peut avancer en silence. La solitude vous accueillerait partout et prêterait à vos pas des sentes élastiques, des tapis veloutés. Des arômes balsamiques rôdent partout, montent aux narines.

Dans le calme, le silence effraie, oppresse; mais dans la quiétude de l'air comme sous les coups de marteau du vent, l'haleine de ce vaste monde végétal prédomine.

Ce soir, c'est le calme. Enorme ! C'est le silence. Pesant ! L'heure des "lata silencia" de Virgile. Mais qu'est cela ? Du côté nord de la baie, tout au bord de la lisière des pins, au fond d'une petite anse, éclate une sonnerie claire, étrange, comme celle d'un gong, tantôt à grandes volées, tantôt à petites notes égrenées, vite, mais qui sont suivies de longues

vibrations... En envol puissant de sons et de battements flottants !

C'est un beau soir de la fin de mai 1839, au bord de la Baie des Ha! Ha! Le soleil bascule derrière les pics abruptes de la "rivière aux eaux profondes". Le bleu de l'ombre joue encore avec quelque peu de l'or de la lumière agonisante, argentant l'eau de la baie. Et le silence plane toujours que rompent seulement, ici et là, des concerts assourdis de rouges-gorges, et, tout à coup, pour quelques minutes, ces sons de gong... Puis, sur toute la lisière, un grand frisson saisit les iris d'eau, les gentianes sauvages, les fougères, et les immobilise, les asperge de rosée... Alors, la forêt va s'endormir dans la grande paix de la fin du jour. Et l'on dirait que le travail fécondant des floraisons de mai va s'arrêter pour toujours.

Jamais alors, un son de cloche, — ou de gong — n'avait réveillé les échos somnolents des montagnes saguenayennes. Quel est donc ce bronze de rêve qui sonne ainsi, à l'heure vespérale, comme un appel de la prière à la Vierge ?... Légendes gracieuses et douces des cloches: cloches de Noël, cloches de Pâques!... vous prolongez-vous jusqu'en ce coin solitaire et lointain d'outre-Laurentides ? Ou bien, est-ce un dernier écho de la touchante légende de la cloche du Père de la Brosse qui, à Tadoussac, ce minuit du 11 avril, 1782, à l'autre bout du Saguenay, sonna d'elle-même la mort du dernier missionnaire jésuite du Royaume de Saguenay ?

Non, pas de sortilège ! Aucune légende, ici ! La réalité, simple, sans fard. On vient de sonner la prière du soir aux premières heures du Saguenay agricole.

Aux acceents du gong qui vient de si étrangement rompre le silence plusieurs fois séculaire de la grande "pinière" saguenayenne, deux femmes et quelques enfants sortent de quelques-unes des sept ou huit maisonnettes de bois rond sises au bord de la petite anse et se dirigent vers une maison plus grande que les autres. Et des hommes, robustes, au teint basané, aux faces cuites et recuites au soleil, une hache sur leurs épaules, essuyant d'un revers de main la sueur qui inonde leur visage, sortent du bois, et, un à un, s'en vont, eux aussi, vers la grande maison à queue d'aronde.

C'est la maison d'Alexis Simard. En attendant la construction d'une chapelle, il avait improvisé dans sa hutte des sièges de toute espèce qu'il faisait payer, durant les offices religieux, afin de prélever les fonds nécessaires à la construction de la future chapelle.

Mais cette cloche qui, ce soir de mai, appelait les fondateurs du Saguenay agraire dans la maison d'Alexis Simard pour dire des prières et chanter des cantiques à la Vierge ?...

C'était une scie circulaire d'une scierie mécanique que l'on avait accrochée à la maîtresse branche d'un pin et qu'André Bouchard, qui remplissait l'office de

sacristain, frappait à tour de bras avec un rondin de merisier.

Une scie circulaire fut donc la première cloche qui réveilla les échos du "Royaume de Saguenay", à part la petite cloche de Tadoussac qui, soixante-quinze milles plus bas, un demi-siècle auparavant, annonça la mort du Père de la Brosse... Emblématique sonnerie qui inaugurait les débuts d'un pays où fleurissait déjà la grande industrie du bois de construction à laquelle devait venir faire bientôt une triomphale concurrence la culture de la terre !... Humble, touchant et poétique commencement d'une région qui compte, après moins d'un siècle, une population de 125,000 âmes, la plus homogène, la plus franchement catholique et française et dont la droiture, l'honnêteté, le courage, l'intelligence et l'énergie forment le plus bel apanage !

Ces hommes en sueurs, la cognée plaquée à l'épaule, que nous venons de voir se diriger vers la maison improvisée de la prière, ce sont les "Vingt-et-Un Associés", les fondateurs du Saguenay agricole.

Ils n'étaient ni des aventuriers, ni des miséreux. Ils étaient tous de bons cultivateurs qui vivaient sur des terres concédées à leurs ascendants dans les paroisses de la Malbaie et de la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix. Mais ils sentaient couler dans leurs veines le sang riche et généreux de ces preux dont la plupart furent leurs ancêtres et qui, en arrivant de la vieille France, au XVIIème siècle, s'essaimèrent, fai-

sant généreuse souche, dans l'Ile d'Orléans, l'île des Sorciers — dont ils furent effectivement les véritables et seuls sorciers,—et tout le long de l'ondoyante et riche côte de Beaupré, à partir des rives herbues de la rivière Saint-Charles, l'ancienne Cabir-Couba du bon Frère Sagard, jusqu'aux contreforts du hardi Cap Tourmente. De l'Ile d'Orléans, de Beauport, de Beaupré, étape par étape, ceux-là étaient partis, se dirigeant plus au nord-ouest, mais ne laissant pas d'un pouce s'éloigner les rives du fleuve; fondant et développant le beau et vieux comté de Charlevoix.

Mais en vrais défricheurs de la forêt, il leur fallait aller toujours plus avant. Eux partis, leurs fils voulaient conquérir d'autres terres. Puis les petits-fils vinrent qui firent de même. Ils voulaient des terres moins montagneuses, moins rocailleuses que celles de Charlevoix... de la bonne terre argileuse où pousserait, dru et lourd, le blé qui produirait le pain nécessaire à la force et à l'activité de la race... des terres où l'on continuerait de vivre exclusivement du sol et où se perpétueraient la liberté et l'indépendance qui trempent les caractères, gardent la fierté, élèvent les esprits, fortifient les courages et ennoblissent les coeurs.

II

Il se nommait Alexis Tremblay, mais on l'appelait plus communément Alexis Picoté.

Il avait dû subir le sort de la plupart de ses compatriotes de Charlevoix dont les mêmes noms de famille étaient si nombreux qu'il fallait désigner par des sobriquets ceux qui les portaient et qui avaient été plusieurs à avoir reçu au baptême le même prénom. L'on comptait plusieurs centaines de Tremblay dans la région et de nombreux Alexis. Pour distinguer ces derniers les uns des autres, on disait donc Alexis à Pierre, si le père s'appelait Pierre. Alexis-à-Pierre-à-François, — ce dernier étant le nom du grand'père — s'il y avait deux Alexis Tremblay dont les pères portaient le prénom de Pierre, ce qui arrivait souvent. On remontait de cette façon, quelquefois, en ce qui regarde les Tremblay, jusqu'au quatrième ascendant.

Alexis Picoté, que l'on avait appelé ainsi pour le distinguer d'un autre Alexis Tremblay, devait son surnom à des taches de rousseur imprimées sur son visage, dans sa jeunesse, par la petite vérole.

C'était un homme entreprenant qu'attire invinciblement l'attrait de l'inconnu et que les difficultés à vaincre dans la réalisation d'une entreprise forcent à avancer davantage. Il souffrait de voir les terres rocailleuses de Charlevoix s'appauvrir, d'année en année, refuser, en plusieurs endroits, de produire en dépit d'un travail opiniâtre de tous les jours.

Les terres de la Malbaie étaient cultivées depuis l'époque lointaine où la seigneurie avait été concédée par l'intendant Talon, en 1672, au sieur de Comporté. On sait que plus tard, en 1762, ce territoire fut concédé de nouveau par la Couronne britannique, en deux sections, par l'entremise du général Murray; la partie est, au sieur Malcolm Fraser; la partie ouest, ou "Murray Bay", au sieur John Nairn, tous deux officiers des Highlanders. Et c'est à cette époque que se rapporte l'établissement à la Malbaie de plusieurs familles depuis longtemps toutes françaises de langage, de moeurs et de mentalité, mais portant les noms de Murray, Blackburn, Harvey. On verra des Blackburn et des Murray parmi les "Vingt-et-Un" dont nous voulons raconter l'audacieuse entreprise. Le territoire de la Malbaie comprend les terres qui s'étendent sur le bord du fleuve à partir du côté nord de la rivière Malbaie, — ancienne "rivière Platte" ou "Malle Baye" de Champlain, — jusqu'à la rivière Noire, sur trois lieues de profondeur.

Un jour, Alexis Tremblay, dit Picoté, du haut de sa terre de la Malbaie, avait tourné ses regards vers

le nord-est, et il avait eu une vision. Dans l'effarante monotonie des forêts et des caps qui s'étendaient à l'infini, il avait entrevu la coulée fantastique de la rivière Saguenay... la terrible rivière qui a tracé sa route où elle a voulu ! Les rives sont proches l'une de l'autre, mais, devant, derrière, les horizons ont d'étranges alternances, comme des effets de mirage. Incomparables tableaux parmi lesquels l'eau chante ses rudes symphonies ! Pendant des siècles, pense-t-on, a travaillé l'industrieuse rivière. C'est partout le chaos. Ces pointes, ces baies, ces îlots, semblent avoir pris des formes inusitées. Aux bords, tout est crevassé, tout est gris. On y voit frémir, très haut, sur d'abruptes "crans" qui démesurément montent, des sapins et des bouleaux qu'un grand vent continuellement plie et balance, rebrousse et fait tourner sans que, d'apparence, de ces arbres s'élève un murmure de plaintes. Si vague et si mystérieuse, si légère était là, la vie !...

Et tout ce pays est comme un livre fermé. Dans Charlevoix, comme ailleurs, parmi les populations canadiennes qui habitent les deux rives du Saint-Laurent, on se raconte avec le même effroi, les beautés et les horreurs, les légendes et les dangers de ce fantastique "fleuve de la mort".

On sait, on a dit, des indiens et des chasseurs l'ont rapporté, qu'au-delà de la chaîne tumultueuse des pics qui enserrent la rivière, une grande baie s'étend, vaste comme une mer, entourée d'incommensurables forêts de pins qui s'élancent droit vers le ciel, à des hauteurs

vertigineuses, et qui poussent d'un sol riche de toutes les substances nutritives aux plantes.

"Ici, des terres en rocailles, dures, pauvres! Là!..." et Alexis Picoté, rêvant au "trécarré" de sa terre, désigne d'un geste énergique le nord-est.

Sa résolution est prise. Il sera le découvreur de ces forêts balsamiques, de ces terres plantureuses, capables, il le pense, de faire vivre toute la population de Charlevoix.

Pourquoi quelques-uns de ses amis et lui ne partiraient-ils pas explorer ces forêts de pins dont on a parlé ? La "pinière", en premier lieu, fournirait une riche moisson en attendant, un peu plus tard, celle, plus abondante et plus riche encore, de la "graine de pain"...

En 1837, Alexis Picoté put donner suite à son dessein. Il fit d'abord, seul avec un compagnon, une exploration préliminaire d'une partie du territoire saguenayen. Il revint, enthousiasmé, plein de foi et d'ardeur, pour l'exécution d'un plan qu'il avait conçu et qu'il s'empressa de communiquer à ses parents, à ses amis, à ses voisins. Il en parla durant des soirées entières de l'hiver de 1837-38. Il agit en même temps.

En effet, durant cet hiver, il s'occupa d'organiser une société qui prit la responsabilité financière de son entreprise qui était à la fois une tentative de chantiers de bois et de colonisation sur les bords de la Baie des Ha! Ha! dont l'entrée était à peu près à quinze milles des sources saguenayennes.

A la fin de l'hiver, la "Société des Vingt-et-Un Associés" était formée. Elle était composée, comme son nom l'indique, de vingt-et-un actionnaires. Chacun d'eux avait acheté une action de quatre cent dollars. Il était loisible, de plus, à chaque actionnaire de s'adjoindre deux co-associés pour former la somme que coûtait une action. Voici les noms des membres de cette Société des Vingt-et-Un :

Alexis Tremblay dit Picoté, Louis Tremblay, Joseph Tremblay, Georges Tremblay, Jérôme Tremblay, Alexis Simard, Thomas Simard, Ignace Couturier, Joseph Lapointe, Benjamin Gaudreau, Joseph Harvey, Louis Desgagnés, Louis Villeneuve, Ignace Murray, David Blackburn, François Maltais, Michel Gagné, Basile Villeneuve, Pierre Boudreau, Jean Harvey, Louis Boulianne.

Et l'on attendit la fin de l'hiver, la descente des glaces sur le Saint-Laurent et sur le Saguenay. L'on se mettrait en route sur une petite goëlette qui appartenait à Thomas Simard, à la fin d'août, présumait-on; en tout cas, quand le Saguenay serait navigable. En attendant, l'on se prépara au départ.

A ne rien céler, l'on entreprenait là un rude voyage, plein d'incertitudes, de dangers, de périls. L'on devait voguer un peu vers l'inconnu. Mais Alexis Tremblay était plein de foi et de confiance dans l'issue de cette expédition. Il réussit à faire partager ses sentiments par tous ses compagnons. Son plan consistait à remonter la rivière Saguenay jusqu'à la Baie

des Ha! Ha!, à établir, le long de la route, dans des endroits propices, à aussi peu de frais que possible, une ou deux petites scieries mécaniques et à faire de la Baie des Ha! Ha! le siège principal de la Société. L'on ne devait laisser pendant le premier été, aux endroits à exploiter, qu'un petit nombre d'hommes, afin de concentrer tout l'effort de la Société à la Baie. Mais à l'automne, si la première expérience avait réussi, l'on tenterait une exploitation plus considérable de la forêt convoitée. Et l'on était sûr de trouver dans Charlevoix tous les hommes nécessaires à l'extension des chantiers.

III

Cependant Alexis Tremblay ne voulait pas faire les choses à la lègère. Il désira se plier à toutes les formalités légales. Après avoir prié Thomas Simard de demander à l'"Honorable Compagne de la Baie d'Hudson" le permis nécessaire à la coupe du bois dans le Domaine du Roi, il amena ses amis au village et là, par devant les notaires Charles H. Gauvreau et Ed. Tremblay, l'accord suivant fut passé et signé par les associés en conformité avec les instructions données par le représentant de "l'honorable compagnie."

Nous respectons scrupuleusement la phraséologie, la ponctuation et l'ortographe de cette pièce du greffe de la Malbaie: (1)

"Pardevent les notaires de la province du Bas-Canada résidens à St-Etienne de la Malbaie, sont comparus les sieurs Alexis Tremblay, Alexis Simard, Joseph-Audet Lapointe, Michel Gagné, François Maltest, père, Benjamin Gaudrault, Louis Villeneuve, Louis Tremblay, Picoté, Georges Tremblay, Jean Harvey, Joseph Tremblay, Picoté, David Blackburn,

(1) Vraie copie de la minute déposée au Greffe de la Cour supérieure pour le district du Saguenay collationnée par le sous-signé protonotaire de ladite cour.

A la Malbaie, le 19 janvier 1924.

J. A. Martin, P. C. S.

Ignace Murray, Louis Desgagné, François Boulianne, fils de Louis, Pierre Boudreault, Gérome Tremblay, fils d'André, et Joseph Harvey, fils de Joseph, tous propriétaires de terres censitaires dans les seigneuries Murray Bay et Mount-Murray, dans la paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie, lesquels après avoir eu lecture et communication d'une certaine lettre adressée à Thomas Simard, Ecuyer de la Malbaie, marchand et signée de George Simpson, Ecuyer, gouverneur de l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, le vingt-trois septembre dernier et datée de la Chine, district de Montréal, offrant d'obtenir la couppe de bois sur le Domaine du Roy, dans le comté Saguenay connu sous le nom de Postes du Roy et vu que par la dite lettre, il est demandé des cautions solidaires pour obtenir le transport de la licence en permission accordée à la dite Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson par le Gouvernement de cette province aux mêmes charges, clauses, conditions, restrictions auxquelles ladite compagnie est assujettie par la dite licence, que les susmentionnés disent bien connaître, eux lesdits comparants sont convenus entre eux de se porter pleiges et cautions envers ladite compagnie de la Baie d'Hudson pour, 1er, la somme de six cents quarante et une livres, onze chelins et une pence du cours actuel de ladite province, au terme exigé, et aussi pour telle autre somme qui sera après due pour rencontrer le privilège de la couppe de soixante milles billots de bois de pinière si tant il y a dans le domaine du roi dont il est fait mention dans la susdite licence, s'obligeant aussi lesdits comparants co-opérer dans toutes dettes, dépenses nécessaires déjà encourues et qui pourront cy-après être nécessaires, qui ont et qui cy-après auront lieu, remboursables à celui qui a ou aura fait les démarches nécessaires pour parvenir à l'octroi ou transport de ladite licence. Pourvu toujours que ledit transport ou cautionnement soit accepté par le gouvernement ou que ladite compagnie transige avec lesdits cautions sans la participation du gouvernement en cas de refus de sa part au susdit transport et cautionnement. Pourvu aussi que tous les revenus et bénéfices déjà faits par ladite compagnie depuis leur licence seront reversibles pour le profit desdits cautions. Et bien entendu aussi que chacun desdits cautions aura le même privilège que ledit Thomas Simard, comme faisant partie de l'association projettée et pourvu toujours que chacun fournisse en proportion tant pour les avances que pour le travail, autrement il ne pourra

participer dans les bénéfices qu'en proportion des avences qu'il aura fait et du travail qu'il aura fait.

Il sera nommé un comité de régie .... la majorité des votes des dits comparants qui aura la surintendance sur toutes les affaires de la société, lequel comité sera renouvellé annuellement de la manière cy-après:—

Les dits cautions ou leurs employés ne traiteront pas avec les sauvages en aucune manière quelconque à peine d'être déchus de leurs droits sans néanmoins être déchargés de leur cautionnement.

Convenu que le dit Thomas Simard sera toujours celui qui transigera de toutes les affaires de la société avec la dite Compagnie de la Baie d'Hudson concernant leur licence toujours à être préalablement soumis au dit comité de régie pour son approbation ou sa désapprobation.

Aucun dedits associés aura le droit de permettre à qui que ce soit de s'initier en aucune manière quelconque sans le consentement mutuel de la dite société ou du comité de régie à peine d'être déchus de ses droits sous preuves convainquantes devant le dit comité.

Et pour l'exécution des présentes font élection de domicile en leur demeure ordinaire et susdite. Car ainsi fait et passé en susdite paroisse. Etude de Mtre Gauvreau, le neuf octobre, après-midi, mil huit cents trente sept, requis de signer ont parties signées avec nous dits notaires ayant l'autre partie déclaré ne le savoir lecture faite.

(Signé) A. Tremblay,
M. Gangné,
George Tremblay,
Jean Harvey,
André Harvey,
Chs. H. Gauvreau, N. P.

Ed. Tremblay, N. P.

Assurément, personne, de nos jours, ne pourrait affirmer que tout est clair comme de l'eau de roche, dans ce texte. Cependant l'on peut voir que les vingt-et-un associés de la Malbaie n'avaient eu, dans leurs démarches faites, au préalable, par Thomas Simard

auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui, en ce temps-là, étendait son empire sur tout le territoire du Saguenay et avec qui il fallait transiger pour couper un arbre, d'autre objet que d'exploiter la forêt au strict point de vue du commerce du bois.

C'est qu'alors la culture du sol, dans cet immense territoire connu sous le nom de Domaine du Roi, était expressément défendue par la Compagnie, comme tout commerce avec les sauvages. Mais s'il est question, dans le texte de l'accord des associés, de cette dernière défense, il n'est nullement fait mention de celle de cultiver, ce qui est assez sérieux.

En effet, la Compagnie, dans une lettre en date du 23 septembre 1837, lettre dont il fait allusion dans la pièce notariale ci-haut, et qui était signée de M. Simpson, représentant de la Compagnie, à Lachine près Montréal, accorde le permis demandé par Thomas Simard, aux conditions suivantes :

1er.—Une garantie de 641 livres, 11 shelings et une pence et plus, si besoin il y a;

2ème.—Défense absolue de commercer avec les sauvages.

C'était tout. Aucune défense de coloniser, de cultiver.

C'est, sans doute, ce que voulaient les malins associés de la Malbaie qui, au cours de leurs démarches auprès de la Compagnie, avaient délibérément fait silence sur cette question de colonisation pour ne pas éveiller l'attention des officiers de la Compagnie et

avoir ainsi une porte de sortie au cas où cette dernière prendrait ombrage d'une exploitation agricole dont une idée de derrière la tête leur faisait entrevoir les possibilités.

Quoiqu'il en soit, les associés d'Alexis Picoté n'étaient pas légalement autorisés à cultiver la terre du Saguenay. Mais avaient-ils réellement cet objet en vue en débarquant de leur goëlette, le 11 juin 1838 à la Baie des Ha! Ha! ? Des personnes qui ont connu quelques-uns de ces braves soutiennent que tel était leur but: "C'est pour nous trouver des terres nouvelles que nous avons quitté la Malbaie", disait l'un d'eux, devenu vieillard, à l'abbé Alexandre Maltais, petit-fils de François Maltais, l'un des Associés, quand il était étudiant. Et lors de l'inauguration du monument élevé en juin 1924, à Saint-Alexis, à la mémoire des Vingt-et-Un, la seule survivante du groupe de ces pionniers, qui avait quatre-vingts ans alors, et qui n'en comptait que quatre quand elle vint à la Baie, en 1839, Madame Veuve Frédéric Fortin, nous assurait à nous-mêmes que son père, Alexis Simard, l'un des signataires de l'accord, et les autres étaient venus à la grande baie pour s'ouvrir des terres nouvelles, cultiver et établir leurs enfants.

D'ailleurs, la preuve que les vingt-et-un voulaient coloniser, c'est, tout uniment, qu'ils ont colonisé. Et ils ont fait de la vraie colonisation, pratique, dix ans même avant d'avoir eu aucune autorisation du gouver-

nement, se basant simplement sur la loi du premier occupant.

La Compagnie de la Baie d'Hudson s'est-elle défiée du tour qu'on aurait pu lui vouloir jouer ? Il est possible qu'elle se doutait un peu du but véritable que les compagnons d'Alexis Tremblay avaient en vue en venant au Saguenay, et qu'elle ait fermé les yeux, sachant que plus tard elle devait finir par ouvrir la porte de ce territoire aux colons de bonne foi, partant, à l'agriculture, après l'avoir délibérément tenue fermée pendant plus de deux siècles.

IV

La petite goëlette de Thomas Simard, les voiles gonflées par une forte brise du sud-ouest, passe comme une flèche devant la Boule et entre en plein dans les gorges du Saguenay.

On est aux beaux jours de mai. Le vert tendre des arbres de la rive était encore mêlé de gris. Mais la glorieuse sauvagerie partout était parée des richesses de la saison. Celles-ci ornaient des montagnes et toujours des montagnes, des caps et encore des caps, tourmentés, fantastiques; des arêtes dénudées; des pitons effarants sortant d'abîmes d'eau. De temps en temps, une pente dévalait lentement, garnie de boqueteaux de sapins et de bouleaux aux troncs de cierge. Et cela adoucit la rudesse de ce décor d'un "wild" sans nom. Mais des milles et des milles, c'est la nature informe, cyclopéenne, à la longue fatigante, étouffante...

Cet après-midi de mai, le soleil crible l'eau d'éclaboussures. L'astre est haut, brillant, et un bleu phosphorescent inonde la rivière. De chaque côté, l'on voit les rives battues de blancs ressacs qui font paraî-

tre plus sombres les falaises. Les tournants du fleuve laissent, derrière la goëlette, dans la fuite des eaux moirées, des alternances d'ombre et de lumière.

La goëlette portait vingt-sept hommes, les membres de la Société des Vingt-et-Un et quelques coassociés. En ce moment, ils se laissent doucement emporter, d'apparence insouciante, par la brise, vers leur destin. La plupart, assis, ou à demi-couchés sur le pont, ils devisent joyeusement, fument, se communiquent leurs impressions du moment, expriment leurs espoirs, évoquent ce qu'ils ont quitté voilà déjà près d'une semaine: la femme, les enfants, les amis, le village, la chère église, tout ce qui fait si mélancoliquement vibrer l'âme quand, éloigné, l'on y pense trop. Quand reverra-t-on tout cela? Pour plusieurs, jamais.

Quelques-uns de ces hommes n'avaient pas encore de leur vie perdu de vue le clocher de la paroisse. Ils savaient qu'ils s'en allaient pour des mois, des années, pour toujours, peut-être, dans des solitudes absolues, loin de tout, de tout ce qui est nécessaire à la vie de tous les jours et pour réjouir le coeur et l'âme. Ils n'ignorent pas non plus les dangers qu'ils courent: la maladie, la mort même, là-bas, seuls; les privations de toute nature, les fatigues, les peines auxquelles ils vont être exposés pendant un temps qu'ils n'osent mesurer. Ils pressentent les serrements de coeur qui vont les assaillir dans l'ennui et l'isolement, au fond des sombres bois saguenayens.

Plusieurs, étendus sur le pont, dans un doux farniente, rêvent à tout cela en cherchant le sommeil oublieux.

Mais, parfois, des perspectives plus souriantes leur font monter au coeur des bouffées de joie. Ils songent au travail ardu de leurs bras qui communiquera la vie aux forêts silencieuses de là-bas. Peut-être que dans peu d'années, des villages s'édifieront à la place des halliers. Avec quelle allégresse ils saluent dans leur pensée le premier clocher qui se dressera dans la plaine défrichée à coups redoublés de leur lourde hache d'acier.

Alexis Tremblay et Thomas Simard sont au gouvernail de la goëlette dont ils surveillent attentivement la course. Ils étudient aussi les rives en vue d'un premier arrêt.

Celui-ci eut lieu, une dizaine de milles plus bas que Tadoussac, aux Petites-Iles. L'on débarqua en une anse arrondie, en demi-lune. Entre deux pointes de terre s'ouvrait la petite baie tracée dans la côte qui s'incurvait, devenue moins farouche. Dans l'anse, l'eau était étonnamment calme.

L'on passa là deux jours et on y laissa six hommes avec tout ce qu'il fallait pour construire une petite scierie mécanique et commencer un chantier de bois. Puis la goëlette reprit la route du Saguenay. Elle s'arrêta de nouveau à l'Anse-au-Cheval où semblait s'étendre une belle forêt qui montait à l'infini vers le nord. L'on y débarqua encore six hommes pour un même éta-

blissement qu'aux Petites-Iles. Allégé de douze de ses occupants, la goëlette de Thomas Simard, continuant sa remontée de la rivière Saguenay, s'arrêta, une troisième fois, à l'Anse Saint-Jean qui, plus tard, devait être la paroisse agricole la plus régulièrement organisée des bords du Saguenay, de Tadoussac à la Baie des Ha! Ha!

L'on tentait ainsi fortune tout le long de la route, aux endroits où les forêts de pins et d'épinettes semblaient offrir le plus de promesses à la coupe.

L'on n'était plus dans la petite goëlette que quatorze des vingt-sept partis de la Malbaie, deux semaines auparavant, quand on se mit en marche pour de bon vers la Baie des Ha! Ha! La brise était capricieuse dans le long couloir bordé de promontoires vertigineux que l'on parcourait. Des sautes de vent brusques, puis des calmes subits qui immobilisaient l'embarcation ! De chaque côté, une double ligne de falaises frangées d'immenses écharpes blanches ! Vrai, il eut été impossible, pendant des lieues et des lieues, d'aborder nulle part quand même on l'eut voulu. Il n'eut pas fait bon alors d'être assailli par la bourrasque.

Trois jours plus tard, un dimanche, le 11 juin, on arrivait à la Baie des Ha! Ha! La petite goëlette, obliquant vers la droite, franchit le Bras. Alors, se présenta aux yeux des compagnons d'Alexis Picoté, un spectacle incomparable dont on eut voulu éterniser l'instant qu'il apparut: un immense lac bleu littéralement entouré de hautes forêts de pins dont les plus

proches, en se dédoublant, dans l'eau calme et tranquille, faisaient l'ombre d'un côté à l'autre de la baie ! Une gigantesque corbeille de verdure avec un fond de verre transparent ! En ce moment, le soleil est au zénith et éclabousse toute la baie de ses rayons. Une légère brise souffle juste assez pour enfler la voile de la goëlette et la faire avancer du train d'un cheval au trot.

Alors, sous le coup de l'émotion, de la joie d'être enfin parvenus au terme du voyage, nos quatorze "habitants" de la Malbaie entonnèrent un vieux chant canadien dont les échos sonores repercutèrent longtemps et plusieurs fois, les derniers accents qui n'avaient été jusques-là réservés qu'aux larges bords du Saint-Laurent.

Alexis Tremblay inclina la roue du gouvernail du côté nord et bientôt l'embarcation s'immobilisa tout près d'un îlot tout rond, bien boisé, ressemblant à la moitié d'un gros oeuf de chocolat qui aurait été plongé là à demi.

Et l'on débarqua à l'endroit précis où un peu plus tard s'étendrait la première paroisse agricole du Saguenay, Saint-Alexis de la Baie des Ha ! Ha ! que l'on appela longtemps la "Grand'Baie".

Nature sauvage, presque effarante ! D'un côté, l'eau, de l'autre, la forêt, sans fin, haute, vertigineuse. C'était le soir. Sur la grève, l'on dressa une grande tente où l'on s'abrita pour dormir.

Mais l'on ne dormit pas. Quelle nuit !

Jamais, il est vrai, les moustiques n'avaient eu la perspective d'une semblable boustifaille ! Aussi, en profitèrent-ils à dard que veux-tu. Ils attaquèrent avec furie comme ils savent attaquer dans le voisinage de la forêt chaude et de l'eau. Ils sont affamés. On ne cesse de les écraser par milliers, d'un seul coup, sur la figure, sur les mains, partout où il y a un morceau de peau à découvert.

L'aube trouva les quatorze associés, assis en rond, sur la grève, autour d'un feu qu'ils alimentaient constamment de fougères, d'herbages humides et de branchilles de sapin, provoquant une fumée dense, seul moyen de conjurer la pluie continuelle des moustiques.

V

A coups redoublés de la cognée, une première clairière, au bord de la baie, mit de la lumière dans un coin de la forêt de pin. Joyeux, plein d'espoir, l'on s'est mis à la besogne et les arbres tombent drus. Les premiers sont employés à la construction d'une "abitation", comme aux premiers temps de la colonie, au pied du Cap Diamant.

C'était une maison en bois rond à queue d'aronde; grossière, dénuée de tout ornement. Mais elle sentait délicieusement le sapin et l'épinette, le pin, au coeur desquels elle avait été taillée. Ses murailles de rudes pièces de bois tachetées de noeuds, parlaient joyeusement de vie tenace. Les pics-bois venaient en marteler les grumes comme si elles faisaient encore partie de la forêt. Les écureuils rouges jouaient sur son toit de terre battue où l'herbe poussait déjà.

Elle s'élevait sur un léger monticule, au bord de la baie, à l'endroit où, plus tard, devaient se trouver les magasins et les bureaux de la Price Bros. Co. à Saint-Alexis. De là, le regard embrassait toute la baie ainsi qu'une partie des forêts qui l'entouraient.

Elles s'étendaient à perte de vue comme une mer multicolore, aux vagues inégales, se levant et s'abaissant jusqu'à ce que le ciel bleu descendît pour la rencontrer.

C'est là que logèrent les quatorze occupants de la "Sainte-Marie" qui, une grande partie de l'été, au repos, après un si long voyage, se balança, gracieuse, à marée haute, dans la petite anse de l'Ilôt, ou à la mer basse, se couchant paresseusement sur le flanc, de tout son long, dans le sable gris de la grève.

D'autres maisonnettes ne vout pas tarder à surgir tout à côté de la première.

On était maintenant à la mi-juin. Il faisait un de ces temps qui ont l'air de rire. Tout le jour, une lumière brillante, mobile et dorée, coulait sur la verdure des arbres. Il y en avait que cette lumière poudrait à blond. Il y en avait qui, quand même, restaient tout noirs comme des fûts de métal. Enfin, il en était, aux pieds des anciens, d'adolescents qui espéraient et tremblaient. Presque tous étaient maintenant installés dans leur vie d'été. Les herbes et les mousses qui leur servaient de lits étaient d'un ton indescriptible, d'une couleur riche et comme gazée d'huile et de sève. Les fleurs sauvages brillaient de vermillon, de mauve et de rose.

Et c'est dans ce dense peuplement d'arbres honnêtes, rêvant, espérant, tremblant, qui élevaient si audacieusement vers le ciel les arcades de leurs lourdes branches, que l'on était venu porter la mort.

On résolut d'abord de faire une exploration autour de la baie. A deux milles environ de la maison des associés coulaient dans la baie, entre deux murailles de pins gigantesques, les eaux tumultueuses d'une petite rivière remplie constamment d'une colère inopinée. Ce fut, d'abord, la rivière qui n'a pas de nom. On l'appelait la "Rivière".

Plus tard, elle s'appela la Rivière-à-Mars. Au mois d'octobre de cette année-là, un jeune homme de la Baie Saint-Paul du nom de Mars Simard arriva à la baie. Il ne voulut pas s'établir parmi ceux qui étaient déjà arrivés. Il alla se construire une hutte à quatre milles plus loin, au fond de la baie, sur une pointe que formait l'embouchure de la rivière. Il fut le premier habitant de la belle paroisse agricole que l'on appellera plus tard Saint-Alphonse de Bagotville. Comme Mars Simard fut seul en cet endroit pendant assez longtemps, les associés aimaient souvent, le dimanche surtout, à aller le visiter, et l'on disait alors que l'on allait chez Mars. La rivière, qu'il fallait traverser, prit ce nom et n'a jamais été connue depuis que sous le nom de Rivière-à-Mars.

La première exploration fut faite le long de la rivière, puis, plus loin, à la Rivière Ha! Ha! L'objet de ces explorations, pour les associés, était de s'assurer qu'il y avait suffisamment de bois pour alimenter l'exploitation considérable que l'on projetait. Le résultat fut guère favorable. L'on entrevoyait mille difficultés, entre autres, la pénurie des moyens de transporter

à la baie le bois coupé à l'intérieur. Les rivières étaient guère "flottables", et, à certains endroits, l'eau coulait à peine sur des amoncellements de cailloux. Il eut fallu plus d'eau pour le flottage des billes.

On résolut, quand même, de tenter l'entreprise, et, pour commencer, l'on construisit une écluse à l'embouchure de la Rivière Ha! Ha! Ensuite, l'on commença la construction d'une scierie mécanique. Entre temps, l'on visita plusieurs autres endroits de la Baie.

Au cours de l'été, l'un des associés, Benjamin Gaudreau, se rendit dans une anse, de l'autre côté de la baie, vis-à-vis l'endroit où devait s'élever Saint-Alphonse. Il fit à ses compagnons un rapport des plus favorables de son exploration, et, comme il parlait sans cesse de son anse, on baptisa cette dernière : "Anse-à-Benjamin", nom qui subsiste encore aujourd'hui.

C'est ainsi que pareillement, l'un des co-associés qui portait le sobriquet de "Caille" fit porter ce nom à un ruisseau de l'intérieur des terres où il voulait faire construire une scierie. Ce fut le "Ruisseau-à-Caille"; puis il y eut le Lac-à-Caille qui s'étendait non loin de là.

Somme toute, après ces diverses explorations, l'entreprise en général se présentait assez bien aux associés. Mais on ne voulait rien négliger. Vers la fin de l'été, Alexis Simard et son fils partirent sur une petite barge pour aller visiter les établissements de l'Anse-au-Cheval et des Petites-Iles. On voulait savoir comment, au cours de l'été, l'on s'était tiré d'af-

faires à ces deux endroits. L'intention d'Alexis Simard était aussi d'aller à la rencontre de la goëlette de Thomas Simard qui était partie de la Malbaie chargée de provisions, d'ustensiles et d'instruments de toute nature. Tout se passa heureusement. Les établissements des Petites-Iles et de l'Anse-au-Cheval marchaient à merveille. On y travaillait ferme et l'on était encouragé. De petites scieries avaient été construites et tout était prêt pour la "pinière" d'automne.

Puis Alexis Simard rencontra la goëlette attendue qu'il pilota jusqu'à la baie où l'on s'imagine avec quels transports de joie on la vit arriver. Car après quatre mois de séjour en ces solitudes, l'on était à peu près à bout de tout et la perspective d'entrer dans la rude saison sans plus était de nature à décourager les plus optimistes.

Un autre reconfort suivit. Le 20 octobre, une autre goëlette venant de la Malbaie arriva à la baie. Elle portait quarante-huit personnes, hommes, femmes et enfants. Les premières familles qui vinrent s'établir au Saguenay !

A la Malbaie, les rapports que l'on reçut des associés pendant l'été décidèrent d'autres cultivateurs de la paroisse et quelques-uns de la Baie St-Paul, à aller rejoindre les autres. Et l'on nolisa à cette fin, la goëlette de Jean-Baptiste Jean, un cultivateur de la Malbaie.

Les courageuses familles qui arrivaient, ce 20 octobre, au fond de la Baie des Ha! Ha! avec l'intention

de s'établir définitivement dans les forêts saguenayennes, étaient celles d'Alexis Simard, marié à Elizabeth Tremblay, de Simon Gaudreau et de sa femme, Emerencienne Dufour, de Joseph Harvey, époux d'Elizabeth Desbiens, de François Belley, de Jean Boudrault, de Sem Boudreault, de Luc Martel et de quelques autres.

En quelques jours, la plus grande partie des grumes étant prêtes, plusieurs maisonnettes nouvelles s'élevèrent à côté des premières. Rien des châteaux et des villas, assurément ! Des cabanes en bois rond à queue d'aronde recouvertes de larges feuilles d'écorce de bouleau, les insterstices calfeutrés de mousse, les murs percés d'une seule ouverture qui était la porte dans laquelle s'encadrait une petite vitre, l'unique fenêtre de l'habitation.

Mais sur ces humbles toits s'étendait, large et bruissante, la ramure des pins où continuellement éclatait le concert des rouges-gorges... Mais par la petite porte de ces maisonnettes, entraient, le jour et la nuit, les effluves parfumés de la forêt; s'engouffrait la brise du large de la baie imprégnée de salin. N'était-ce pas suffisant pour mettre au coeur des braves qui vivaient sous ces grossiers abris un brin de bonheur terrestre?... Sublimes maisonnettes, misérables huttes, elles furent l'embryon de toutes les belles et riches paroisses saguenayennes d'aujourd'hui. Elles abritaient de grands et nobles coeurs. Elles cachaient le courage et recélaient d'obscurs héros qui sont partis sans même avoir soup-

çonné la vertu de leurs sacrifices. Et les maisonnettes elles-mêmes ont disparu déjà depuis longtemps avant que les écorces ternies de leurs toits aient été traversées, à l'heure où le soleil du midi plane, par l'ombre du premier clocher saguenayen qui ne devait élever sa flèche effilée vers le ciel que dix ans plus tard.

VI

Pendant plusieurs mois, ensuite, ce fut la vie quotidienne, la monotonie, le traintrain. L'on se prépara à vivre, pour la première fois en ces solitudes, sous les six pieds de neige de l'hiver qui s'annonçait de bonne heure. La goëlette de Jean-Baptiste Jean avait apporté à la petite colonie à peu près tout ce qu'il fallait des choses strictement nécessaires à la rude période de l'hivernement: de chauds habits, des couvertures, des poêles, de la farine, du lard, du thé, du sucre, des fèves, du poisson salé, des patates, et, en plus, deux vaches et deux cochons vivants. Pour le reste des viandes, l'on comptait avec raison sur les bêtes des bois: lièvres, perdrix, orignaux et caribous.

Les maisonnettes avaient été soigneusement calfeutrées de mousse et elles étaient chaudes. D'ailleurs, le bois de chauffage ne manquait pas. Au pis aller, pensait-on, l'hiver se passerait aussi agréablement sinon plus, malgré ses traîtrises, que l'été sous les avalanches endiablées des terribles moustiques.

La neige pouvait venir.

Elle vint dès la mi-décembre. Ah! ce fut un beau début d'hiver à la baie des Ha! Ha! Durant trois jours et trois nuits, pour commencer, ce fut du haut du ciel comme une longue et lente avalanche ainsi que d'une montagne se détache un "éboulis". Puis il y eut une accalmie d'un jour durant laquelle le froid acéra ses crocs. Ensuite, le vent se mit à souffler sans arrêt du nord-est, durcissant la neige qui forma bientôt une croûte épaisse pouvant porter un homme. La baie gela et, comme la neige se remit à tomber encore, devant les habitants de la clairière, s'étendit une vaste nappe éclatante de blancheur, épaisse et lourde.

Tous les pronostics d'un rude hiver se réalisèrent dès le début. A la fin de décembre, le jour, la nuit, pendant des heures et des heures d'effilée, les flocons énormes, liés les uns aux autres, prenant toutes les formes, formaient dans l'air une incommensurable draperie à travers laquelle passait un jour indécis et blafard.

Les cabanes de la petite colonie, à la Noël, ne formaient plus que quelques taches sombres au milieu d'un océan de neige où tout était noyé. Seules quelques fumées indiquaient qu'en dessous de ces vagues immobiles, l'on vivait. Un vent enragé charriait continuellement vers la clairière la poudre blanche qui tombait sans cesse sur la surface de la baie, et, entre les cabanes, pour communiquer, certains matins de tempête, il fallait creuser des tranchées si profondes qu'au fond l'on ne voyait du ciel que large comme un

ruban. Enfin, c'était, partout, un extraordinaire paysage de neige dont nul pinceau n'aurait pu rendre le charme robuste et qu'éclairait, sur le haut du jour, quand il ne neigeait plus, un soleil blanc, rond, accroché au fond du firmament pâle. Le soir, la neige, plus bleue que la voûte céleste, reflétait les teintes argentées de faisceaux de clairons frangés.

Dès les premiers signes de l'hiver, les hommes avaient commencé la "pinière". Tous furent employés à abattre du bois sur les bords de la rivière-à-Mars. Ce fut une rude tâche. La coupe des arbres dont les troncs étaient à demi enfouis dans la neige et qu'il fallait couper à deux pieds du sol, l'"ébranchage" de ces arbres abattus qui, en tombant, s'engouffraient dans des couches moëlleuses et profondes, le charroyage des grumes aux "roules" des bords de la rivière, toutes ces opérations se faisaient au milieu de difficultés sans fin. Chaque matin, il fallait battre les chemins tracés la veille, et les hommes en étaient rendus à manier plus souvent la pelle que la hache. L'on devait constamment marcher les raquettes aux pieds pour battre les sentes. Ils partaient de leurs maisonnettes, le matin, vers cinq heures, pour leur "journée", rude journée passée à faire l'abattage, le corps enfoncé dans la neige jusqu'à la ceinture, et revenaient à la nuit faillie.

Aux "campes", enfouis également sous la neige, les femmes et les enfants restaient enfermés les jours entiers, — quatre femmes et deux enfants. A part les hommes de la "pinière", c'était là toute la popu-

lation de cet embryon des premières paroisses saguenayennes. Quelle rude vie l'on menait là !

Et malgré tout, les jours passaient vite. L'on se couchait, le soir, rompu de fatigue et, pesamment, l'on dormait jusqu'aux petites heures, sous la lourde chape du silence nocturne que rompaient seuls les sinistres craquements de la glace de la baie qui formait, aux bords, des "bordillons" souvent hauts comme des montagnes et qui cachaient l'étendue glacée.

Les jours de travail passaient vite, soit !..... Mais les dimanches ! Ah, Dieu! qu'ils étaient loin les joyeux jours du Seigneur passés dans la douceur des foyers de Charlevoix, après la messe entendue dans l'église de la paroisse natale ! Ces jours-là, le coeur de ces braves gens se remplissait d'un inexprimable ennui et des larmes coulaient des yeux des plus rudes.....

Plus de ces pieux offices du dimanche, dans l'église de la Malbaie où l'on allait retremper sa foi et son courage !... Plus de ces chants liturgiques, lancinants comme des chants de matelots, et qu'appuyaient les accents assourdis de l'harmonium..... Ils ont encore dans les oreilles l'écho du chant sacré de la Préface que le curé module, marquant d'un "lamento" prononcé la fin des versets, prolongeant plaintivement les notes longues de la pieuse mélopée et scandant de deux ou trois notes brèves les mots latins à plusieurs syllabes: "Ve-re-e- di-gnum et jus-tum est aequum et saluta-a-re !" Plus de sermons sur la fête du jour

alors que le prédicateur savait toujours agréablement rappeler des traits touchants de la vie d'un saint ou d'une sainte sympathique !..... Plus rien des prônes qui étaient comme la gazette parlée de la paroisse et que l'on commentait, à la maison, durant tout le reste de la journée !..... Plus de sacrements ! Plus de visites du curé, si douces et si consolatrices. Rien, rien ! Le sombre ennui des jours vides !

Ah ! les souvenirs de la vieille paroisse assise sur les rives du Saint-Laurent, qu'ils sont cuisants aux bords de la baie des Ha ! Ha ! sous les six pieds de neige de l'hiver saguenayen !.....

Le soir du 24 décembre, Alexis Simard, à coups redoublés de son gourdin de merisier, fit résonner l'acier de la scie ronde, toujours suspendue à la maîtresse branche dû même pin. Dans la masse d'ouate immaculée qui s'était accumulée dans la clairière, les sons, assourdis, paraissaient venir d'un autre monde....

Et tous se rassemblèrent dans la "grande maison" au bord de la baie. Après une accalmie de quelques heures, la neige s'était remise à tomber **avec une** abondance, une pléniture qui faisait presque plaisir à voir. Il y eut, vers la minuit, un instant de lune flottant dans un firmament voilé, crevant d'un rayon blafard les avalanches qui se précipitaient d'en haut.....

Et, dans la grande cabane, l'on se mit à entonner à plein gosier un vieux Noël que l'on chantait dans l'église de la Malbaie et que tous savaient par coeur : "Cà, bergers, assemblons-nous !" Les voix étaient

accompagnées d'un accordéon criard que maniait Alexis Simard..... Que de douces et tristes pensées à la fois s'envolèrent, à cet instant, de toutes ces têtes rudes vers les foyers chéris de la Malbaie, où, en ce moment, des parents et des amis pensaient aux chers absents ensevelis dans les forêts enneigées du Saguenay lointain !

Puis, l'on réveillonna. Durant la journée les femmes avaient préparé un succulent menu de fèves au lard et d'un appétissant ragoût au lièvre et à la perdrix. Après le repas, l'on chanta encore des vieux Noëls et des chansons canadiennes à la fois tristes et gaies, comme la plupart des chants populaires où la peine, l'effort, la sueur ont poussé leurs gémissements à travers la faim satisfaite, la besogne accomplie.

VII

Durant l'hiver, rude épreuve.

Trois membres de la petite colonie moururent sans avoir eu la consolation, à l'heure suprême, d'être assistés par le prêtre et sans les derniers sacrements de l'Eglise. Toutes les peines endurées jusque-là n'étaient rien auprès de celle-là, même pour ceux qui restaient.

Eucher Dufour succomba d'abord aux fièvres. Quelques semaines plus tard, ce fut Victoire Bouchard, épouse de Luc Martel. Elle fut suivie, peu après, de la femme de François Desbiens. Dieu avait bien choisi ses victimes. Les trois défunts étaient des personnes d'une piété exemplaire et dont le plus méritoire des sacrifices fut de s'en aller ainsi sans les dernières consolations de la religion. Mais leur fin n'en fut pas moins sainte. Dieu lui-même les assista à leurs derniers instants, à défaut de ses ministres sur la terre, et c'est Lui qui là-haut, sans doute, leur donna la suprême absolution.

Leurs amis de la petite colonie voulurent que leurs corps reposassent en terre sainte dans le cimetière de la paroisse natale.....

Il existe, dans nos paroisses, même à leur origine, et il est persistant, ôpinâtre, le culte du respect et du souvenir des disparus. En certaines circonstances, l'on aime à se retourner et à compter, un à un, les cadavres qui jalonnent la route parcourue. L'on aime à s'environner de tous les êtres chers qui sont partis avant soi; à aller, souvent, au cimetière, s'entretenir avec eux. On murmure ensemble les litanies du Souvenir. Les morts se pressent dans les vieux cimetières, mais il y a toujours de la place. Le Souvenir est hospitalier et ne repousse personne. Il n'y a pas de fosse commune dans nos paroisses. Chaque mort a sa place particulière. Mais on les veut tous là, dans l'enclos sacré.

A cette âpre époque de l'année, c'était une tâche, de prime abord presque surhumaine, que d'aller confier ces corps à la terre bénie de la Malbaie. Mais le sacrifice que voulaient s'imposer ceux qui restaient devait être égal pour le moins à celui des chers morts qui étaient partis sans même en soupçonner la vertu.

Sur une "traine" dont on se servait pour transporter les billots de pin des chantiers de la coupe à la rivière, l'on ficela les trois cadavres gelés que l'on avait gardés jusque-là dans la neige; et quatre hommes s'y attelèrent. Ah! l'atroce randonnée !.....

On était en février et l'hiver, sinistre forgeron, martelait son enclume d'un bras formidablement musclé. Les tempêtes succédaient aux tempêtes, nivelaient la baie de coups répétés de lanière, après l'avoir sur-

chargée de neige et de grésil, balayaient le Saguenay en tous sens.

Tant que l'on marcha sur la glace de la rivière, tout alla relativement bien, encore qu'il fallait, à la force des jarrets, tracer le chemin dans de formidables "bancs" de neige, comme en même temps endurer les cent mille piqûres de la bise glacée qui, sur la glace unie de la rivière, quand celle-ci était découverte, faisait de toute sa force brutale dévier continuellement de sa route le misérable et macabre équipage.

Ah! que dans cette misère, étaient indifférentes aux malheureux qui traînaient ces cadavres, les pittoresques beautés des Caps Trinité et Eternité qui émerveillent, de nos jours, les milliers de touristes qui descendent ou remontent le Saguenay confortablement installés dans des palais flottants..... et aux pieds desquels cheminaient en haletant sous les coups du grésil, ces quatre primitifs croquemorts de la baie des Ha! Ha!

Il en fut ainsi jusqu'à l'Anse-Saint-Jean.

Là, on entrait dans les terres pour prendre un misérable sentier que l'on appelait le Chemin des Marais et qui menait, à travers les montagnes, sur une longueur de plus de soixante milles, jusqu'aux vieilles paroisses de Charlevoix. C'était la partie la plus rude du voyage.

L'on peut encore refaire, sans trop de frais d'imagination, la pénible randonnée le long de ce sentier lointain et solitaire. Depuis près de trois mois la

neige est tombée, en toute liberté, sur ce coin perdu des Laurentides. Le vent s'élève à tout instant par rafales, et la forêt et le chemin disparaissent sous de perpétuels rideaux mouvants. A chaque coup de vent, tout s'enfuit, tout se cache sous un linceul, sans bruit. Tout s'enveloppe dans un silence étrange, mystérieux, parfois rempli d'épouvante.....

Ou bien la neige est devenue subitement "boulante", épaisse ; elle colle aux pieds et à la traîne, masse lourde de plomb difficile à manoeuvrer.....

Ou encore des rafales prolongées soufflent qui n'annoncent rien de bon. Peu après, en effet, c'est la tempête d'hiver dans toute sa sublime horreur. Tout s'anéantit dans les tourbillons de la tourmente. Durant de longues heures, arbres, sentier, gens sont perdus, enfouis, noyés sous d'effroyables coups de "poudrerie", dans les furieux halètements de l'ouragan.

Et ils cheminent, cheminent, cahotant misérablement, haletant, au fond de "coulées" insondables, ou sur des sommets atrocement balayés par la rafale, mais toujours ensevelis dans des tourbillons, paralysés par le froid, allant presque à l'aventure, aveuglés, marchant la tête baissée, se guidant au petit bonheur, menaçant à chaque instant de s'abattre sous le poids de la fatigue et de l'épuisement..... pour ne plus jamais se relever, et repoindre, ainsi, dans l'Eternité, les trois autres..... que l'on traîne..... qu'on emporte au cimetière de la paroisse natale.....

Ah! vous, des "vieilles nouvelles" paroisses du Saguenay et du Lac Saint-Jean, qui babillez et vous amusez dans les "grand'salles" chaudes de vos maisons, pendant que le vent qui entre par la cheminée fait sinistrement crépiter le bois de merisier qui brûle..... avez-vous jamais pensé à ces malheureux voyageurs qui se débattent sur le Chemin des Marais traînant trois cadavres qu'ils conduisent à cent milles, au cimetière ancestral et qui furent peut-être..... vos ancêtres.

Adressez-leur, de grâce, une ardente prière.

Mais qu'importe toutes ces misères !..... Que valent toutes ces souffrances ?..... Eucher Dufour, Victoire Bouchard et la femme de François Desbiens, dans quelques jours, dormiront, tranquilles, à l'ombre du clocher de l'église de la paroisse natale, couchés paisiblement à côté des parents et des amis partis avant eux pour le grand voyage d'où l'on ne revient pas.....

Puis, à la Malbaie, il y eut le service funèbre, l'inhumation dans le cimetière plein de neige et où le fossoyeur avait eu toutes les peines du monde à creuser trois fosses..... pour les gens du Saguenay.

Au long de la vie, bien des noms s'effacent, mais il en est d'obscurs qu'une rumeur adorable de la vie ressuscite... et nous savons, dans le cimetière d'un village de nos Laurentides, que quatre murs ruineux enclosent, trois tombes où toute une population—celle du Saguenay — peut aller s'agenouiller avec fierté. De braves gens qui sont partis, comme cela, sans même

la dernière bénédiction de leur curé, y dorment en paix sous une couche épaisse d'herbes rustiques sur laquelle il doit encore faire bon prier.

O petit village natal endormi sur le coeur maternel de la patrie, qui dira jamais votre douceur, votre sensibilité et le divin trésor de votre mélancolie, de votre grâce, même pour ceux qui sont morts, loin de vous, comme Eucher Dufour, Victoire Bouchard, et vous, la femme de François Desbiens dont on n'a pas même conservé le nom.....

VIII

Et le printemps jaillit tout d'un coup; de la Baie qui devint bleue et des forêts qui reverdirent.

Avec cette hâte fébrile que manifeste la nature dans les pays froids, la neige se mit à fondre et à couler le long des pentes pour former dans les moindres creux des mares d'eau claire. Des ruisselets couraient partout de droite et de gauche, s'engouffraient dans la terre qui dégelait, ou couraient vers la baie. Et tout le jour, vers le ciel, sous l'évaporation, des buées douces et lumineuses montaient qui bleuissaient les lointains. Des oiseaux blancs s'abattaient par grandes troupes sur la forêt. Des canards sauvages arrivèrent du nord qui se jetaient dans les mares fraîches, au bord de la baie. Croassantes et braillardes, les corneilles, par bandes compactes, voyageaient d'un bosquet à l'autre, se posaient de cran en cran. Bientôt, la neige et la glace disparues, la forêt changea de teintes. Elle devint grise, puis, vite après, d'un petit vert très tendre. De minuscules bourgeons jaunes, gros comme des têtes d'épingle, apparurent par grappes à l'extrémité des branchilles des arbres et des arbustes.

Enfin, aux premiers jours de mai, la féérie coutumière des fécondes floraisons de la rénovation printanière commença pour de bon. Sous bois, la mousse était déjà vert-foncé. Les aiguillettes des pins, de violettes qu'elles étaient prirent leur belle couleur verte, naturelle. Tous les arbres dressaient vers le ciel des touffes de gros bourgeons lustrés, lourds de sève gommeuse. A travers les panaches de la forêt se déployant, chaque jour, plus larges, le jeune soleil, plus brillant et plus fort, accrochait des diamants par milliers. Bref, tout cet immense peuple d'arbres, groupés autour de la baie, et que si longtemps l'on eut pu croire morts, revivaient, se décoraient, s'étalaient. La Rivière-à-Mars s'était remise à parler, à jaser, à galoper sur ses cailloux. Il n'était pas jusqu'aux sinistres crans et aux abruptes caps du sud de la baie, si attristés dans l'anéantissement de l'hiver, qui n'échangeaient des sourires dans cette renaissance universelle du sol, de la forêt et de l'eau. Des bouffées chaudes de sève traversaient l'espace d'un bord à l'autre de la baie et sur la forêt l'on sentait planer comme des germes légers. Le pollen, cette éternelle fécondation, volait par couches de tout côté, appelant sur la forêt et dans les savanes saguenayennes, la résurrection et la vie.

Et la Baie ? Après avoir, pendant plus de cinq mois, charrié à grand bruit ses massives banquises, elle étincelait à présent et prenait des airs de fête. La nature entière s'était emparée d'elle. Et, à cette époque de l'année, l'on ne peut la dépeindre, la baie. Il

la faut sentir même malgré, de nos jours, les bruyantes manifestations de la haute industrie sur ses bords. La nature est restée maîtresse...

Il arrive parfois à l'homme cet heureux hasard de toucher un coin de nature sans le gâter. Cela est toujours involontaire. La nature se plie moins au génie de l'homme qu'elle ne le fait au sien propre. Telle est l'aventure de ces entreprises où l'on a voulu détourner, par exemple, le cours de certaines rivières sauvages. Alors, la rivière se rue férocement à l'assaut des digues. Mais elle reste prisonnière. De colère, elle gonfle; puis se calme, s'épand, presque voluptueuse. Elle engloutit des îlots, des rochers. Disparaissent aussi ses méandres torrentiels. Que reste-t-il en place ?... Un miroir d'argent patiné. Et il est quelquefois bon que pour tel paysage où des nuages tourmentés, des crépuscules meurtris, d'étonnantes clartés lunaires, d'émotionnants levers de soleil n'avaient encore pu se refléter sur terre, on ait placé à portée un beau miroir...

Mais la baie, encore une fois ?

Non, nul ne peut la dépeindre à ce moment de l'année. Disons que l'azur du beau temps pleut sur elle à verse, en même temps qu'il inonde les arbres des bords, les fait ruisseler de lumière; ajoutons qu'au centre de ces montagnes immobiles dans leur majesté, entouré de cette couronne d'arbres touchés de toutes les verdures, ce grand face-à-ciel met une magnificence ani-

mée, une rançon de tant de beautés que l'âme la plus froide exulte devant le Créateur.

Ce printemps-là ménageait à la petite colonie de la Baie des Ha! Ha! une grande joie et une consolation pour les misères de l'année. Au début de juin, l'abbé Jean-Baptiste Decoygne, curé de la Baie Saint-Paul, et l'abbé Joseph Levesque, curé de la Malbaie, vinrent donner une mission à leurs anciens paroissiens. L'on peut penser que ce fut là un gros événement.

A la fin de l'automne de 1838, pendant l'hiver et au début du printemps de 1839, un assez bon nombre de citoyens de la Baie Saint-Paul étaient venus se joindre à ceux de la Malbaie qui étaient là depuis le printemps de 1838. Les nouveaux arrivés se dirigèrent surtout du côté de chez Mars Simard, — plus tard, Saint-Alphonse. De sorte qu'il y eut de ce côté de la baie, deux petites colonies qui conservèrent, chacune, leurs positions. L'histoire impartiale, la nôtre même, encore qu'elle n'ait aucune prétention d'être complète, relatera même une certaine antipathie, d'abord, entre les gens du futur Saint-Alphonse et ceux du futur Saint-Alexis; mais Dieu merci, ces petites antimonies n'eurent pas une longue durée et la paix régna bientôt entre tous ces braves gens.

En remontant la rivière, les deux missionnaires s'étaient arrêtés aux établissements des Petites-Iles et de l'Anse-au-Cheval où ils avaient été accueillis, on imagine avec quelle joie. A la Grande Baie, ce fut comme du délire quand la chaloupe qui les portait pé-

nétra dans l'anse. Les deux prêtres allèrent loger dans la maison d'Alexis Simard qui servit toujours, d'ailleurs, de chapelle et de presbytère temporaires.

Le souvenir de cette première mission est resté longtemps vivace au sein de la colonie saguenayenne. L'on n'avait rien négligé pour recevoir dignement les deux missionnaires et pour donner aux cérémonies de la mission tout l'éclat possible. L'intérieur de la maison d'Alexis Simard avait été littéralement tapissé d'aigrettes de pin, de rameaux de sapin et de jeunes fleurs sauvages. Tout odorait, remplissait la gorge d'une saveur violente. A une extrémité de la pièce, l'on avait dressé un autel fait d'une table surélevée et surmontée d'un banc accoté au mur. Le tout était couvert d'une épaisse tapisserie de branchettes de résineux tressée comme une toile de lin tendue sur le cylindre d'un métier à tisser. Ou milieu du banc formant étagère pour les cierges, s'élevait jusqu'au plafond une grande croix brune composée de longues ramilles de bouleau, fines comme des pailles de blé, artistement tressées, pur chef-d'oeuvre de vannerie fabriqué par les femmes.

Le soir, il y eut un beau Salut du Saint-Sacrement et un touchant sermon par l'abbé Levesque. Le lendemain matin, les deux prêtres entendirent les confessions de tous. Puis, il y eut communion pendant la messe chantée et au cours de laquelle l'on distribua même le pain bénit.

Les deux missionnaires restèrent une semaine dans la petite colonie. Ils bénirent un minuscule cimetière, que l'on avait enclos de rondins, et une grande croix que l'on planta au bord de la baie. Ils fixèrent la place de la future église. Durant ces huit jours, ils ne cessèrent d'exhorter leurs anciens paroissiens à vivre en bons chrétiens, pendant l'absence du prêtre comme durant ses visites, à bien sanctifier le Jour du Seigneur en se réunissant pour réciter le chapelet, chanter des cantiques et faire des lectures pieuses à haute voix.

Le jour du départ, l'on suivit, les yeux pleins de larmes, la chaloupe des missionnaires qui, avant de disparaître dans le Bras du Saguenay esquissèrent une dernière bénédiction vers leurs chères ouailles saguenayennes.

IX

Ils sont partis depuis longtemps, tous ceux et toutes celles de ces rudes années. Ils sont partis emportant avec eux, sous la terre du petit cimetière béni au printemps par MM. Descoygne et Levesque, les secrets de la vie à la fois heureuse et pénible passée au berceau du Saguenay agricole qui se balançait, dans ce sauvage coin de terre, entre l'eau chantante de la baie et la dévalée des forêts, en bosses incommensurables...

Ils sont partis, tous, héros obscurs, ignorant jusqu'à la fin, la vertu de leurs sacrifices que l'on n'a pas même pu, après eux, se transmettre dans leurs familles. Et que de beaux récits perdus pour la tradition orale !...

Au mois de juin, 1921, l'on dévoilait à Saint-Alexis de la Grande Baie, un petit monument à la gloire des "Vingt-et-Un". Et ce fut une vénérable octogénaire, Madame Veuve Frédéric Fortin, qui fit tomber le voile qui cachait l'humble colonne. Or, Madame Fortin était alors la seule survivante de la petite colonie saguenayenne de 1839 aux bords de la Baie des Ha! Ha! Elle avait six ans quand elle arriva

à la baie avec sa famille dans la goélette de Jean-Baptiste Jean au printemps de 1839.

Et nous eûmes alors le plaisir de nous entretenir, quelques instants, avec cette vénérable vieille, de souvenirs vieux de quatre-vingts ans. Relatons avec soin et livrons à la tradition, pour ceux qui viendront après nous, ces petits récits naïfs de faits, insignifiants si l'on veut, mais qui constituent la seule chronique de la chanson de gestes des fondateurs d'un beau pays. C'est comme une "saga" saguenayenne qu'il est de notre devoir de pieusement conserver comme l'on a fait en Islande.

Nous sommes au printemps de 1839, un peu après l'arrivée à la baie de la goélette de Jean-Baptiste Jean qui a amené là les premières familles du Saguenay...

Je me rappelle, racontait la vieille, de sa voix chevrotante et cassée, qu'un matin, au petit jour, je sortis de notre cabane pour aller jouer sur la grève avec des coquillages. L'eau de la baie brillait comme un grand miroir sous les rayons du soleil qui se levait du côté du Saguenay, des alouettes chantaient à tue-tête en volant haut alentour de la clairière. Tout à coup, je me mis à crier :

"Maman, il y a cinq vaches à matin !..."

Ma mère sortit sur le perron du campe et s'exclama :

"De fait, la petite dit vrai. Il y a cinq vaches !"

Jusque-là pourtant, depuis l'arrivée de la goélette qui nous avait amenés de Charlevoix, nous n'avions

avec nous que les quatre vaches qui avaient fait le voyage dans la cale de la "Sainte-Marie".

Au cri de ma mère, mon père sortit et regarda du côté de la grève: "Faites pas de bruit", nous dit-il à voix basse, "c'est un orignal". Il rentra dans la cabane et revint avec son fusil; il fit quelques pas, se cachant derrière de grosses souches d'épinettes, épaula et, tout à coup, pan !... L'un des cinq animaux tomba pendant que les quatre autres s'enfuyaient par bonds sur la grève. Je me rappelle bien avoir vu le pauvre animal se renverser sur un côté en levant, un instant, sa grosse tête qui ressemblait à celle d'un cheval qui porterait de la barbe.

C'était, en effet, un grand orignal, qui durant la nuit était venu se joindre à nos vaches et qui, tout bonnement, comme s'il était chez lui, dans les halliers du fin fond de la forêt, s'étais mis à paître du foin bleu et des jeunes bardanes.

Ce beau coup de fusil de mon père avait réveillé les gens du campement. On sut vite ce qui en était et tout le monde se mit en frais de dépécer l'animal. Nous eûmes de la bonne viande pendant huit jours, et, pour la garder fraiche, on en plaçait des quartiers dans une fosse que mon père avait creusée au milieu d'un petit ruisseau qui traversait les campes et qui était toujours remplie de belle eau courante. Quant à la peau du pauvre animal, je me rappelle l'avoir vue, pendant tout l'été, tendue sur deux poteaux en arrière de la cabane. Je ne sais pas ce qu'on en fit plus tard;

probablement des souliers ou des lanières de raquettes.

J'avais sept ans quand il vint un missionnaire. C'était un Oblat. Il était arrivé en canot d'écorce, dans l'après-midi, et venait de Québec.

Le soir, dans le campe d'Alexis Simard, il y eut un salut du Saint-Sacrement avec un beau sermon qui avait fort touché mes parents et les autres, puisque dans la soirée on était venu veiller chez nous et qu'on en avait parlé constamment. Et j'entendais nos parents dire: "C'est vrai que nous avons de la misère; mais heureusement qu'il y a la récompense au bout et que si c'est pas dans ce monde-ci, ce sera dans l'autre, puisque nous faisons une bonne oeuvre en venant ouvrir des terres neuves à la civilisation française et catholique..."

J'étais couchée et je me confondais d'amour pour le missionnaire dont le sermon avait inspiré de si belles paroles aux veilleux. J'avais hâte de le revoir, le lendemain matin, avec sa grande robe noire, sa barbe grise et son gros crucifix jaune dans sa ceinture. Le matin, lorsque je m'éveillai, ma première pensée fut pour lui, et, après ma prière, je sortis.

Le père se promenait en lisant son bréviaire sur de grandes pièces de bois de pin que la marée montante avait alignées sur le sable de la grève. Il avait fait chaud toute la nuit et le matin était pesant. Les maringouins me mangeaient. Ils venaient du bois par nuées noires. Je les chassais comme je pouvais, encore que je commençais, comme les autres, à m'ac-

coutumer à eux. Mais ce matin-là, les mouches étaient féroces comme des ours. Timidement, je m'approchai du père qui ne fit pas de cas de moi. Et je me mis à marcher à sa suite sur les billots. Après quelques minutes, il s'arrêta tout-à-coup, et me demanda:

"Mais pourquoi, petite, me suis-tu ainsi ?..."

J'étais gênée et ne savais quoi répondre. Enfin, je dis :

"Quand je marche derrière vous, père, je sens moins les maringouins."

Et c'était vrai. Depuis que je suivais le père sur les pièces de pin, les mouches ne me piquaient plus. Alors le missionnaire me dit: "Va-t-en. Laisse-moi dire mon bréviaire. Tu ne souffriras plus des mouches."

J'obéis et de toute la journée, et plusieurs jours après encore, je ne me plaignis pas des maringouins et des brûlots, ni mon père non plus, ni ma mère, ni les autres. Ce soir-là même on ne fit pas à la porte du campe la boucane ordinaire pour chasser cette engeance. C'était terrible, en ce temps-là, vous savez, les mouches. On s'en plaint, aujourd'hui dans les bois où il y a de l'eau aux alentours. Mais qu'est-ce que c'est ! Voilà soixante-quinze ans, à la Baie des Ha! Ha!, des mouches, on en mangeait avec notre pain; on en respirait en dormant. Elles nous mettaient, tout le jour et toute la nuit, le corps en feu. Elles nous faisaient saigner. C'était terrible, je vous le dis, surtout au commencement de l'été, au mois de juin, par

exemple. Cela fit pleurer ma mère, un soir très chaud de ce mois-là, un soir lourd, chargé de "nordet".

Nous étions à la porte du campe et mon père avait allumé dans une vieille chaudière de zinc un feu de fougères vertes qui faisait une fumée épaisse qui nous enveloppait au point que nous ne nous voyions pas les uns les autres. Et nous étions pourtant tous proches du seau à la boucane. Alexis Tremblay et Benjamin Harvey étaient venus veiller. Le temps était humide et les mouches, je vous dis, semblaient enragées... La boucane ne leur faisait rien et nous passions le temps à chercher les moyens de nous en débarrasser la figure, les mains et les jambes. Ma mère, qui avait fait une rude journée à aider mon père à faire un coin de terre neuve, paraissait fatiguée. Elle était assise sur le perron, la tête dans les deux mains. Et l'on eut dit que les maringouins et les brûlots la harcelaient plus que les autres. A deux reprises, elle était entrée dans le campe disant qu'elle allait dormir, mais elle en était sortie aussitôt, chassée par l'engeance des mouches qui lui brûlaient le corps, disait-elle.

Tout d'un coup, alors qu'Alexis Tremblay racontait la misère qu'il avait eue, dans l'après-midi, à arracher une souche de bouleau, disant: "Ces démons d'arbres-là, c'est dur sans bon sens. Ça doit être du commencement du monde", tout d'un coup, on entendit des pleurs. C'était ma mère qui se lamentait. Je ne l'avais jamais entendue, ni vue pleurer et cela me fit de la peine. Je m'arrêtai de jouer avec un petit chat

à qui je faisais faire des bonds par-dessus des touffes de hautes herbes sauvages qui poussaient devant le campe, et je courus vers ma mère que j'embrassai. Nous l'entendimes murmurer: "Mon Dieu, quelle vie, quel martyre ! Ah! la mauvaise idée qu'on a eue de quitter Charlevoix où on était si bien pour venir nous faire dévorer vivants, ici, par les mouches !..."

Ma mère avait pourtant le courage d'un roc. Il y eut un silence. Alexis Tremblay dit:

"Faut pourtant pas s'décourager. I fallait s'attendre à ça !..."

Benjamin Harvey, lui, ne parla pas. Il profita du silence pour rebourrer sa pipe et il poussa un grand soupir. Mon père, assis sur un bout de souche, la tête basse, les coudes sur les genoux, fumait à petits coups. Il prolongea le silence; et, comme ma mère hoquetait encore, il tourna la tête vers elle et dit:

"Louise, tu m'avais pourtant promis, quand on s'en est allé, d'être courageuse jusqu'au bout. Si j'avais su que tu "vinces" à pleurer pour des mouches, je serais jamais parti de la Malbaie. Pauv'femme, pense donc, comme le missionnaire nous l'a dit, l'autre jour, que la récompense est au bout... Si c'est pas dans c'monde-ci, ce sera dans l'autre, hein, Alexis ?..."

Et jamais plus, pendant les trente années qu'elle vécut encore, je vis pleurer ma mère. Je vous assure qu'il y eut pourtant de quoi dans la suite.

X

Et la vieille contait encore...

A part les maringouins dans la belle saison et à part aussi les misères de l'hiver qui durant six mois nous tenait sous six pieds de neige, ce qui n'empêchait pas les hommes de couper du bois tant qu'ils voulaient, notre vie était passable et souvent ne manquait pas d'agrément.

J'avais dix ans quand nous arriva une maîtresse d'école. Elle venait, comme nous autres, de Charlevoix et avait été envoyée par le missionnaire. Je commençai à apprendre à lire et à écrire de même que les autres enfants de la "concerne". Le jour où notre maîtresse ouvrit la classe, nous étions plus de vingt-cinq garçons et fillettes. Nos parents tenaient dur comme fer à nous faire instruire, et leur premier souci fut d'engager cette institutrice avant même que la paroisse fût, comme on dit, canoniquement organisée, c'est-à-dire, qu'il y eut un curé résident.

On avait bâti l'école tout au bord de l'eau. C'était un campe comme les autres. L'unique fenêtre de la façade donnait sur la baie. Par ce chassis et par la

porte, quand celle-ci était ouverte, nous pouvions voir durant la classe toute une "tralée" de crans, de l'autre côté de la baie, jusqu'au Cap-à-l'Est où volaient continuellement des corneilles. Quand le temps était calme, nous entendions ces dernières crier comme des enfants qui ont des coliques.

Une après-midi qu'il soufflait une forte brise venant du Bras du Saguenay, pendant que la maîtresse nous faisait calculer des problèmes d'addition et de soustraction sur nos ardoises, nous vîmes arriver une goélette qui paraissait flambant neuve et qui vint mouiller vis-à-vis l'école.

C'était un événement considérable, vous pensez bien, en ce temps-là, que l'arrivée d'une goélette dans la baie. Toute la classe fut sur pied. La maîtresse chercha à coups de règle sur son pupitre à nous imposer silence, mais ce fut peine inutile. Il n'existait plus pour nous alors dans le monde que la goélette qui venait d'arriver. Les règles de soustraction et d'addition et la lecture du "Devoir du Chrétien" que nous allions faire, et notre leçon d'Histoire Sainte qui allait venir après, ne nous intéressaient plus. La maîtresse vit bien qu'elle perdait son temps à vouloir continuer la classe et elle nous donna congé pour le reste de la journée. Comme une troupe de moineaux, nous volâmes sur la grève où se trouvaient déjà presque tous nos parents.

Le capitaine de la goélette vint à terre en canot d'écorce et demanda à voir Alexis Tremblay. Ce der-

nier, au printemps, était allé, avec Thomas Simard, à Chicoutimi pour vendre à M. William Price, qui avait là un grand moulin, les billots de beau bois que nos pères avaient coupés durant l'hiver avec la permission de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le capitaine de la goélette venait acheter une partie de ce bois et en charger sa goélette qui appartenait à M. Price. Il remit à Alexis Picoté, comme je l'ai su plus tard, une somme de deux cents piastres pour deux gros "rollways" de billots de pin qui étaient sur la grève, à l'entrée de la Rivière-à-Mars.

Je dis deux cents piastres, mais cette somme-là, alors, n'eut pas valu chère ailleurs qu'à la Grand'Baie et à Chicoutimi, car elle consistait en une série de petits papiers qui n'avaient de valeur que dans les magasins de M. Price à Chicoutimi et qu'on appelait des "pitons". Aux magasins de Price, on échangeait ces "pitons" pour des provisons de bouche et autres marchandises. Ils ne valaient pas plus. Mais n'importe, cela représentait déjà beaucoup pour nous autres qui étions privés de tout ce qui était nécessaire à la vie ordinaire.

Tous les hommes de la "concerne", le lendemain, aidèrent ceux de la goélette à charger les billots de pin. Il en resta encore sur les "rollways" pour plusieurs voyages. Avant son départ, on remit au capitaine une liste de tous les effets dont on avait le plus besoin. Trois semaines après, la goélette revint avec ce que nous avions demandé: du lard salé, de

la farine, des patates, du thé, de l'huile, de la melasse, du tabac, de la flanelle, de l'indienne, du coton et une quantité de menus objets qui manquaient chez nous depuis que nous étions arrivés.

Vous pensez bien que ce jour-là fut un autre jour de fête sur les bords de la baie. Le soir, il y eut une grande veillée chez Alexis Picoté où, avec de la melasse des Barbades arrivée sur la goélette, on fit une grande chaudronnée de tire. C'était la première sucrerie dont on se régalait depuis notre arrivée à la Baie. Nous, les enfants, fûmes dans une jubilation extrême. Jamais l'on avait assisté à pareille fête. Nous nous couchâmes parfaitement heureux, la figure barbouillée de sirop cuit, ce qui n'était pas, vous pensez bien, pour éloigner les maringouins.

La goélette de M. Price fit plusieurs autres voyages dans la Baie. Les jours où elle s'y trouvait étaient pour nous autres presque des jours de fête. Tous les soirs, on se réunissait, des fois chez Alexis Picoté, d'autres fois chez nous, et le capitaine de la goélette, un bon gros garçon qui était autrefois de Québec, venait veiller. Nous lui faisions conter ce qui se passait à Chicoutimi. Il nous recontait, par exemple, les exploits de Peter McLeod qui était alors presque l'empereur de tout le territoire du Saguenay, et, pour l'heure, gérant de M. Price.

C'était un homme pas ordinaire, à ce que le capitaine racontait, et c'est lui qui avait fondé ce système de "pitons" qui servait d'argent. Peter McLeod avait

tous les sangs dans les veines, mais surtout du sang écossais et du sang de sauvage. Il savait tout faire et il possédait à lui seul toutes les qualités et tous les défauts d'un homme. Il passait pour sorcier. Des fois il n'aurait pas été capable de tuer un maringouin qui le piquait, et d'autres fois, il pouvait assassiner un homme qui le regardait un peu de travers. Des fois, c'était un agneau, et d'autres fois, une bête sauvage, un ours, un loup. Il éclatait comme le tonnerre, souvent, et au moment où on s'y attendait le moins. Et alors, c'était terrible. Sous le moindre prétexte, certains soirs, il refusait à des hommes leurs gages, et le lendemain, s'il eut rencontré l'un d'eux, il lui aurait vidé sa bourse dans ses poches sans lui dire pourquoi. Il ne craignait ni Dieu, ni diable, ni le tonnerre. Il tenait tête au missionnaire et pleurait devant une vieille femme qui lui demandait la charité pour l'amour du Bon Dieu. Il aurait pu brûler à petit feu un homme qu'il eut chicané ou qu'il eut vu maltraiter un faible. C'était, comme vous voyez, un curieux phénomène.

Le capitaine nous conta qu'un jour, cependant, il se fit donner par un de ses hommes, un Canadien-Français qu'il avait lâchement insulté, une raclée des mieux conditionnées, je vous l'assure. Le lendemain, il fit venir son maître à son bureau et lui dit: "Tiens, voici deux cents piastres,—une fortune alors—prends-les, mais va-t'en d'ici. Tu ne peux pas rester plus longtemps avec moi, car il ne faut pas que personne puisse battre Peter McLeod."

"Je ne m'en irai pas, répondit le Canadien. Je ne quitterai jamais Peter McLeod."

Peter McLeod garda l'homme et l'homme garda les deux cents piastres.

Et que d'autres choses encore, nous racontait le capitaine de la goélette. Ainsi, jamais un homme ne fut et ne sera aussi adroit que Peter McLeod. Vous me croirez ou vous ne me croirez pas, mais il sautait d'en haut d'un arbre dans un canot d'écorce, sans faire balancer le moindrement ce dernier. Quand il était de bonne humeur, il aimait ces sortes d'exploits.

Peter McLeod, pour en parler encore, buvait comme personne n'a jamais bu, comme un possédé, à croire qu'il voulait absolument savoir qui l'emporterait: son estomac ou l'alcool. C'était une rage. Il prenait des coups à tuer un boeuf. Le capitaine nous fit rire en nous contant qu'un jour un des amis de Peter, contremaître au moulin voulut lui faire une leçon alors qu'il était livre: "Tu ignores donc", lui disait-il, "les ravages terribles de l'alcool dans le corps d'un animal. Tiens, un jour, on a fait boire du whisky à un cochon qui est mort brûlé !..."

—"C'est ce qui prouve", répondit McLeod, en hoquetant, "que le whisky n'est pas fait pour les cochons..."

Peter McLeod devait mourir comme le cochon de son ami le contre-maître. Quelques années après les histoires du capitaine, l'on apprit qu'il était mort le corps consumé par l'alcool. Il criait comme un pos-

sédé que le feu lui dévorait le ventre. Quand il vit que la fin allait venir, il fit ouvrir la fenêtre de sa chambre et regarda longuement la ligne des montagnes qui moutonnaient de l'autre côté du Saguenay et qui étaient couvertes de ce bois si riche dont il trafiquait depuis tant d'années. Tout à coup, il poussa un cri terrible et son corps se tordit comme une anguille prise dans le coffre d'une pêche à éperlans. Il cria: "Fermez, je ne veux pas mourir devant les montagnes de mon pays". Puis, il tomba mort sur son lit qui était une table.

Vous pensez si nous nous intéressions à ces histoires du capitaine sur cet étrange Chicoutimi qui était seulement à trois lieues de la baie, mais qui nous semblait, à nous les petits, au bout du monde.

XI

La vieille contait toujours...

Vrai, si nos pères peinaient et nos mères aussi, nous, les jeunes qui étions encore trop faibles pour aider nos parents aux travaux de la terre et des chantiers dans la forêt, en dehors de la classe, ne manquions pas d'amusements, en hiver, comme en été. Pendant les neiges, nous allions tendre des collets de fil de laiton aux lièvres. Ce gibier-là était en abondance à la Baie, et, pendant tout l'hiver, nous nous en régalions à nos repas. Vous savez que c'est pendant l'hiver que le lièvre, quand il est tout blanc, est bon à manger. Le soir, après l'école, nous partions tendre nos collets et nos trappes, et le lendemain, dès le petit matin, nous allions les lever. Ah! les bonnes courses sur nos petites raquettes montagnaises, parmi les arbres chargés de neige. Il avait neigé, souvent, durant la nuit et nos traces de la veille étaient effacées. N'importe, nous savions toujours retrouver nos collets et l'endroit de nos trappes. Les collets étaient tendus entre deux jeunes bouleaux, en travers d'une piste découverte le jour d'auparavant. Rarement nous avons manqué notre

coup. A chaque collet tendu un lièvre était pris, et, des fois, nous en trouvions un encore vivant. Nous en rapportions, chaque matin, chacun, cinq ou six. C'était à qui de nous en prendrait le plus. Nous en mangions pendant tout l'hiver et nos mères nous en servaient au déjeuner, au dîner, au souper; en "sea pie", en ragoût, rôtis, bouillis, en gibelotte, en civet, à tel point, qu'à la fin de l'hiver, nous étions passablement écoeurés de ces frigousses aux "grandes oreilles", encore que ce menu général ait été souvent coupé par quelques bons rôtis de perdrix que nos pères tuaient en coupant du bois.

L'été, nous avions la pêche à la petite truite rouge dans la Rivière-à-Mars, les bains dans l'eau salée de la baie, et la cueillette des petits fruits sauvages: les fraises à la fin de juin, les framboises un peu plus tard, les bleuets à la fin d'août et les noisettes au commencement de septembre.

On trouve encore, au jour d'aujourd'hui, dans les coulées et aux trécarrés des terres, des coudriers avec des noisettes. Mais on ne sait pas ce que c'est que des noisetiers chargés. C'est dans mon jeune temps qu'on en voyait. Ah! Dieu du ciel, les flancs de la Rivière-à Mars, par exemple, en étaient littéralement tapissés. Les coudriers étaient si grenus que dans plus de dix minutes l'on emplissait un grand sac de noisettes. Quand nous en avions ramassé plusieurs pochetées, nous allions les enfouir dans de grands trous creusés derrière les campes et nous les couvrions de mousse

humide et de terre mêlée de paille. Nous laissions ainsi pourrir leur rude écorce couverte de barbillons, après quoi nous les roulions entre deux planches afin de séparer, comme dans un crible la paille du grain, la pulpe pourrie de l'enveloppe des noisettes, jaunes et lisses comme des marbres. Nous comptions ensuite nos noisettes que nous placions par mille dans des petits sacs de toile que nos mères avaient cousus et que nous vendions dix sous du mille aux gens des goélettes.

Nos parties de noisettes dans les coulées de la Rivière-à-Mars se terminaient toujours par deux ou trois heures de pêche à la petite truite dans la rivière. A peine nos sacs étaient-ils remplis que les garçons nous coupaient des gaules longues de trois ou quatre pieds au bout desquelles nous attachions des bouts de fil que nous trouvions au fond de nos poches avec des petits heins noirs que le capitaine nous apportait de Chicoutimi. Nous longions la rivière. Au bord d'un remous sombre, soudain nous poussions un cri de triomphe. Une ombre verte, comme une feuille de bardane, se mouvait dans le courant du fond. C'était une truite. Nous approchions alors le plus près possible de son museau notre hameçon piqué jusqu'à l'oeil d'un minuscule morceau de lard blanc. Et c'était, un instant, une lutte de ruses entre nos bras nerveux et la truite, défiante, qui, trop souvent, disparaissait dans un petit rapide d'à côté, donnant des coups de queue rapides qui faisaient sautiller dans l'eau son ventre clair pointillé de picots rouges. Mais le plus souvent,

elle se prenait à notre hein et nous voyions avec bonheur, l'instant d'après, se balancer, frétillant dans l'air, au bout du fil, le petit poisson qui s'en allait brusquement plonger dans une touffe de fougères de la rive. Nous en prenions, comme cela, de bonnes douzaines, et, le soir, à la maison, avec quelle joie nous les mangions rôties dans la graisse.

Vrai, les saisons se passaient bien plus agréablement, pour nous les enfants, que pour nos pauvres parents. Ceux-ci travaillaient dur et péniblement, manquant souvent des outils les plus indispensables, et, à la maison, de presque tout ce qui était nécessaire à la vie d'une famille.

Que les dimanches, par exemple, étaient ennuyeux! Pas d'église, pas d'offices religieux ! Le matin, nous récitions le chapelet en famille, dans chaque campe. Les hommes dormaient dans l'après-midi, tandis que les femmes, après avoir préparé les repas du midi et du soir, lisaient dans nos livres de classe ou dans leurs paroissiens. Le soir, après souper, pendant l'été, tous les gens de la "concerne" se réunissaient à l'extrémité d'une petite pointe qui s'avançait dans la baie et où MM. Descoygne et Levesque avaient béni une croix avec, au pied, une petite statue de la sainte Vierge incrustée dans le bois. Nous disions, de nouveau, le chapelet. Ensuite, Thadée Boulianne, qui avait une belle voix, chantait un cantique. Il en chantait un, d'ordinaire, que nous aimions plus que les autres. Il

fallait entendre, dans le silence du soir, la belle voix de Thadée Boulianne, chanter :

L'ombre s'étend sur la terre;
Vois tes enfants de retour
A tes pieds, Auguste Mère,
Pour t'offrir la fin du jour.

Nous savions tous ce cantique par coeur et nous entonnions le refrain ensemble :

O Vierge tutélaire,
O notre unique espoir !
Entends notre prière
La Prière
Et le chant du soir !

Nous entendions tout au fond de la baie et à la lisière du bois l'écho répéter jusqu'à quatre fois le dernier mot du refrain. Comme nous aimions ce moment-là de la journée du dimanche ! Au bord de la baie, nous sentions moins les mouches que chassait la brise du large et nous restions là, autour de la croix, jusqu'à l'heure du coucher, alors qu'il faisait si noir que nous avions peine à distinguer l'eau d'avec la terre...

Un vendredi soir de la fin d'août, Alexis Tremblay vint chez nous et dit à mon père :

—"Onésime, demain matin, on devrait aller aux bleuets au Cap-à-l'Est. Il y en a sans bons sens à ce

qu'il paraît. C'est Ignace Couturieer qui est allé là, l'autre jour, à la chasse, qui m'a dit ça.

—"De fait, répondit mon père, c'est une bonne idée et m'est avis que ce serait pas une extravagance de prendre un petit congé. Ça fera plaisir aux femmes et aux enfants.

Le Cap-à-l'Est est de l'autre côté de la baie. Alexis Tremblay ajouta:

"Nous irons dans la goélette d'Alexis Simard. Nous partirons demain matin et reviendrons lundi. Nous coucherons là deux nuits dans une cabane de branches de sapin que nous construirons."

Vous pensez si nous étions contents tous, les enfants et nos mères. De fait, nous partions le lendemain matin à la fine pointe du jour, en goélette, avec toutes les provisions dont nous pouvions disposer. Nous étions vingt dans la goélette qui mouilla, une heure après, de l'autre côté de la baie. La belle journée ! Il faisait un temps tiède et beau soleil. On ramassait aux flancs du cap des bleuets à la "jointée". Il y en avait que tout était bleu. A l'ombre, sous les coudriers et les bouleaux, ils étaient gros comme les noisettes de la Rivière-à-Mars, charnus comme des prunes et juteux comme des framboises. Le samedi, nous en ramassâmes au moins une vingtaine de chaudières. Le soir, mon père, Alexis Tremblay, Ignace Couturier, Joseph Lapointe et Louis Villeneuve construisireent une grande cabane en branches de sapin recouverte d'écorce de bouleau. Tout le monde s'ins-

talla à l'intérieur et on en ferma l'entrée avec deux sacs de toile. Nous avions laissé nos bleuets en dehors, près de la cabane, dans une grande boîte de bois. Et nous nous couchâmes, les membres de chaque famille ensemble, tout autour de la cabane, pendant qu'au centre un feu de fougères et de feuilles de bouleau était allumé pour chasser les mouches qui nous assaillaient encore à cette époque de l'année.

Voilà qu'au beau milieu de la nuit, nous sommes éveillés par un sourd grognement que nous entendons tout près de la porte. Non, jamais, pour ma part, je n'ai autant eu peur; et ce n'est pas François Maltais qui me rassura quand, après avoir écarté un coin de la toile qui servait de rideau à la porte, il dit en se tournant vers mon père:

"Onésime Gaudreau, t'as ton fusil, j'suppose ; c'est un gros t'ours qui est à la porte et qui mange nos bleuets dans la boîte.

En effet, mon père avait apporté son fusil qui était dans un coin de la cabane, bien bourré de gros plombs. L'animal était à quatre pattes dans la boîte et se régalait de nos bleuets en grognant de plaisir. Mon père pointa le canon de son fusil par le coin de la porte et tira. Dans le calme de la nuit, j'ai jamais entendu un coup de fusil pareil. L'ours, touché en plein dans la tête, tomba à la renverse dans la boîte. Alors tout le monde sortit de la cabane. La lune, piquée au-dessus de la baie, éclairait comme dans le jour. Quelle confiture ! Les hommes sortirent la

bête de la boite, on imagine dans quel état. On dut aller chercher des seaux d'eau sur la grève pour la laver avant de la dépécer. Personne n'avait plus sommeil, et le reste de la nuit se passa à peler l'ours et à couper sa viande par quartiers que nous fîmes tremper dans de l'eau fraîche pour les conserver. Nous ne pensions jamais manger d'aussi bons rôtis. On eut dit du porc frais.

Le fait est que le lundi matin, lorsque nous arrivâmes chez nous, pour nous amuser, nous fîmes accroire aux femmes qui étaient restées aux campes, que nous avions trouvé au pied du Cap-à-l'Est un cochon perdu et qui s'était, sans doute, échappé de Chicoutimi ; que nous l'avions tué, ce qui nous avait permis de nous régaler de porc frais. Les femmes, crédules, firent rôtir ce qui restait des quartiers de l'ours, et restèrent convaincues qu'elles avaient mangé des "socs" de porc...

XII

Un autre hiver passa pendant lequel l'on coupa beaucoup de billots de pin. Constamment, l'on entendait, autour de la baie, le bruit sourd des haches sur le tronc des arbres chargés de neige: pan! pan! On charroyait ces billots sur les bords des Rivières-à-Mars et Ha! Ha! en attendant qu'au printemps on les roulât dans l'eau où ils seraient maintenus à l'aide d'estacades ou de "booms".

Les petites colonies de la Grand'Baie et de chez Mars Simard, — futur Saint-Alphonse, — ne cessaient d'augmenter grâce à l'arrivée de nouveaux venus de la Malbaie, de la Baie Saint-Paul, de Saint-Urbain et de Sainte-Agnès, vieilles et vénérables paroisses de Charlevoix qui se dévouaient pour établir leurs jeunes fils dans cette nouvelle terre promise qu'elles croyaient avec raison avoir découvert.

A la Grand'Baie, l'on commençait déjà à remplacer les campes de bois rond par des maisons plus confortables faites de pièces de bois équarries à la "grand'hache". Un chemin, cahoteux, malaisé, mais un chemin quand même, avait été tracé entre les deux petites

colonies et l'on avait même construit un pont de fortune sur la Rivière-à-Mars. Malgré la défense de la Compagnie de la Baie d'Hudson, des tentatives de défrichement avaient été faites autour des habitations en vue de semences de légumes et de céréales qui avaient réussi, d'ailleurs. Ces fils de la terre de Charlevoix prévoyaient que les chantiers seuls ne pouvaient durer longtemps et qu'il faudrait bientôt plus que la hache pour les faire vivre. Pour ceux-là, les échos de la forêt saguenayenne répercutaient souvent l'appel de la terre. Connaisseurs par atavisme, ils avaient remarqué, dès leur arrivée, que cette terre où poussaient les beaux pins qu'ils abattaient était d'une riche argile et qu'il y pousserait aussi facilement du blé et tout ce qui était nécessaire à la vie du monde. Aussi, dès l'été de 1839, de minuscules potagers se tassaient autour des campes. Quelques légumes, d'une belle venue, à l'automne, récompensèrent l'effort. Ces petits potagers s'agrandirent, le printemps suivant. Et l'on agrandit également les défrichements autour des campes. L'on sema des pois, du blé, un peu d'avoine. La terre saguenayenne s'entr'ouvrit avec complaisance pour offrir ces produits tout nouveaux pour elle.

Les femmes, d'abord, et les enfants éprouvaient un plaisir indiscible à ces petits travaux préliminaires de la terre pendant que les hommes continuaient, selon les prescriptions de leur contrat, à abattre les grands pins de la baie...

Mais le plaisir pour tous, au milieu de l'été, de voir se dessiner, parmi les campes, les carrés vert tendre des carottes, les couches violacées des betteraves, le corticelli des queues d'oignons; de voir s'arrondir, sur leurs buttes de terre, les citrouilles géantes, semblables à de pleines lunes dorées dans la verdure sombre de leurs feuillages à barbillons !...

A cette vue, les hommes étaient pris de nostalgie de la terre et quelques-uns semblaient négliger la "pinière". Ils montraient moins de coeur à la hache et, le soir, après leur rude journée dans la forêt, comme avec plaisir, ils aidaient les femmes et les enfants à sarcler, à renchausser, à bêcher dans les minuscules jardinets !...

Pourquoi, à partir des campes et de ces jardinets ne s'étendrait-il pas d'immenses champs de blé, d'avoine, d'orge; de vastes prairies qui s'en iraient fixer leurs "trécarrés", là-bas, sur les coteaux que cache encore la forêt primitive ?... Rève ?... Pourquoi pas réalité ?

Le rêve dura peu. Et la réalité vint, vite, à tire d'aile, franchissant par bonds fantastiques la ligne des monts abruptes de ce rude pays. Mais avant, il fallut davantage passer par le creuset des épreuves qui arrivèrent par la Rivière-à-Mars. Les chantieers de bois avaient été considérables durant l'hiver de 1839-40. Au printemps, pour retenir toutes les billes coupées durant l'hiver et que l'on avait jetées à la rivière, on avait construit de longues estacades, pièces de gros bois re-

liées par des chaînes et solidement attachées sur les rives, de chaque côté de l'embouchure de la rivière. Voilà qu'une nuit de mai, sous la force des eaux tumultueuses de la rivière grossie par la fonte des neiges abondantes tombées durant l'hiver, ces chaînes de bois se rompirent. Le torrent, en quelques instants, éparpilla tous les billots autour de la baie, puis dans le Saguenay qui en entraîna ensuite jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Ce fut une perte à peu près complète. On put recueillir quelques centaines de ces grumes dans les anses de la baie, mais ce travail fut plus dispendieux que profitable.

Les fruits du travail de l'hiver étaient à peu près perdus. La Société comptait sur cette coupe pour se refaire quelque peu des dépenses de l'établissement. Et ce fut cet été-là que les hommes commencèrent à se tourner sérieusement vers la terre qui, au moins, elle, ne devait pas provoquer de ces subites et stupides catastrophes.

Ils furent encouragés de ce côté par le curé de la Malbaie, l'abbé Levesque, qui, durant l'été, vint faire une nouvelle visite à ses anciens paroissiens, accompagné, cette fois, de son collègue de Sainte-Agnès, l'abbé Godfroi Tremblay. Les deux missionnaires encouragèrent de leur mieux les malheureux colons à supporter avec résignation l'épreuve du printemps, mais ils surent profiter de l'occasion pour leur démontrer que l'avenir des petites colonies de la Baie des

Ha! Ha! était plutôt dans la culture du sol que dans la "pinière".

On ne se livra pas moins à des chantiers encore plus considérables pendant l'hiver qui suivit. On voulait avec raison se refaire des pertes du printemps. Mais le malheur s'acharnait sur la malheureuse Société des Vingt-et-Un. Au début du printemps de 1841, nouvelle catastrophe. Les estacades se rompent encore et tout le bois coupé pendant l'hiver est perdu. Mûri par la coûteuse expérience du printemps précédent, on ne fait plus même les frais de recueillir les billes qui s'échouent, ici et là, à l'entour de la baie.

Ces deux rudes épreuves, à la vérité, affaiblirent quelque peu les courages. La Société s'en ressentit. Quelques sociétaires parlèrent de vendre leurs parts pour se livrer ensuite définitivement à la culture de la terre. Les autres ne les découragèrent pas. L'été précédent, l'on avait construit, pour l'usage de la Société, une goélette de moyenne taille. Le petit voilier avait accompli au mois d'octobre, un voyage à Chicoutimi où les associés qui le montaient avaient fait la connaissance de M. William Price qui leur avait offert d'acheter, quand ils voudraient, leurs actions dans la société.

Au lendemain de la dernière catastrophe, pas moins de la moitié des sociétaires, découragés, se rendirent de nouveau à Chicoutimi dans leur goélette, et, effectivement, vendirent à sacrifice, à M. Price, leurs inté-

rêts dans la Société des Vingt-et-Un qui se trouva du coup contrôlée par la Maison Price de Québec.

C'était le commencement de la fin. Elle ne devait plus durer longtemps, l'humble petite société fondée durant l'hiver de 1837, à la Malbaie, par Alexis Tremblay et ses compagnons, pour réaliser le rêve conquérant de grandes entreprises forestières... mais sur les débris duquel, bien vite, le grondement sinistre des eaux torrentielles de la Rivière-à-Mars et de la Rivière Ha! Ha! est venu tinter comme un glas ironique et moqueur. Un an après, elle n'existait plus...

Mais le glas faillit sonner non seulement sur le beau rêve envolé de la vaste exploitation forestière entreprise dans les forêts saguenayennes, mais aussi sur celui que l'on avait timidement esquissé autour des minuscules potagers bêchés parmi les campes de la Grand'Baie et tissé dans la vague étendue imaginaire des champs et des prairies que l'on se plaisait à faire monter jusqu'à de lointains "trécarrés", en taillis, et bordés de noisetiers !...

Les catastrophes des printemps de 1840 et de 1841, alors que les fruits de deux hivers de travail opiniâtre dans la "pinière", furent anéantis n'étaient, à bien dire, que des épreuves préliminaires au désastre que ménageait l'été de 1841...

O nos ancêtres, nos courageux ancêtres qui de là-haut, — espérons-le — voyez ceux d'aujourd'hui, ployant, découragés, déprimés, sous le léger fardeau d'une contrariété à leur ambition, fermez les yeux et

pardonnez à la faiblesse de grands gâtés des hommes et des dieux !... Vous seuls avez pu savoir ce qu'étaient franchement l'adversité, le croque-en-jambe à l'ambition légitime, le réveil subit parmi les plus beaux rêves devenus cauchemars, dans le demi-sommeil d'une quiète existence ! Pardonnez nos plaintes et nos éternelles jérémiades contre un chemin cahoteux ou pour quelques jours de pluies à l'époque sacrée de la fenaison ou des récoltes.

XIII

"Hé! là, le feu, voyez, là-bas, le feu !"... cria tout à coup une femme qui lavait du linge sur la grève... "de l'autre côté de la baie !"

C'était une après-midi de juin atrocement chaude. La sécheresse règnait dans toute la région depuis plus de quinze jours. Pas une goutte de pluie n'était tombée pendant ce temps. Les bois et la terre étaient assoiffés. Dans la forêt on eut dit que les arbres, les arbustes, la mousse allaient s'enflammer au simple contact d'un rayon de soleil.

"C'est du côté de chez Caille", dit un homme qui travaillait sur le toit d'un campe. "C'est un gros feu!"

En un instant, les femmes et les enfants se rassemblèrent sur la grève, pour suivre les progrès de l'incendie qui, de minute en minute, prenait des proportions démesurées. Un nuage opaque de fumée s'étendait sur toute la baie. De l'autre côté, l'on voyait s'élever, au dessus de la forêt, puis se pencher de côté et d'autre, une immense colonne noire au milieu de laquelle l'on pouvait distinguer, de temps à autre, de longues flèches rouges qui montaient droit vers le ciel.

C'était l'incendie de touffes de résineux, pins, épinettes et sapins, qui se consumaient en un instant.

Pendant près d'une heure cependant, le feu resta presque stationnaire. Du petit village de la Grand'-Baie, on le regardait presque avec plaisir. Il ne semblait pas menaçant. Mais voilà que sur les quatre heures, une forte brise se mit à souffler, par rafales plus ou moins prolongées, puis en tempête. Alors, le feu, à l'extrémité de la baie, de se précipiter comme un torrent descendant des montagnes, le printemps à la fonte des neiges. Les arbres, les arbustes, les plantes, la mousse, l'humus craquant de sécheresse depuis quinze jours, et même les fourrés de bois vert les plus épais, s'enflammaient comme des paquets d'allumettes au passage du monstre rouge qui accélérait sa course à mesure que la brise, plus forte, le chassait.

De chez Mars Simard, l'on vit arriver le torrent, franchissant l'extrémité de la baie, comme vient une locomotive lancée à toute vapeur sur une voie libre.

Tout à coup un cri retentit dans le groupe réuni sur la grève et que la terreur commençait à gagner :

"Une chaloupe !"...

Trois hommes la montaient. On reconnut, à l'arrière, un prêtre. L'embarcation était à tout au plus un demi-mille du rivage. C'était l'abbé Bourret, curé de la Malbaie, qui juste à ce moment tragique, arrivait pour donner une nouvelle mission aux gens de la Grand'Baie et des autres établissements. Le vent soufflait en tempête. Les rameurs de la chaloupe, incapa-

bles de diriger leur embarcation sur le rivage, durent forcément atterrir sur l'îlot qui était au milieu de l'anse. Le missionnaire et ses compagnons y débarquèrent et c'est là qu'en priant, à genoux sur la grève, les bras en croix élevés vers le ciel, l'abbé Bourret assista au terrifiant spectacle de l'ouragan de feu, passant par dessus les quelques campes de chez Mars Simard, franchissant comme si de rien n'était la Rivière-à-Mars, arrivait sur les campes avec un train d'enfer. On entendait le grondement des flammes.

"Sauvons c'qu'on peut !... On va tous brûler!" cria Alexis Tremblay qui, à la vue de l'incendie menaçant, était sorti du bois avec les autres hommes.

"Père! Père!", criaient, sur la grève, les femmes et les enfants, vers l'îlot où priait le prêtre. "Père, sauvez-nous !..."

Une pluie d'étincelles et de cendres légères, chassée par le vent se mit à tomber sur les campes, tandis que se faisait entendre un crépitement continuel, sourd et sonore, selon les rafales et les accalmies. Une bourrasque plus forte fit, un instant, disparaître toute la forêt derrière un énorme rideau de fumée dont le haut, courbé par la brise, s'étendait comme une voile mobile, à travers le ciel obscurci. Puis, le bruissement des flammes, à mesure que celles-ci prenaient corps, grâce à l'abondance des éléments qu'elles trouvaient à dévorer, devint un sourd grondement, effrayant, comme le tonnerre au fond du ciel noir, par une nuit d'orage. Quelle vitesse terrifiante avait pris, soudain, le feu,

sous la poussée du vent qui ne cessait d'augmenter en violence !...

Des cris d'effroi percèrent l'espace au-dessus du village, et l'on entendit de menus et rapides battements d'ailes. Ce fut comme de petits projectiles qui sifflaient dans l'air. Des voliers d'oiseaux de toute grosseur et de tout plumage, en masses compactes, filaient vers le nord. On les voyait surgir à travers la fumée, de tous les points de la forêt en feu, s'élancer dans l'air libre, et fuir, à tire d'ailes, loin de la tourmente embrasée. C'était une retraite générale, tout en désordre, de la population aérienne de ce coin de la forêt saguenayenne.

Pendant ce temps, hommes, femmes et enfants vidaient les campes et transportaient sur la grève tout ce qui s'y trouvait. La femme de Michel Gagné était en ce moment malade au lit dans son campe. Vite, quatre hommes coururent à ce dernier et amenèrent sur la grève la pauvre malade, sur un matelas. Et, comme à un moment, le feu menaçait même la grève, on construisit en hâte avec des pièces de bois échouées sur le sable une sorte de cajeu sur laquelle l'on plaça la malheureuse, et qu'on lança sur l'eau. Au cas où le feu gagnerait la grève, l'on devait pousser le cajeu au large, à la grâce de Dieu, et le suivre dans le courant.

Sur l'îlot, le missionnaire priait toujours, les bras au ciel.

Le bruit des flammes devenait effroyable à mesure qu'elles approchaient. C'était à la fois un feu de cimes et de base qui détruisait tout sur son passage. Il s'attaquait à la mousse qu'il happait goulument, ainsi que les brindilles sèches et les touffes d'herbes; il fouillait l'humus, brûlait la racine des arbres, puis les flammes se mettaient à grimper le long des troncs, léchaient les écorces et, en un instant, crépitaient avec sonorité dans les frondaisons. Et le feu avançait avec une vitesse terrifiante.

Tout à coup, il y eut une accalmie. De l'îlot, on entendit crier: "Courage, mes enfants !"...

Ce ne fut pas long. Le vent se remit à souffler plus fort que jamais. Mais, ô miracle! il avait "viré". Les flammes du brasier qui allaient fondre d'un instant à l'autre sur les campes inclinaient maintenant, ainsi que la fumée, vers le nord. Le feu reprit sa course, mais de ce côté, laissant le village comme une proie trop facile et qu'il dédaignait, préférant les opulents bosquets du nord de la baie.

Un cri de triomphe s'échappa de toutes les poitrines. Le petit village était sauvé. Le vent ayant changé, la chaloupe du missionnaire put bientôt aborder la rive. On reçut l'abbé Bourret avec des transports indiscibles de joie et de reconnaissance. Personne ne doutait que ce fut à ses ardentes prières que l'on dut le salut.

Puis, peu après, arrivèrent, par la grève, hâves et dépenaillés, manquant de tout, ayant tout perdu,

les familles établies chez Mars Simard. Aborda même, aussitôt après, une chaloupe venant de l'autre côté de la baie et qui portait les familles du Ruisseau-à-Caille et de l'Anse-à-Benjamin qui étaient également ruinées, mais qui avaient pu se sauver.

Pendant la soirée, dans la maison d'Alexis Simard où tous étaient réunis, l'abbé Bourret entonna un vibrant TE DEUM.

Mais la forêt, à l'entour de la baie, était en grande partie détruite. L'incendie, pendant plusieurs jours, monta, monta, gagna le lac Saint-Jean, y détruisit les premiers établissements, forçant les habitants à chercher refuge dans les eaux du lac.

Et cette année 1841 ne fut plus connue, dans la suite, par toute la région, que sous la désignation de "l'Année du Grand Feu".

XIV

Alors on se tourna pour de bon vers la terre.

A la Grand'Baie, chez Mars Simard, au Ruisseau-à-Caille, à l'Anse-à-Benjamin, durant cet été 1841, les défrichements s'agrandirent de façon sensible. Le feu avait fait, de son côté, de la "terre neuve". Et l'on eut dit qu'il avait "engraissé" la terre, comme ces savanes à bleuets où, une année, il faut mettre le feu pour que la cueillette des années suivantes soit plus abondante.

A la fin de l'été, dans les petits potagers de la Grand'Baie et dans les minuscules champs à céréales, les grains étaient hauts et épais et les légumes "grenus" sans bon sens, disait-on. Même, de bonne heure, à l'automne, Alexis Tremblay avait chargé la goélette de tout ce qu'avait en plus la petite colonie, et il était allé vendre le tout à Québec. Quand il revint, au moment où l'on craignait que les premières glaces allaient l'empêcher de gagner la baie, on apprit avec satisfaction et fierté, on l'imagine, qu'il avait tout vendu à de bons prix. Il ne lui restait plus une pomme de terre. L'argent qu'il rapportait remplaça, pour

une bonne partie, celui que l'on perdait dans la "pinière".

Le feu avait été une épreuve salutaire.

Comme, durant l'hiver de 1841-42, les hommes n'avaient rien à faire dans les terres neuves, ils firent de nouveaux chantiers, et, cette fois, réussirent. On coupait des billots dans les parties laissées à peu près intactes par l'incendie. Au reste, nombre d'arbres que le feu avait dépouillé de leurs branches et dont il n'avait que léché l'écorce du tronc, fournissaient encore d'imposantes grumes.

Au printemps, un agent de la Maison Price, M. Robert Blair, s'en vint s'installer à la Baie des Ha ! Ha ! pour acheter sur les lieux mêmes, tout le bois qui s'y coupait et l'expédier à Chicoutimi, à mesure qu'il en faisait l'acquisition. Robert Blair s'établit à la Grand'Baie même et y demeura pendant de longues années. Il fut l'une des personnalités remarquables de la localité et y mourut longtemps après que Saint-Alexis et Saint-Alphonse fussent canoniquement érigées en paroisses. C'est dire que tout en s'occupant de la culture de la terre, les pionniers du Saguenay continuaient de demander à la forêt le travail de l'hiver et l'argent que leur fournissait la vente de leur bois au représentant local de la Maison Price.

Le village progressait à vue d'oeil. Et c'était la même chose du côté de chez Mars Simard.

Au mois de juin de 1842, le curé de la Malbaie, l'abbé Bourret, vint de nouveau donner une mission,

mais moins tragique, celle-là, que celle du printemps précédent. Elle fut même marquée par un très heureux événement. L'année précédente, avant de partir, il avait marqué l'emplacement d'une chapelle que l'on avait en grande partie construite pendant l'automne et l'hiver. On fit même les exercices de la mission dans la nouvelle chapelle, et la bénédiction du petit temple eut lieu au milieu de grandes fêtes qui attirèrent tous les gens de la baie et des divers établissements du Saguenay. Il vint même de Chicoutimi une goélette chargée de monde.

Un peu après, à la fin de l'été, nouvelle fête. Un riche marchand de la Baie Saint-Paul, qui était déjà venu souvent à la Baie des Ha! Ha! fit don à la colonie d'une cloche qui fut solennellement placée dans le clocheton de la petite chapelle où elle remplaça la scie primitive qui achevait de se rouiller toujours accrochée au même pin de la lisière de la forêt.

Pourquoi pas désormais un prêtre résident à la Grand'Baie ?...

Cela ne devait pas tarder. Alors, tout se passait presque normalement dans la petite colonie. Le printemps, il y avait les semailles dans les champs qui s'agrandissaient à vue d'oeil ; l'automne, on recueillait les récoltes généralement satisfaisantes. Pendant l'hiver, l'on faisait encore la coupe des billots, ce qui procurait l'argent nécessaire aux familles.

Oui, pourquoi pas maintenant un prêtre résident à la Grand'Baie ?

A la suite de sa dernière mission, l'abbé Bourret avait représenté à S. G. Mgr Joseph Signai, évêque de Québec, le besoin pressant qu'avaient les missions saguenayennes d'un prêtre. L'évêque de Québec reçut favorablement la requête du curé de la Malbaie et ce fut avec une joie indiscible qu'au mois d'août, 1842, on apprit qu'à l'automne, un prêtre viendrait qui établirait sa résidence à la Grand'Baie. Vite, l'on construisit, attenant à la chapelle, une petite sacristie qui devait servir de demeure au curé en attendant un presbytère.

L'évêque de Québec et le curé de la Malbaie ne trompèrent pas les colons de la Baie des Ha! Ha! En effet, le 2 novembre de cette année-là, M. l'abbé Charles Pouliot, qui était vicaire à la Malbaie depuis quelques années, arrivait à la Grand'Baie, muni de lettres de mission qui en faisaient en même temps que le premier curé de la Grand'Baie, le desservant de tous les postes de chantiers et autres que l'on comptait dans la région saguenayenne.

L'abbé Pouliot fut reçu, on l'imagine, avec les transports de la plus vive allégresse. Le premier dimanche après son arrivée, il réunit tous les membres de la colonie et il fut décidé que les habitants devraient lui payer annuellement une somme de $400.00. M. Price, pour sa part, s'engagea à payer cent dollars pour une partie des frais de la mission.

Ce dimanche-là, par une heureuse coincidence, les deux premiers baptêmes de la nouvelle paroisse furent

inscrits sur les régistres de la mission. Il y avait un régistre; la paroisse était pratiquement fondée. On devait lui donner le nom patronymique de Saint-Alexis en l'honneur d'Alexis Tremblay, le chef de la Société des Vingt-et-Un qui en furent les fondateurs.

Un peu plus tard, au début de janvier, 1843, le curé Pouliot convoqua la première assemblée régulière de la paroisse. Il s'agissait de nommer trois syndics. Les noms qui sortirent des urnes furent ceux de Antoine Mailloux, Denis Boivin et Alexis Simard. L'on se mit aussitôt à vendre les bancs dans la chapelle et, moyennant une faible redevance annuelle, chacun put avoir sa place dans le petit temple.

Les archives primitives de la première paroisse du Saguenay contiennent encore, pour cette année de 1842, la mention d'un autre heureux événement pour la courageuse petite colonie d'outre-Laurentides. En effet, au cours de l'été, le gouvernement de Québec fit diriger par M. Boniface Cimon, de Charlevoix, une sérieuse exploration de la région qui s'étend entre Saint-Urbain de Charlevoix et Saint-Alexis du Saguenay, afin de savoir s'il serait possible de mettre en communication Charlevoix et le Saguenay par le moyen d'une route. Le rapport de M. Cimon fut favorable. De sorte que la confection du chemin fut décidée. On en fit même le tracé l'année suivante. Ce travail fut rapidement accompli, grâce à la diligence d'un arpenteur de la Malbaie, M. Jean-Baptiste Dubergé.

Le Saguenay est maintenant relié au vieux comté de Charlevoix par un chemin convenable. Les jours des braves petites goélettes sont finis. Maintenant les colons affluent de tous les côtés. La paroisse de Saint-Alexis doit nécessairement s'agrandir ainsi que celle de Saint-Alphonse et c'est par l'agriculture qu'elles progresseront. La Société des Vingt-et-Un n'existe plus. Ses derniers actionnaires ont vendu leurs parts à M. Price qui est désormais maître des richesses incalculables de la région saguenayenne. Il a les capitaux nécessaires et pendant cent ans encore, et plus, les forêts du Saguenay retentiront des coups de hache des milliers d'hommes que, chaque hiver, la Maison Price engagera pour les presque légendaires chantiers de bois du Saguenay.

Pendant l'hiver, les hommes travaillent dans ces chantiers. En été, c'est la terre qui les invite à recevoir leurs sueurs. Une ère nouvelle commence.

XV

L'élan était donné.

Le Saguenay maintenant attire les regards de la province, en attendant — un siècle plus tard, il est vrai, — qu'il attire l'attention du monde entier.

Jusqu'ici nous avons vu se dévouer pour la Société des Vingt-et-Un — déjà ancienne, — les curés de la Malbaie et de la Baie Saint-Paul, et aussi l'abbé Charles Pouliot qui aura été le premier et le seul curé de l'ordre séculier durant cette première partie de l'histoire du Saguenay agricole.

Voici maintenant arriver au Saguenay les grands, les héroïques "vagabonds" de l'Immaculée; les Oblats. Ils sont, peut-on dire, de tous les pays: de ceux-là où règne le "grand silence blanc" comme de ceux que cuit éternellement le soleil implacable de l'hémisphère sud....

Les Oblats! "O.M.I. ! Ces trois lettres resplendissent dans le ciel de gloire du Canada", disait Louis-Frédéric Rouquette dans son EPOPEE BLANCHE.

Ce fut en octobre 1844, que Mgr Joseph Signai, alors évêque de Québec, autorisa les missionnaires

Oblats de Marie Immaculée à établir une maison de leur ordre au Saguenay et à donner des missions dans son diocèse. Ces religieux reçurent leurs lettres de mission le 4, et le 8, après une imposante cérémonie dans la chapelle du séminaire de Québec, ils prenaient, en goélette, la route du Saguenay où ils arrivaient le 15 du même mois. Ils étaient quatre: les Pères Jean-Baptiste Honorat, supérieur de la mission, Flavien Durocher, Médard Bourassa et Pierre Fisette. Ils furent reçus à Saint-Alexis par l'abbé Charles Pouliot qui n'avait pas voulu abandonner son poste avant leur arrivée.

Les nouveaux missionnaires se mirent à l'oeuvre dès le lendemain. Deux d'entre eux, les Pères Fisette et Durocher, partirent pour aller visiter toutes les missions établies le long du Saguenay, à l'Anse-Saint-Jean, à la Rivière-Sainte-Marguerite, au Petit-Saguenay, à l'Anse-au-Cheval, aux Petites-Iles. Pendant ce temps, le père Honorat et le Père Bourassa commencèrent les démarches nécessaires en vue de construire deux chapelles, l'une parmi la petite colonie de chez Mars Simard, qui fut le début de la paroisse de Saint-Alphonse, et l'autre à Chicoutimi.

Mais nous n'avons pas à relater, ici, l'histoire, héroïque, comme partout ailleurs, des missionnaires Oblats dans la région saguenayenne. Restons à Saint-Alexis, siège des premiers colons du Saguenay.

Le Père Honorat se multiplie à Chicoutimi. Les Pères Durocher et Bourassa s'en vont exercer leur

zèle dans les missions sauvages de la Côte Nord du Saint-Laurent: à Mingan, aux Sept-Iles, à Godbout, aux Ilets-Jérémie, à Tadoussac. Pendant ce temps, ils ne cessaient d'étudier la langue montagnaise afin de rendre leurs missions aussi fructueuses que possible.

Le Père Fisette reste à Saint-Alexis. En septembre, 1847, il est remplacé par le Père Pierre Garin.

A cette époque-là, — automne de 1845 — le Père Honorat envoie un rapport à son évêque sur toutes les missions du Saguenay. L'on y compte déjà trois mille âmes dont 1500 à la Baie des Ha! Ha!

Les Vingt-et-Un sont déjà loin; ou plutôt, ils se sont multipliés. Le rapport constate qu'il y a partout un grand élan pour la culture et que de tout côté se font des défrichements considérables. Tout le monde est à la terre. A l'automne, des goélettes partent pour Québec chargées à pleins bords des produits aussi riches que variés de la jeune terre saguenayenne.

On est heureux. L'avenir apparaît en rose.

Hélas! du jour au lendemain, il se présenta en rouge. L'épreuve du feu de 1841 se renouvela au printemps de 1845, avec plus de brutalité encore, avec plus de désastreuses conséquences.

Le printemps, cette année-là, avait été hâtif. Dès le 5 mai, l'on s'était mis aux travaux des champs. On labourait, on hersait. On allait semer dans quelques

jours. Mais depuis la fin d'avril, la sécheresse règnait dans tout le pays. Comme en 1841, un rayon de soleil pouvait allumer un incendie dans la forêt, tant celle-ci était sèche.

Et, une après-midi, le feu éclata, foudroyant. En un instant, tous les alentours de la baie ne furent plus qu'un ardent brasier qu'alimentait un fort vent du nord-est. En moins de deux heures, le feu consuma toutes les maisons de Saint-Alphonse, de l'Anse-à-Benjamin, et la plus grande partie de celles de Saint-Alexis. Les moulins, les quais, même les pièces de bois des estacades furent également la proie des flammes. Tout fut perdu. On ne put à peu près rien sauver, tellement le feu courait vite à travers champs et forêts. Il avait pris naissance, comme la première fois, du côté de l'Anse-à-Benjamin. Il avait eu pour cause un feu d'abattis dont le vent avait porté des étincelles vers la forêt proche.

Ce fut de la consternation. Tant de travail, et un si rude travail, anéanti en quelques heures ! Tout Saint-Alexis allait y passer, assurément.

Le père Honorat était sur les lieux depuis les débuts de l'incendie. On le supplia de faire un miracle. Le saint missionnaire, le coeur plein de tristesse, alla se placer à l'endroit où le feu maintenant faisait rage, à quelque distance de la chapelle. Il se mit à genoux et pria ardemment. Puis, se levant, il traça avec un bâton sur le sol une ligne, conjurant

les flammes de ne pas la franchir. Et, en effet, le feu s'arrêta là. Il n'alla pas plus loin. La chapelle fut sauvée ainsi que toutes les dépendances et les maisons qui se trouvaient de ce côté.

Voilà le fait qui a été raconté par les anciens du Saguenay.

Le lendemain de la catastrophe, à peu près toutes les familles de la Baie des Ha! Ha! étaient sans logement. Une grosse goélette de M. Price était dans la baie. On y fit monter une soixantaine de familles qui prirent la route de la Malbaie où elles devaient demeurer jusqu'à ce que furent reconstruites les maisons incendiées de Saint-Alexis, de l'Anse-à-Benjamin et de chez Mars Simard.

Grâce au Père Honorat qui partit aussitôt pour Québec, une souscription s'organisa dans la vieille cité de Champlain et dans des paroisses d'alentour, même par tout le diocèse. Huit jours après, un petit bateau à vapeur arriva à la baie chargé de provisions et de vêtements. Le gouvernement, la cité de Québec, l'archevêché et nombre de personnes envoyèrent même de l'argent aux malheureuses victimes du "grand feu du Saguenay". Ces aumônes permirent aux infortunés colons de la Baie de vivre pendant plusieurs mois. Ils avaient réussi à ensemencer leurs terres et, à l'automne, la récolte fut prodigieusement abondante. On put la vendre à bon prix. La confiance revint. Le découragement s'en fut loin, au nord. Après les mois-

sons, l'on commença à reconstruire les habitations incendiées.

Aux premières neiges, à peu près rien ne subsistait du désastre du printemps.

XVI

Le dernier incendie forestier valut à la région saguenayenne une nouvelle mission qui vint s'ajouter à celles de Chicoutimi, de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse.

Ce fut le "Grand Brûlé" canoniquement érigé, quelques années plus tard, sous le nom de Notre-Dame de Laterrière. Le feu avait fait des ravages considérables en cet endroit de la forêt saguenayenne. Une grande étendue de terrain même se trouva tout naturellement défrichée, prête à être cultivée. Les Pères Oblats eurent la bonne idée de se faire concéder un grand nombre de lots, y firent de "la terre", construisirent une petite scierie mécanique, un moulin à farine, et il y eut là, en peu de temps, au sud-est de la Grand'-Baie, une mission très prospère. On l'appelait le "Grand Brûlé".

Précédemment, à la suite du dernier incendie, le gouvernement avait fait arpenter par M. Jean-Baptiste Duberger tout le canton Bagot où se trouvaient les établissements de Saint-Alexis, de Saint-Alphonse et du Grand Brûlé. Cet acte officiel ne fut pas sans don-

ner de l'importance aux missions de la Baie des Ha! Ha! Saint-Alexis prospérait à vue d'oeil. Dans l'automne de 1846 on y établit le premier conseil municipal et la Propagation de la Foi alloua à la paroisse une somme de $400.00 pour l'achat d'un terrain qui deviendrait la propriété de la Fabrique et dont les revenus devaient servir à l'entretien des missionnaires.

Le Père Honorat était tout zèle et voyait à tout du côté temporel comme du côté spirituel, non seulement à Saint-Alexis, mais dans toutes les autres missions et à Chicoutimi. Pendant quelques mois de cette année de 1846, il était aidé dans son apostolat par un jeune prêtre séculier, M. l'abbé Lazare Marceau, qui résidait avec lui à la Grand'Baie. Ce prêtre zélé, dévoué, était d'un grand secours au Père Honorat, mais voilà qu'au mois d'octobre, l'abbé Marceau reçut de ses supérieurs l'ordre d'aller immédiatement s'établir à Tadoussac d'où il irait ensuite desservir les missions de la Rivière Sainte-Marguerite et du Petit Saguenay. Il fut cependant remplacé à la Grand'Baie par un autre prêtre séculier, l'abbé Jean-Baptiste Gagnon, qui ne fit cependant que passer en cet endroit, puisqu'il fut aussitôt envoyé par le Père Honorat, approuvé par son évêque, à Chicoutimi dont il devint le premier curé. Il y demeura jusqu'au 29 septembre 1854.

En même temps qu'au point de vue religieux s'organisait le Saguenay, s'ordonnait également le gouvernement civil. Il y avait déjà un premier conseil muni-

cipal fondé en 1846 à la Grand'Baie et qui faisait des merveilles. En 1847 fut établie au Saguenay la première cour des Commissaires. Ses résultats furent des plus bienfaisants. Jusque-là on se faisait justice comme l'on pouvait, et les missionnaires ne réussissaient pas toujours à calmer certains esprits surexcités par l'alcool qui, là comme ailleurs, au Canada, avait commencé d'exercer ses ravages, grâce aux communications plus faciles et à l'émigration plus nombreuse. Il y eut des désordres lamentables dans certains établissements de chantiers. L'on ne réussissait pas toujours à arrêter les coupables et l'on avait toutes les peines du monde à transporter à Québec ceux que l'on pouvait maîtriser. La plupart du temps, ils échappaient à la justice. Dans ces circonstances, on imagine que la Cour des Commissaires fut d'un grand secours. Les missionnaires ne cessaient de mener une campagne énergique contre l'abus de l'alcool, mais ils manquaient des sanctions corporelles qui sont souvent, pour bien des individus, le commencement de la sagesse.

Mais heureusement, cela n'empêchait pas le Saguenay de se coloniser avec une rapidité vertigineuse. Ce fut à cette époque, de 1848 à 1850, que se fondèrent dans les vieilles paroisses de la rive sud du fleuve Saint-Laurent plusieurs sociétés de colonisation qui commencèrent des travaux considérables, notamment dans le Haut-Saguenay, et auxquelles l'on doit la fondation du Lac Saint-Jean agricole.

L'objet de ces sociétés de colonisation était de relier le Saguenay proprement dit au Lac Saint-Jean, qui, semblait-il, depuis deux siècles — 1647, attendait son heure. La belle nappe d'eau de l'ancien Peokwagamy du Père Jean DeQuen était entourée de belles et riches forêts qui poussaient dans de la terre merveilleuse. On avait fait déjà maintes explorations de ce territoire et, dans les rapports, l'on ne tarissait pas d'éloges, sur la bonne qualité de la terre de cette vallée lontaine.

La façon de relier cette dernière au Saguenay était tout simplement de pratiquer des défrichements aux bords des rivières qui coulaient entre les deux régions.

Une première société se forma à la Malbaie et choisit des terres sur la Rivière-au-Sable qui, plus tard, devait arroser Jonquières qui devint la première ville d'importance après Chicoutimi et qui eut pour premier colon une femme, Marguerite Maltais, qui en 1848, s'établit là, en pleine forêt, avec ses deux jeunes fils.

Une seconde société de colonisation s'organisa à la Baie Saint-Paul et porta son attention aux bords même du lac Saint-Jean où elle se fit concéder des lots dont elle commença le défrichement. Puis une autre société prit des terres sur la péninsule même de Chicoutimi et se fit donner, en plus, par le Gouvernement, un octroi gratuit de cinquante lots de bonne terre de chaque côté de la grande ligne qui va de la Grand'-

Baie au Lac Saint-Jean; et c'est sur les premiers de ces lots que trois quarts de siècle plus tard, devait se trouver Arvida, la ville de l'aluminium.

Enfin, une quatrième société de colonisation se forma, la même année, à Saint-Pascal de Kamouraska et eut à sa tête le curé de cette paroisse, l'abbé Hébert, à la mémoire duquel, en 1926, on a élevé un monument à Hébertville, la première paroisse du Lac Saint-Jean, fondée par lui. C'est grâce à ces sociétés que s'érigèrent, peu après, les paroisses de Saint-Jérôme, de Saint-Bruno, de Saint-Cyriac, cette dernière disparue en ces dernières années à la suite de l'élévation des eaux du lac Kénogami.

Les missions de la Baie des Ha! Ha!, pendant ce temps, ne cessaient de prospérer, même le dernier de ces établissements, Grand-Brûlé où les Oblats possédaient un vaste domaine. L'auteur d'une petite brochure intitulée "Le Saguenay en 1851" dit en parlant de cette petite mission saguenayenne dont il attribue la fondation aux Oblats: "Les premiers arbres ont été abattus il y a à peine six ans, et déjà cette petite colonie a tout ce qu'il faut pour grandir et prospérer; une jolie église en bois, un moulin à scie et à farine, un chemin assez passable pour communiquer avec la Grand'Baie et un autre de deux lieues pour atteindre le "Portage des Roches". Ce chemin est le commencement de la grande ligne qui doit relier le lac Saint-Jean avec la mer, à la Grand'Baie".

En même temps que leur zèle apostolique s'étendait sur toute la région saguenayenne, sur la côte nord du Saint-Laurent, dans les missions sauvages du nord-ouest du Lac Saint-Jean, comme dans le haut du Saint-Maurice, chez les Têtes-de-Boule, les Oblats faisaient énormément pour la colonisation du futur "grenier de la province de Québec", durant la période de leurs missions au Saguenay — du 15 octobre 1844 au 5 octobre 1853. — Si O. M. I. sont des lettres de gloire pour le Canada, elles le sont tout particulièrement pour la région du Haut-Saguenay.

De 1847 à 1853, les archives saguenayennes ne sont remplies seulement que de la marche ascendante du progrès parmi les établissements de la Baie des Ha! Ha! C'est à la fin de cette période que l'évêque de Québec décida de remplacer les Oblats par des prêtres séculiers qui desserviront, désormais, tout l'"ancien Domaine du Roy".

XVII

La période des Oblats est finie. Les missionnaires de cet ordre immortel de Monseigneur de Mezenod qui ont passé, de 1844 à 1853, par les jeunes missions du Saguenay sont: les Révérends Pères Jean-Baptiste Honorat, Flavien Durocher, Médard Bourassa, Pierre Fisette, A. M. Grenier, E. Gauvin, Charles Arnaud, F. Grenier, Louis Babel, E. M. Sallaz, P. H. Pinet. Les Prêtres séculiers maintenant les remplaceront dans toutes les missions, du Lac Saint-Jean au Labrador.

En 1849, le père Honorat, à la suite de quelques difficultés avec l'agent des terres de la Couronne, M. John Kane, demanda son rappel qu'il obtint. Il fut remplacé par le Rév. Père E. Gauvin. Le Père Honorat retourna en France où il mourut en janvier 1863. Il laissait au Saguenay un souvenir impérissable.

Ce fut le 25 septembre 1853, que M. l'abbé L. Gill, vicaire à la cathédrale de Québec, reçut des lettres de mission pour aller remplacer les Oblats et desservir tous les postes situés le long du Saguenay. M. Gill ne demeura qu'un an à Saint-Alexis où il s'était fixé.

Il représenta à son évêque qu'il était mieux pour lui d'aller demeurer à la mission de chez Mars Simard, de l'autre côté de la rivière, où l'on comptait plus de familles. L'évêque accéda à cette demande. Il s'ensuivit, on le conçoit, une certaine antipathie de la part des gens de Saint-Alexis à l'égard de ceux de l'autre côté de la Rivière-à-Mars. Mais cela dura peu, M. Gill ou M. Morissette, son assistant, allait présider aux offices religieux, chaque dimanche, à Saint-Alexis.

La même année, M. Gill fut remplacé par M. Lucien Otis, qui était vicaire à la Baie Saint-Paul. Lui aussi devait desservir toutes les missions de la Baie des Ha! Ha! et il était seul. Aussi ne put-il suffire à la tâche. Il ne dut se rendre à Saint-Alexis que tous les trois dimanches, ce qui mit le comble au mécontentement des habitants de cette localité. Ils demandèrent un prêtre résidant à Mgr C. F. Baillargeon, administrateur du diocèse de Québec. On s'engageait à fournir au curé annuellement une somme de $400.00. La requête reçut bon accueil des autorités religieuses de Québec. Le 13 septembre de la même année, M. l'abbé L. Ant. Martel fut nommé curé de Saint-Alexis avec mission de desservir tous les postes situés le long du Saguenay. Ce prêtre déploya un zèle admirable dans l'exercice de son abondant apostolat. En certaines de ces missions saguenayennes, comme à l'Anse Saint-Jean, la population ne cessait d'augmenter et il fallait multiplier les visites. L'abbé Martel dut même y faire construire une chapelle, pendant qu'à

Saint-Alexis, il faisait construire une deuxième école et faisait de l'école du village une école modèle.

La paroisse est pratiquement fondée, avons-nous dit. Aussi, les archives paroissiales ne contiennent-elles plus que la mention des seuls événements qui marquent les progrès de la paroisse: mandement de Mgr de Tloa exhortant les paroissiens à payer régulièrement la dîme à leur curé, visite pastorale de l'évêque de Québec, en 1859, et démonstrations splendides qui marquent son passage à la Baie des Ha! Ha! et jusqu'au lac Saint-Jean; ouverture d'un nouveau cimetière en 1860 et additions considérables aux bâtisses de la Fabrique; requête des habitants pour demander à l'évêque l'érection canonique de la paroisse; achat d'ornements d'église, de vases sacrés, et combien d'autres menus faits.

Les défrichements s'étendent de tous côtés. La paroisse s'est agrandie considérablement. Des rangs ont été ouverts qui communiquent entre eux par de bons chemins qui tous convergent à l'église. On a baptisé au petit bonheur de la fantaisie des habitants ces rangs ou concessions. Quelques-uns sont affublés de noms assez cocasses et qui ne veulent rien dire. Pendant une de ses visites paroissiales, l'abbé Martel exhorta ses paroissiens à changer ces noms barbares de Cayouton, Frêmillon, Carcasson en des dénominations plus chrétiennes. Aussi, bientôt, le rang de la Rivière-à-Mars devient le Rang Saint-Louis, la con-

cession de la Rivière Ha! Ha! reçoit le nom de Saint-Jean et un autre rang est baptisé Saint-Charles.

Enfin, le grand jour arriva où la paroisse de Saint-Alexis fut canoniquement érigée. Par un caprice du hasard que furent longtemps à ne pas comprendre les gens de Saint-Alexis, leur paroisse fut canoniquement reconnue après celle de Saint-Alphonse, quand cette dernière place est considérée comme le deuxième établissement, après Saint-Alexis, fondé au Saguenay par les entreprenants colons venus de la Malbaie, en 1837.

Après les formalités requises qui commencèrent le 2 décembre, 1860, la paroisse de Saint-Alexis, le 21 mai, 1861, était canoniquement érigée, quatre ans après celle de Saint-Alphonse. L'érection civile suivit de près. Peu après, le 6 octobre, l'on fit l'élection des premiers marguilliers qui furent: MM. Léandre McNicoll, Roger Boily, Damase Gauthier, John Kane, André Bouchard, Etienne Bolduc, Roger Lavoie et Alexis Simard.

A la fin de l'été de 1863, nouvelle visite épiscopale au cours de laquelle les paroissiens de Saint-Alexis réussissent à obtenir de l'évêque que les revenus d'une terre que les Pères Oblats avaient achetée et qu'en partant ils avaient cédée au desservant des deux paroisses de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse, ne devaient revenir à l'avenir qu'au curé de Saint-Alexis, les Oblats représentèrent-ils, ayant eu surtout en vue de favoriser Saint-Alexis.

Un peu plus tard, au point de vue scolaire, on établit un nouveau système de cotisations qui permit à 213 élèves de se rendre aux écoles de la paroisse. C'était le système ordinaire en usage dans la province et qui remplaçait un mode de cotisation volontaire qui n'avait permis qu'à 126 enfants de fréquenter les écoles de la localité. Cette année-là, 1854, fut fondé, à Chicoutimi, le couvent du Bon-Pasteur et sept élèves de Saint-Alexis y obtinrent des succès satisfaisants.

L'année 1865, marque le départ de l'abbé Martel de Saint-Alexis. Il est remplacé par l'abbé A. J. Pelletier qui s'occupa, peut-on dire, pendant tout son règne de rehausser la beauté et le confort des édifices paroissiaux. Il construisit la première église qui remplaça la chapelle. Alors, plus exactement, en 1868, l'on comptait, à Saint-Alexis, 1381 âmes, reparties en 212 familles. Au point de vue religieux, la petite paroisse ne laissait rien à désirer.

Puis vint 1870. Ce fut une autre "Année du Grand Feu". C'était le troisième incendie considérable qui visitait la Baie des Ha! Ha! depuis 1837; mais ce jour du 19 mai, 1870, il n'y eut, à bien dire, qu'un seul feu et dans ce feu toute la région saguenayenne y passa.

Cependant, à peu près seule la paroisse de Saint-Alexis fut relativement épargnée par le nouveau désastre. Le feu, ceinturant tout le village, menaçant de tout détruire, poussé par un vent épouvantable, épargna les maisons; mais il brûla une grande partie

des semences, les clôtures et nombre de dépendances aux fermes. De sorte qu'il créa dans les finances des habitants un déficit qu'il fallut plusieurs années pour combler.

Puis l'abbé F. Brunet, en 1878, remplaça l'abbé Pelletier... Et il en fut ainsi jusqu'à nos jours, les curés se succédant dans la paroisse, à intervalles presque réguliers, chaque règne marqué par la série coutumière des menus incidents de la paroisse et qui n'ont d'intérêt que pour ses habitants.

XVIII

Mais l'histoire politique ?...

Elle est plutôt brève ; peu compliquée, en tout cas.

Elle commence vers 1854, alors que la région du Saguenay est appelée à choisir un député qui la représentera uniquement. De 1792 à 1830, les régions de Montmorency, — excepté l'Ile d'Orléans, — de Charlevoix, de Chicoutimi, du Lac Saint-Jean et du Saguenay ne formaient qu'un seul comté désigné sous le nom de comté de Northumberland et qui avait deux députés à faire élire. De 1830 à 1839, le comté de Northumberland est divisé en deux, le comté de Montmorency, — moins l'Ile d'Orléans, — et le comté du Saguenay. Ce dernier a droit à deux députés. Ce furent MM. P. de Sales Laterrière, Pierre Bédard, André Cimon, Xavier Tessier, Charles Drolet. En 1838, le gouvernement anglais, en face de la tournure que prenaient les événements au Canada, suspendit la constitution de 1791 et créa un conseil spécial qui se chargea de l'administration du pays jusqu'à l'Acte d'Union en 1840. De 1841 à 1854, le comté du Saguenay ne fut plus représenté que par un seul député

et se succédèrent à ce poste MM. Etienne Parent, A. N. Morin, P. de Sales Laterrière. Enfin, en 1854, nouvelle délimitation. Le comté de Charlevoix, qui est appelé le comté du Saguenay jusqu'en 1858, est formé et le reste du comté prend le nom de Chicoutimi-Tadoussac, pour se nommer définitivement, en 1858, Chicoutimi-Saguenay.

Le premier député du nouveau comté de Chicoutimi-Saguenay fut l'Hon. M. A. Norbert Morin — du 22 août 1854 au 27 janvier 1855. — La campagne électorale de cette année-là fut mémorable. Deux candidats se présentèrent: M. D.-E. Price, fils de M. William Price, et M. Louis Mathieu, de Saint-Alexis dont nous dirons un mot tantôt. La lutte était chaude. On se battait comme on savait se battre en ce temps-là pendant les luttes électorales. Voilà que l'hon. M. A.-Norbert Morin, qui avait été battu dans le comté de Terrebonne, vint offrir ses services aux électeurs de Chicoutimi. Comme par enchantement, MM. Price et Mathieu se retirèrent en sa faveur et M. Morin fut élu par acclamation.

Ce Louis Mathieu, cinq ans avant de poser sa candidature contre M. David Price en 1854, s'était acquis à la Baie des Ha! Ha! une assez piètre réputation par un coup de tête qu'on lui eut vite volontiers pardonné s'il n'avait pas voulu le prolonger outre mesure. Il jouissait, jusque-là d'une assez bonne réputation, mais pas un Breton n'aurait pu lui tenir tête, c'est le cas de le dire... pour l'entêtement. Et il le

prouva. Un jour, il lui prit fantaisie de se construire une maison sur le terrain appartenant à l'église, sans en demander la permission à qui de droit. Toutes les représentations qu'on lui fit à ce sujet furent inutiles. Mathieu continua sa construction. Mais quand les murs de la maison purent tenir debout, les citoyens de Saint-Alexis se réunirent et, sans plus de façon, démolirent de fond en comble la maison de Mathieu. Celui-ci ne se laissa pas déconcerter pour si peu. Il recommença, en y mettant plus de soins encore, la construction de sa maison. Nouvelle conspiration des citoyens du village qui, cette fois, décidèrent de prendre les grands moyens. Une nuit, non seulement, ils rasèrent complètement la maison de Mathieu, mais ils allèrent jeter dans la baie tous les matériaux qui avaient servi à sa construction. Mathieu ne se fâcha pas. Il ne dit pas un mot. Mais il se rend à Québec, par la première goélette. Il fait un rapport de l'incident au gouvernement et revient à la Baie avec une escouade de cinq hommes de police qui arrêtent, en arrivant, vingt de ceux qui avaient participé à la démolition de sa maison. Les inculpés sont amenés à Québec pour être emprisonnés. Mais en même temps partait le Père Honorat qui alla aussitôt exposer sous leur vrai jour, au gouvernement, les circonstances de cette malheureuse affaire. On relâcha les prisonniers après une nuit de détention et tous revinrent à la Baie des Ha! Ha !

On aurait pu croire qu'après ce haut fait, Louis Mathieu eut bien agi en disparaissant à tout jamais de la région. Il y resta et, même, comme on vient de le voir, cinq ans après il posait sa candidature au Parlement du Bas Canada contre M. David Price. Comme on l'a vu, il se retira avec son concurrent en faveur de M. A.-N. Morin, mais en 1855, il se porta de nouveau candidat contre le même M. Price, lorsque les Chambres dissoutes, M. A.-N. Morin fut nommé juge. M. David Price l'emporta par 600 de majorité encore qu'on eut fait contre lui une lutte d'un caractère plutôt racial.

Sous l'hon. M. Morin, la malle commença à venir au Saguenay deux fois par semaine, et ce fut une grande amélioration à la condition sociale de l'existence des habitants de la région. De plus, une compagnie canadienne se forma qui établit une ligne de navigation à vapeur entre Québec et la Baie des Ha! Ha! Le premier bateau de cette ligne fut le "Saguenay" qui commença son service en 1855. La compagnie fit d'abord de très bonnes affaires, mais subit ensuite de sérieux accidents. Elle dut céder ses droits à une compagnie anglaise qui mit en service le "Magnet", superbe bateau en fer qui fit longtemps sensation au Saguenay.

En 1866, il y eut une nouvelle élection, mais, cette fois, pour le Conseil Législatif qui était alors électif. Le Saguenay était compris dans la division des Laurentides. Les électeurs eurent à choisir entre le Dr.

de Laterrière, des Eboulements, conservateur, et M. Adolphe Gagnon, marchand de la Baie Saint-Paul, libéral. M. de Laterrière fut élu.

A la Chambre Législative, en 1858, M. David Price fut de nouveau élu député du comté contre M. John Kane. Ce fut sous M. David Price, en 1863, que le gouvernement MacDonald-Dorion fit faire une exploration entre Québec et le lac Saint-Jean pour savoir s'il était possible de relier, par un chemin, Québec et toute cette région du Haut-Saguenay. Le rapport de cette exploration qui était dirigée par MM. Nelson, Hamel et Jos. Perrault, député de Richelieu, fut nettement défavorable. Mais à la Baie des Ha! Ha! on s'en consola d'autant plus facilement que la population de la région favorisait plutôt la continuation du chemin de Saint-Urbain à la baie, pour communiquer directement à Québec. Les curés de la région se firent même en cette occasion les porte-paroles de toute la population en exposant dans un mémoire la question sous toutes ses faces au Ministre de l'Agriculture de Québec qui était l'hon. M. Luc Letellier de Saint-Just.

Mais la démarche ne réussit pas. Peu après, le ministère MacDonald tomba. Le ministre de l'agriculture du gouvernement suivant, l'hon. M. C. Chapais, se contenta d'allouer une somme d'argent pour le chemin de Kénogami. Le projet échoua aussi faute d'entente entre les citoyens de Chicoutimi, de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse dont quelques-uns, pen-

dant ce temps, demandaient le creusement d'un canal entre le lac Saint-Jean et Saint-Alphonse, entreprise qui aurait nécessité des millions.

Il y eut encore d'autres luttes électorales. En 1864, M. David Price remit son mandat de député pour se présenter au Conseil Législatif contre le Dr. de Laterrière qui occupait ce poste depuis huit ans pour la division des Laurentides. M. Price triompha. Il fallut le remplacer à l'Assemblée Législative. Les candidats furent M. John Kane, de Saint-Alexis, et M. Pierre-Alexis Tremblay, arpenteur de Chicoutimi, qui en quelques jours conquit toutes les sympathies de la population. M. Kane se retira et M. Tremblay fut élu par acclamation. Il fut réélu dans la suite jusqu'en 1872 et traversa ainsi les premières années de la Confédération.

Et depuis, comme les curés de Saint-Alexis, de Saint-Alphonse et de Chicoutimi, les députés se succédèrent, leur règne marqué, chacun par les événements ordinaires qui accompagnent les développements matériels d'une région neuve. Et l'on vit, en effet, se suivre à la Chambre, MM. P.-A. Tremblay, W. E. Price, H. Cimon, J. A. Gagné, Paul Couture, P.-V. Savard, L. de G. Belley, P. V. Savard, Joseph Girard, Edmond Savard, A. Gaudrault et Gustave Delisle, député actuel.

Le Saguenay avance, avance du même pas rapide dans toutes les voies du progrès. Il prend corps. Il est même déjà classé parmi les plus grands et les plus

riches comtés de la province. Les clochers ont surgi partout dans les deux divisions électorales formées depuis, de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. D'humbles chantiers de bois ont d'abord donné l'élan ; puis, l'agriculture supplante l'exclusive exploitation forestière, les deux cependant marchant de pair harmonieusement, pendant près de trois quarts de siècle. Et alors, les puissantes chûtes d'eau de la région viennent ajouter à l'agriculture et à l'exploitation forestière le formidable appoint de la haute industrie. Et le monde entier tourne ses regards vers ce coin lointain de l'ancien Royaume du Saguenay.

XIX

La paroisse rayonne...

"O Canadiens Français", s'écriait Mgr Forbin Janson, "peuple au coeur d'or et au clocher d'argent !"

De fait, l'on a recouvert de fer blanc le clocher de l'église de Saint-Alexis. Et maintenant,... d'argent, on l'aperçoit de très loin. Un petit peuple vit heureux autour de lui. Son histoire est maintenant normale, simple, sans heurt; c'est le traintrain journalier des populations heureuses. Et il en est ainsi de cet autre groupe de braves et heureux cultivateurs que protège, à l'autre bout de la baie, le clocher, également d'argent, de Saint-Alphonse.

Autour de la baie, la paroisse rayonne...

Celui qui vient de remonter les sombres gorges du Saguenay et qui, par le Bras de Chicoutimi, pénètre dans la baie, éprouve la sensation très nette de changer subitement de nature, de ciel, de climat même. La baie vous accueille joyeusement et vous sourit. Comme Goethe saluant, dès le Brenner, la terre latine et s'extasiant jusque sur la poussière des routes, vous goûtez

comme l'impression délicieuse d'entrer dans un nouveau Midi. Partout, c'est frais, reposant.

Après avoir vogué pendant des heures dans un couloir sans fin de falaises rocheuses, fatigué des verdures trop semblables qui les couronnent, l'oeil se pose maintenant avec avidité sur les colorations chaudes et variées qui s'étendent du côté nord de la baie, de Saint-Alexis à Saint-Alphonse. Et, en pénétrant dans la baie, l'on est content d'avoir fini d'éprouver cette désagréable impression d'étouffement fréquente dans les pays montagneux. La baie agrandit démésurément l'horizon. Le vent, chargé d'émanations salines, rafraîchit, gonfle les poumons de volupté. Dans l'atmosphère translucide, au-dessus de la baie, de gros goélands volent pesamment, rasent l'eau, montent, courent d'un nuage à l'autre, comme pour les faufiler...

A gauche, le petit clocher de Saint-Alexis luit comme une étoile. Là-bas, au fond de la baie, la flèche, luisante aussi, de l'église de Saint-Alphonse, semble, ce matin-là, vouloir faire savoir à son collègue de l'ancienne Grand'Baie, comme il est heureux... Et l'autre de répondre: "Moi aussi, va !"...

C'est dimanche. Dans l'air, sur la baie, sur la forêt, sur les champs, toutes les promesses sont répandues d'un beau jour d'été. Sur le velum bleu du ciel, le petit clocher de Saint-Alexis se détache, tout brillant, fou de lumière. Le village vient de s'éveiller et le clocher regarde de toute sa hauteur pour voir ce qui se passe autour de lui et à ses pieds. C'est le début

d'une de ces journées de juillet, brûlantes et lourdes, où pas une feuille ne remue dans son arbre. Par tout l'horizon et sur l'eau flotte une légère vapeur blanche, buée ardente qui semble de la chaleur palpable. Des averses soudaines de soleil font tout étinceler. Dans les chaumes proches, les bêtes commencent à chercher l'ombre des maisons, des arbres et des clôtures. Plusieurs, accablées déjà, se couchent peut-être pour la journée.

Le petit clocher tout à coup vibre de tout son être. C'est la cloche qui, à ses pieds, sonne le premier coup de la messe. Depuis longtemps, un premier roulement de voiture s'est fait entendre sur la route de l'église, puis un autre, du côté opposé. Alors le village s'est animé. Portes et fenêtres sont maintenant ouvertes, partout. L'on s'interpelle de voisin à voisin. Et les voitures, de plus en plus nombreuses, arrivent des rangs. Elles s'alignent, pour la plupart, au long de la clôture qui entoure la place de l'église, les chevaux soigneusement attachés aux piquets.

Puis, c'est le dernier coup de la messe. Le petit clocher l'entend au-dessus du roulement des dernières voitures. Un mouvement subit se produit dans le village. Les maisons se vident et l'on entre en procession dans l'église. En quelques minutes, le village devient désert. Le silence plane partout. L'on n'entend plus, ici, qu'un cheval qui s'ébroue attaché à la clôture proche, là, un chien qui donne de la voix à l'arrivée à l'église d'un retardataire.

Les fenêtres de la petite église de bois blanc, comme toutes celles des maisons qui donnent à l'ombre, sont toutes larges ouvertes. La belle lumière ambrée y pénètre par nappes, en tombée d'écluse.

De plus en plus le silence plane sur le village. Mais voilà que dans l'air moite et lourd, l'on entend une voix monotone se lamenter sur le mode d'une lancinante mélopée. C'est le curé qui module la Préface. Moment solennel dans le pieux drame liturgique, et le village entier, choses, bêtes et gens, semble écouter l'écho du chant sacré. Tout en ce moment, dans la petite église parle à l'âme du chrétien... Et c'est un beau et touchant spectacle que cet instant du dimanche dans nos campagnes québécoises. Rien de semblable nulle part; pas même les imposantes cérémonies religieuses dans les grandes basiliques des villes. Rien n'impressionne aussi vivement, rien ne remue aussi profondément l'âme que ces solennelles grand'messes dans les humbles et pauvres églises des campagnes nouvelles. Toute la population est là composée seulement de parents et d'amis qui se considèrent comme des frères et qui ne sont, en réalité, que les membres d'une seule et même famille dont le curé, celui, qui, pieusement, posément, scande en ce moment les mots sacrés de la Préface, est le père vénéré. Ils sont là, au pied de l'autel; avec le pasteur, ils prient et chantent. Chants et prières rendent plus beau le sacrifice auguste qui a sauvé le monde. Une même espérance, une même charité, une même foi; les mêmes sentiments et les mêmes

aspirations les animent tous. Dans un recueillement profond, dans un ordre parfait, le rayonnement du bonheur au front, en union avec les disparus dont les tombes, environnant le temple, sont marquées d'humbles croix de bois noir, ils prient, ils adorent, ils remercient le Dieu qui fait croître leurs moissons et répand les bénédictions sur leurs durs travaux... Demain et les jours suivants, c'est en s'appuyant, par cette pratique des pieux offices du dimanche, sur la force même de Dieu, qu'ils manieront la hache avec tant de vigueur, qu'ils lutteront si courageusement contre la forêt géante et que, si joyeusement, ils promèneront dans le sol vierge de la terre neuve, le soc luisant d'usure de la lourde charrue d'acier.

La dernière note de la Préface, lamentablement filée. la petite clochette au son fêlé de l'enfant de choeur, a fait prosterner toute l'assistance à genoux, pendant qu'au dehors, au-dessus du village, passent les sons plus graves de la cloche d'airain. Le petit clocher se sent tout ému. Et le "Sanctus" éclate, formidable, débordant au dehors, par toutes les fenêtres, soutenu par un harmonium poussif sur lequel se penche avec un grand effort physique la maîtresse d'école du village. A l'"orgue", un petit vieux, court, replet, des lunettes jaunes juchées sur un long nez, mène le choeur à vigoureux coups de fausset, soufflant entre chaque syllabe, et marquant la mesure avec son paroissien noté...

Alors, dans les maisons, les gardiennes, abandonnant les chaudrons où mijote le dîner, appellent d'un commandement bref, les enfants qui jouent silencieusement dans les cours, et se prosternent avec eux au pied de la grande croix noire qui pend à un mur, à côté de l'horloge carrée. D'une voix monotone, elles récitent pieusement le chapelet en union avec ceux qui, plus heureux qu'elles et dont c'était le tour, ce dimanche-là, assistent à la messe. A la fin du chapelet, elles disent trois "pater", et trois "ave" pour les défunts qui dorment dans la paix du petit cimetière, en arrière de l'église... Puis les gardiennes, sur le seuil des portes des maisons les plus proches de l'église, de tout le battant de leurs oreilles tendues, cherchent à percevoir quelques bribes du prône et du sermon du curé...

Décidément, la journée va être étouffante. La campagne sue et souffle. Près de l'église, de jeunes arbres semblent dormir sous le poids de l'air moite, immobiles et pâmés.

Tiens... la messe est finie ! Un bourdonnement confus se répand dans le village. Les portes qu'on avait fermées pour garder la fraîcheur de l'intérieur, s'ouvrent. Une première voiture dans un grand bruit de ferraille, roule sur le chemin, soulevant, de chaque côté, de longues traînées de poussière qui se rejoignent lentement au milieu de la route et dans lesquelles, avant qu'elles se soient évanouies, s'engouffrent d'autres voitures qui en font autant. Des groupes stationnent sur la place de l'église.

Puis, du petit clocher, toujours attentif à ce qui se passe, tombent tout à coup, les notes, assourdissantes, de l'Angelus du midi. Elles couvrent tous les autres bruits et dispersent les flâneurs qui restaient encore sur la place. Quand, après quelques minutes, elles s'arrêtent, l'on entend au loin, sur la route, les dernières voitures des rangs et, dans les maisons du village, des bruits de chaudrons et de vaisselle...

Au petit village de Saint-Alexis de la Grand'Baie, comme là-bas, à l'autre bout de la baie, à Saint-Alphonse de Bagotville, comme en arrière, au Grand Brûlé, à l'ombre, toujours, du même petit clocher d'argent, l'on mange afin d'accroître, pour le lendemain, la force et l'activité de la race.

La paroisse, partout, autour de la baie, rayonne,... comme le petit clocher d'argent...

XX

Si l'on nous demandait à qui le Saguenay doit la vie ?...

Qui l'a fondé ?

Qui l'a donné à la province de Québec ?...

Il nous semble que la réponse est facile et naturelle. A qui doit-on le Saguenay agricole ? Mais, d'abord, à la paroisse de la Malbaie représentée par les "Vingt-et-Un" et par ses dévoués pasteurs. Ce sont, en effet, des habitants de cette belle et généreuse paroisse qui ont donné à la province de Québec ce beau et riche pays du Saguenay, créant ainsi, avec la région du Lac Saint-Jean, comme une sorte de petite province dans la grande.

Toutefois, à la même question, il y a des titres à faire valoir auxquels ont droit des personnalités et des corporations qu'il est juste de reconnaître, ne serait-ce que pour leur exprimer notre reconnaissance.

En premier lieu viennent les Oblats de Marie Immaculée dont l'héroïque et sublime apostolat fut créateur de tant de belles oeuvres en notre jeune et grand pays; qui ont fait au Saguenay ce qu'ils ont accompli

dans la vallée de l'Outaouais Supérieur et, plus héroïquement encore, dans les immenses plaines glacées de l'Ouest Canadien... Puis, incontestablement, vient ensuite le clergé séculier venu avant et après les fils de Monseigneur de Mézenod. Enfin, il ne faut pas oublier cette puissante Maison Price qui a exploité et exploite encore si largement et si judicieusement les forêts saguenayennes; qui a véritablement ouvert, avec la hache de ses armées de bûcherons, ce coin rude et presque inaccessible du Haut-Saguenay.

Quoiqu'il en soit, ces diverses influences ont fait que tout a été vite dans la marche vers le progrès de ce "pays de Saguenay" qui, ne comptant pas un siècle d'existence, fait présentement vivre une population de plus de 100,000 âmes et peut encore en nourrir autant...

Tout a été vite, en effet, encore que la vie fut rude au début, et malgré l'éloignement des grands centres...

Il y a neuf ou dix ans, nous demandions à l'un des premiers arrivés à la Baie des Ha! Ha!, alors vénérable nonagénaire :

"Quand vous êtes arrivé à la Grand'Baie, qu'espériez-vous dans l'avenir ?...

Il nous répondit :

"Entre "jeunesses", on se disait alors que ceux d'entre nous qui vivraient jusqu'à l'âge que j'ai, verraient peut-être un "chemin de voiture" entre la Baie et les "paroisses"...

Ce brave homme, avant de mourir, non seulement a vu son "chemin de voiture", mais par le moyen du

téléphone, il a pu converser avec ses parents et ses amis des vieilles paroisses de Charlevoix d'où il partait voilà soixante ans; il a pu voyager sur un chemin de fer en pleines montagnes saguenayennes, où avait passé le grand feu de 1870. Si le bon vieux eût vécu cinq ans de plus, il aurait pu de la Baie des Ha! Ha! aller faire "aux paroisses" une visite en aéroplane; plus facilement encore, en trois heures de trajet en automobile, serait allé faire la jasette avec les vieux copains de la Malbaie...

Mais celui-là, il appartenait à la vieille race naïve, accoutumée à ne pas comprendre, à ne pas chercher à savoir; faite aux mystères environnants et qui ne pourrait se faire à la simple et nette vérité;.... à la vieille race dont les croyances rendaient le monde poétique; qui frissonnait de cette angoisse qui fait se signer les femmes et se sauver les gens superstitieux devant les vapeurs étranges des marais et les fantastiques feux follets; qui croyait en quelque chose de vague et de terrifiant qu'on s'imaginait sentir passer dans l'ombre; pour qui l'obscurité des soirs devait être sombre, terrible, quand elle était pleine d'êtres fabuleux, inconnus, méchants, rôdeurs, dont on ne pouvait deviner les formes, dont l'appréhension glaçait les coeurs, dont la puissance occulte passait les bornes de la pensée et dont, pourtant, l'atteinte était inévitable;... qui croyait naïvement que l'inexpliqué était inexplicable et qui ne pouvait prévoir que la science, de jour en jour, pouvait reculer les limites du merveilleux;

que les croyances pouvaient avoir une fin ; que la vraie peur était des choses qu'on ne comprend pas ; que les dangers visibles pouvaient émouvoir, troubler, effrayer, mais que cela n'était rien auprès de la convulsion que donne à l'âme la pensée qu'on va rencontrer un spectre errant, qu'on va subir la froide étreinte d'un mort, qu'on va voir accourir une de ces bêtes effroyables qu'inventa l'épouvante des hommes...

Les ténèbres semblent claires depuis qu'elles ne sont plus hantées... Et si comme le veut le dicton, les morts vont vite dans l'esprit des vivants, que dire de ces derniers et, en particulier, de notre nonagénaire de la Grand'Baie — avec son "Chemin de Voiture", — en ce siècle de locomotion à essence ?...

— FIN —

Trois Légendes Saguenayennes

Trois Légendes Saguenayennes

LE GRAND-CHEF MALECHITE (1)

La nuit finissait...

C'était la première nuit paisible des temps sans âge, dans les commencements du monde. Nuit bienfaisante... elle avait succédé aux furieuses époques des tempêtes de la période glaciaire et, dans son ombre, après des milliers de siècles d'agitation et de désordre, les matières inconsistantes et mouvantes du globe en formation venaient enfin d'apprendre l'immobilité et de connaître le repos... Nuit tutélaire, elle avait préparé la combinaison des éléments, favorisé la cohésion et la soudure des atomes épars dans le vide... Nuit féconde, elle était la mère de tout ce qui existe, car elle avait permis à la nature de réaliser la grande venue de la création.

La tâche grandiose était à peu près remplie. La Jeune Lumière naissait. Au loin, dans le mystère des

(1) Cette légende nous a été révélée par le Dr. A. Déry, de Québec, un enfant de Trois-Pistoles dont il étudie passionnément l'histoire.

ténèbres, une lueur pâle commençait d'éclore; l'aube d'un jour de la première année du premier siècle montait des profondeurs de l'infini. Mais elle hésitait. Elle déchirait l'ombre lentement, et, plus lentement encore, blanchissait pour devenir clarté...

Or, un morceau de l'univers dont les solitudes s'égayaient, comme les autres, sous la Jeune Lumière, toujours hésitante, en cet instant de la nouvelle vie du monde, apparaissait. C'était la vallée géante où la période glaciaire avait entassé, en un désordre monstrueux, les formidables banquises et les seracs colossaux du glacier du Saint-Laurent, pendant l'Eternité des temps sans âge. Et cette vallée géante était alors l'un des principaux foyers de la fureur du chaos. Les grondements incessants des secousses sismiques, les coups de tonnerre des éruptions, le fracas des rochers et des glaçons entreheurtés, l'emplissaient d'un tumulte sinistre.

Il fallait faire l'ordre dans ce coin d'horreur et de désolation...

Une voix formidable se fit entendre par-dessus les éléments exaspérés :

"Satan! vite! Je veux mettre l'ordre au Saint-Laurent. Vite !... ramasse tout ce que tu peux apporter avec toi de monts et de rochers... J'ai l'eau. Je le veux grand et beau !"

Sous la Jeune Lumière, un géant surgit ployant sous un titanesque fardeau de rochers noirs, humides de

goémons, de monts pointus comme des clochers. Et, le Révolté clama :

"Je veux bien t'aider; mais il faudra me permettre de régner sur le nouveau royaume".

"Soit", fit le Maître, "mais pas longtemps. Fais vite, jette des monts, des rochers, là, vers le nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Et puis, creuse le lit de mon fleuve naissant".

Il y eut bouleversement sans nom.

Lucifer, comptant vaincre son Créateur, courut, se morfondit, lançant devant les eaux écumantes et débordantes, le Cap Diamant, le Cap Tourmente, le Mont Sainte-Anne, puis les Caps des Eboulements. Il creusa les gorges de l'embouchure saguenayenne. Puis, descendant vers l'eau infinie, il vida de son sac tout ce qui restait de monts et de rochers et, le soir venu, s'arrêta, harassé, au bout de la Pointe-des-Monts qu'il venait de placer là.

Reposé un peu, Lucifer, rayonnant, se leva. Il se crut, de nouveau, l'égal de Dieu.

Mais Dieu veillait.

Il perçut le geste d'orgueil de son ange déchu.

"Il me manque le Saguenay !" clama la Voix divine. "Va !"

Et Satan, en deux formidables enjambées fut aux collines de sables de Tadoussac. De rage, il creusa, planta sur son passage le Cap Trinité et creusa de nouveau jusqu'au grand lac Peok8agamy. Puis ils redescendit, toujours rempli de rage et, en un ahan fu-

rieux, écumant, au milieu du Saguenay, près du Trinité, il édifia le Cap Eternité. Alors, il défia derechef Dieu, en un geste terrible.

Mais Dieu lança vers lui un seul regard, et Lucifer s'abîma au pied des deux géants de pierre qu'il venait de planter là. Il disparut dans un épouvantable fracas de tempêtes, dans le rugissement rageur de tous les vents déchaînés...

Des siècles s'écoulèrent.

La vengeance roulait dans le cerveau enflammé de Lucifer. Un jour, il se mit à marcher à pas précipités en-dessous des abîmes, vers la rive sud du fleuve. A chaque pas, il crevait la croute terrestre et, au-dessus des flots, surgissaient des îles. L'Ile-Ronde, l'Ile-Verte, l'Ile-Rouge, les Razades et tant d'autres naquirent de sa colère...

Le monde était créé depuis longtemps, et des races humaines en habitaient tous les coins qu'elles se disputaient, dans des guerres atroces.

Lucifer arrêta sa marche au milieu des Maléchites, peuplade sauvage qui habitait cette portion du territoire laurentien qui comprend aujourd'hui, les grands comtés de Témiscouata et de Rimouski, pays de l'orignac, de l'oie bleue, de la baleine et du phoque. Les Maléchites adoraient le Roi Soleil...

A partir de là, on put voir la tribu indienne camper, chaque été, sur les bords de la rivière des Trois-Pistoles et le chef Maléchite, un nouveau, établissait son "wigwam" au fond d'une grotte, creusée dans la fa-

laise escarpée, à l'est de la rivière... Site enchanteur. promontoire dévalant vers la mer; vue grandiose ! A l'ouest; l'Ile-Verte, l'Ile-aux-Pommes, l'Ile-Rouge, l'entrée du Saguenay, les Laurentides; en face: l'Ile-Boisée (ou île-aux-Basques); à l'est, les "Razades", les "Ilets", le Cap-Marteau, les montagnes du Bic et le fleuve roulant à perte de vue vers l'océan.

Et tous les jours, ce décor superbe! ces îles en front, cette immense nappe d'eau, s'étendant jusqu'aux monts du nord, cette atmosphère inondée de lumière, cet air âcre chargé des émanations marines ! Tout cela fascinait l'enfant des bois... Tenté, séduit, subjugué par le déploiement de cette grande nature, le chef indien sentait dans son être la nécessité d'une force inconnue, mystérieuse, supérieure... Ne connaissant mieux... il vit le Grand Esprit créateur de "l'Astre Brillant" et l'adora. Le nouveau "Dieu-Soleil", l'adoré du païen, content, satisfait, parcourant de son grand oeil rouge son domaine, de l'orient à l'occident, avec orgueil, admirait son oeuvre. Et cette hantise d'une divinité supérieure, portait le grand chef à la reconnaissance.

Debout, sur son Roc observatoire, au crépuscule, le Chef des Maléchites, les mains levées au-dessus de sa tête ornée des plumes de l'aigle pêcheur, son tomahawk à sa ceinture de peau d'orignal, venait prier son dieu, le "Roi-Soleil" à son couchant, lui demandant de le toujours protéger contre son ennemi mortel et séculaire, l'"Iroquois", et lui donner une "bonne chasse..."

Soudain, des ailes blanches apparaissent à l'est de son "Ile Boisée". La main droite à son front, pour mieux voir, l'oeil du Peau-Rouge s'ouvre tout grand. Qui vient là ? Ce sont les Basques, pêcheurs à la Baleine. L'Ile Boisée est devenue leur rendez-vous. Des feux s'allument chaque soir et le grand chef regarde toujours... la nuit venue, inquiet, l'oeil rivé sur ces feux inquiétants. Le chef indien se glisse dans son canot d'écorce et file vers l'île mystérieuse. A sa grande surprise, il voit des Blancs dépeçant une baleine, et leur ombre se détache dans la nuit à la lueur de grands feux entourés de pierre, véritables fourneaux circulaires supportant d'immenses marmites de métal rouge où l'huile bout... Une croix blanche brille à l'orée du Bois... Mystère ! Ces blancs dans son royaume ! La vue de toutes ces choses jette une grande frayeur et un doute dans l'âme du chef terrifié. Tremblant, sa main se crispa sur sa pagaie et, comme un trait, il disparut dans l'obscurité, vers son wigwam. Tout le jour, le lendemain, bouleversé, taciturne, il songe à ce qu'il a vu... Sa crainte augmente... ses squaws n'osent le questionner. L'arrivée de ces hommes blancs l'alarme, il se voit menacé dans son royaume...

Et le soir venu, sur son roc perché, fièrement campé sur ses jambes, dans une attitude de combat, brandissant son tomahawk, loin de prier, il insulte son Dieu-Soleil qui semble ne plus le protéger...

—"Le Blanc chasse chez moi !" Que signifie cette Croix Blanche ? "Roi-Soleil que j'adore, réponds-moi... ! J'ai dit..."

Et le Roi-Soleil, descendant plus vite derrière les Monts du Nord, lui clama: "Leur Dieu est plus fort que Moi. Malheur ! Je suis perdu". Mais avant que tu adores le vrai Dieu des Blancs et que tu me quittes pour lui... Sois pétrifié sur place: J'ai parlé !"

Et ce fut fait !

Le Dieu-Soleil qui lui avait tant donné, entra soudain dans une grande colère et au milieu d'un grand tremble-terre, secouant la falaise, bouleversa les caps. Le chef indien chancelant, vit la falaise s'ouvrir sous ses pieds, une effroyable commotion s'ensuivit. En tombant,... la figure du grand chef Maléchite s'incrusta dans le roc. Sa caverne fut éventrée, son tomahawk cassé. Seul un monolithe resta debout portant à son sommet l'empreinte du pied du géant indien... Une petite croix blanche brillait au-dessus... Satan était vaincu !...

Le Dieu des Blancs fut, en effet, le plus fort. Il ne reste plus du grand chef des Maléchites, suppôt de Lucifer, que les empreintes de ses pas dans le roc, son tomahawk, son enclume où il forgeait ses flèches, des restes de son wigwam, son observatoire au bord du fleuve...

Aujourd'hui, au milieu des ruines de la caverne du Grand Chef Maléchite, à Trois-Pistoles, s'élève un

autre "wigwam", habité par de saintes filles du Dieu des Blancs...

L'été, dans le calme du soir, au soleil couchant, souvent apparaissent, au bord du roc observatoire du Chef, des silhouettes de femmes. Elles portent à leur cou de petites croix d'argent. Leurs lèvres murmurent les "Ave" du Rosaire ou chantent les louanges du Créateur de la belle nature qui les entoure, cependant que la vague plaintive du fleuve, venant se briser sur ces rochers culbutés, semble apporter les gémissements du méchant Esprit, de l'Orgueilleux Vaincu, banni pour l'Eternité de la Falaise enchantée.

LES MAMELONS (1)

En ce temps-là, voilà des siècles, vivait dans le Sud-Américain la tribu indienne des Lenni-Lenape. Et une vieille prophétie existait parmi ces Indiens : "Quand s'accomplira le mariage entre une princesse de la tribu des Lenni-Lenape et un blanc, la race s'éteindra subitement aux "Mamelons", endroit situé à l'embouchure du Saguenay et où les premiers blancs d'Europe ont atterri"..... A Tadoussac, sans aucun doute.

Ce mariage d'une princesse Peau-Rouge, fille de chef, fut célébré, et le temps vint où la vieille prophétie devait s'accomplir. Le dernier des Lenni-Lenape doit mourir à Tadoussac.

Voici le drame.

Une grande bataille entre les Lenni-Lenape et les Montagnais se poursuit aux Mamelons dans la double

(1) Légende qui a servi d'intrigue à un roman publie en 1888 par W. H. H. Murray à Philadelphie et intitulé: "The Doom of Mamelons" et en sous titre: "Legend of the Saguenay".

horreur d'un tremblement de terre et d'une éclipse de soleil. La terreur règne partout. Pendant le combat et dans l'obscurité complète, le grand chef des Lenni-Lenape a, sans le savoir, tué son frère qu'il croyait en Europe. Celui-ci, en France, avait épousé une jolie femme indienne, descendante du peuple basque qui habitait le sud de l'Espagne et dont les voyageurs furent les premiers Européens à atteindre l'Amérique, bien avant Christophe Colomb.

Le vaisseau qui portait le frère du grand chef et son épouse, revenant de France, avait fait naufrage au Labrador et les jeunes époux avaient été secourus par un parti d'Esquimaux qui les avaient conduits jusqu'aux Mamelons où ils arrivèrent juste au moment où la bataille entre les Lenni-Lenape et les Montagnais faisait fureur. Le frère et ses sauveurs se battirent contre les Montagnais. Mais le grand chef, ne reconnaissant pas le nouveau venu, le tua. Avant de mourir, cependant, l'époux de la princesse basque blessa gravement son assassin qu'il ne reconnaissait pas non plus.....

La princesse est devenue veuve. Quelque temps après, elle donnait naissance à Alta..... Plus tard, la princesse est sauvée de la mort, au cours d'une excursion de chasse, par un jeune trappeur écossais du nom de Morton, ami intime de la famille du grand chef des Lenni-Lenape, et qui se mit à aimer la femme basque de toute l'ardeur de sa jeunesse. Morton allait épouser la veuve quand celle-ci mourut. Mais avant de

mourir elle demanda à sa fille de conquérir l'amour du trappeur et de l'épouser afin de fonder une race nouvelle et belle.

Le grand chef eut vent de ce désir et des instructions données à Alta par sa mère mourante. Se sentant lui-même près de mourir, il fit venir à son chevet le trappeur Morton et lui dit la terrible prophétie qui pesait sur sa race et qui se transmettait de génération en génération dans la tribu des Lenni-Lenape. Il conjura le trappeur de fouler son coeur à ses pieds et de renoncer à Alta. Morton refusa ; à moins cependant que la jeune fille refusa de l'épouser. Le chef interrogea Alta et lui raconta, à elle aussi, la sombre prophétie. Elle refusa également de renoncer à l'amour du trappeur.

Mais voilà qu'à la surprise générale des vieillards du conseil de la Nation, le grand chef, encore qu'à contrecoeur, consentit au mariage. Il venait de se rappeler que la prophétie disait que si un enfant naissait de ce mariage d'une princesse de sa tribu avec un blanc, elle ne se réaliserait pas. Il comptait sur l'enfant.

Le mariage eut lieu aux Mamelons. Mais la prophétie, quand même, devait s'accomplir. A peine la cérémonie du mariage avait-elle eu lieu qu'Alta mourut.

Et la tribu des Lenni-Lenape s'éteignit avec elle.

LE CAP TRINITE (1)

Le chef sauvage se mit debout. L'homme était de belle prestance, la figure presque noble, n'eût été l'écartèlement raciale des pommettes; la tête rasée haussant le front; des yeux bridés. Il dominait de sa haute stature ses compagnons assis à ses pieds, autour d'un feu de sapin et qu'une incantation semblait avoir fait surgir au pied du Cap.

La voix retentit:

"Je veux bien raconter aux fils de mes frères ce qu'aux jours de ma jeunesse, j'appris de ces lieux ! Ecoutez! C'était aux premières heures de ce monde. L'Etre suprême que nous craignons tous avait noyé tous les mauvais Manitous dans ce fleuve qui roule ses flots à nos pieds. Mais un encore, un démon plein de rage, se débattait dans l'abîme, voulant, invincible orgueilleux, reconquérir ce trône du monde qui l'avait rendu si jaloux aux jours de sa gloire. C'est ici

(1) Légende qui a fait l'objet d'un beau poème de Derfla.—Feu l'abbé Alfred Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi, et publié dans l'**Oiseau-Mouche,** en 1892.

même, en cet endroit, que le bras du Tout-Puissant avait lancé, à travers les espaces, ce monstre orgueilleux qui ne cessait de vomir sa haine dans le fleuve devenu son cachot.

Or, un clair matin, un géant merveilleux s'en vint chasser ici. C'était Mayo notre premier ancêtre. Il était grand comme l'un des pins qui couronnent le sommet de ces caps et il était si fort qu'il arrachait de ses bras nerveux les plus puissants sapins de nos forêts..... Depuis deux jours entiers, Mayo, parti de cette baie, là-bas, où l'astre qui nous éclaire va bientôt surgir, poursuivait sa course et, pour la dernière fois, l'aube allait blanchir l'horizon avant qu'il arrivât dans son domaine de chasse..... Que voit-il soudain ? Devant lui, le fleuve en courroux se soulève par bonds furieux et agite ses flots comme sous les efforts de l'ouragan dans les bois de nos pères. Et le canot de Mayo ne peut plus avancer. Mais le père de nous tous avait reçu du Très-Haut une promesse solennelle. Dans ses instants de détresse, il n'avait qu'à crier vers lui pour éprouver aussitôt les effets de son bras vengeur. Le sublime chasseur jette un cri vers le ciel, puis il s'apprête à dompter le monstre qu'il cherche à distinguer au milieu du fleuve. Enfin, il aperçoit sa face grimaçante et il voit sa tête affreuse qui se dirige vers lui. Mayo nage avec vigueur vers la rive. Tout à coup, le monstre fait un bond et s'élance sur le canot du géant. Mais Mayo l'attend. A cette minute, une force surnaturelle se glisse dans ses veines. Il

saisit la bête au vol, et, la prenant par la queue, il la fait tournoyer au-dessus de sa tête, puis lui brise le front sur le grand mont qui s'élève ici. Le démon n'était pas encore sans mouvement; mais cette tête endurcie avait broyé la roche, faisant aux flancs du cap une large échancrure..... Par trois fois, l'impitoyable chasseur battit ainsi de la tête du monstre le grand mont blessé..... Et voilà, mes frères, la raison de ces trois entailles que l'on voit dans ce cap au sommet duquel, depuis, aucun arbre n'a poussé.

Ainsi parla le chef. Puis, au pied du cap immense dont le dernier écho venait de répercuter sa voix sonore, le silence se fit. Le feu s'était éteint et les rêves vinrent bientôt errer sur ces grèves sauvages, jetant l'oubli sur le merveilleux récit. Les hommes dormaient au pied d'un haut sapin. La nuit était claire. Le ciel ressemblait à une carte céleste.

La Route du Père De Quen

En ce temps-là, l'on avait entendu parler d'un grand lac que les sauvages appelaient Peok8agamy — lac plat — et qui s'étendait à l'entrée du vaste pays des Atikamènes. Une année, quelques familles du Porc-Epic étaient descendues à Tadoussac pour troquer des fourrures. Elles firent de bonnes affaires et pour la première fois, elles connurent le missionnaire dont elles aimèrent la parole douce et consolatrice. Ces sauvages revinrent, plusieurs printemps suivants, plus nombreux. Quelques-uns, chaque année, repartaient pour leur pays, baptisés et chrétiens.

Un printemps, celui de 1647, le Père Jean De-Quen, qui était alors en mission à Tadoussac, apprit que des néophytes du Porc-Epic étaient malades et qu'ils désiraient ardemment voir un missionnaire.

Aucun blanc n'avait alors remonté plus haut que Cheg8itimy et tous les sauvages qui étaient venus de là-bas disaient les difficultés sans nombre et la route périlleuse qui conduisait en leur pays. N'importe, un

matin de juillet, le Père Jean DeQuen résolut de courir au secours des chers malades de là-haut.

Il s'embarque dans un canot avec deux sauvages de ce pays-là.

Le voilà parti !

Ah! la rude randonnée !

Ah! l'effroyable calvaire de fatigues et de privations !

Le canot vogua durant huit jours, du lever de l'aurore jusqu'au soleil couché, les rameurs luttant sans cesse contre les courants contraires et des torrents.

Le Père DeQuen disait dans sa relation: "Nous avons rencontré dans ce voyage six saults et dix portages, c'est-à-dire que nous nous sommes débarqués dix fois pour passer d'une rivière à une autre où d'un courant trop rapide à une autre partie du fleuve plus navigable".

Quelques-uns de ces portages avaient plus d'une lieue de longueur. Il fallait porter, chacun son tour, le canot sur sa tête, et cheminer ainsi par d'épouvantables sentiers tracés par les bêtes sauvages, franchir des montagnes et des précipices cachés dans l'abîme de la forêt vierge.

On était en Juillet.

Alors les moustiques attaquaient avec furie comme ils savent attaquer dans l'humidité chaude de la forêt vierge et quand ils sont affamés. Le jour, la nuit, on les écrase par milliers, d'un seul coup, sur la

figure, sur les mains, partout où il y a un bout de peau à découvert. Il y avait de grosses mouches noires qui sortaient on ne sait d'où et qui laissaient des traces de sang où elles s'étaient collées. Il y en avait de presque invisibles qui piquaient comme des aiguilles. Puis, il y avait les maringouins qui faisaient une musique infernale autour des oreilles et dont le dernier son de trompette s'éteignait dans le trou sanglant du dard acéré enfoncé en pleine peau. C'était, continuellement un supplice atroce. On geignait sous la souffrance. D'autres fois, c'était des tiques, tenaces, féroces, qui s'accrochaient à un coin de peau qu'elles perforaient et qui préféraient se laisser écraser plutôt que de faire le moindre mouvement pour céder la place.

On était en juillet.

Entre les rochers, dans les sous-bois, la chaleur était gluante. Avec les moustiques, elle saigne les corps chargés de lassitude et de sommeil. Impossible de dormir la nuit, les moustiques foncent sans cesse. Le jour, dans les canots, les pagaies tombent des mains. Au midi, le soleil s'abat sur les pauvres voyageurs comme le merlin sur la tête d'un boeuf...

Mais il y avait des échappées dans cette misère. C'était les belles promenades que l'on faisait dans des clairières, fraîches et ombreuses, avec de beaux grands arbres aux troncs s'espaçant à perte de vue et où l'on marchait comme sur une carpette de mousse élastique.

Mais des complications survenaient vite. Le terrain se modifiait subitement.

Des rochers éventraient le sol. Les pins aux troncs droits étaient remplacés par des épinettes touffues, aux branches immenses entremêlées les unes les autres. Ou bien c'était des haies de lianes qui se tordaient comme des serpents; des étendues infinies où éclatait comme une ardeur rageuse de nuire, de faire du mal, une âpreté d'envahissement, une opiniâtreté de résistance singulière. Les épines accrochaient les habits et pénétraient les chairs. Quelques arpents dans ce labyrinthe d'enfer, où l'on devait souvent suivre en rampant des trouées tracées par les bêtes, et il fallait s'arrêter, les pieds foulés par les chutes dans des trous invisibles et sur des pointes de roches, la peau et la figure lacérées par le tranchant des herbes et le fouet de branches, les genoux à vif, les mains sanglantes, les yeux calcinés.

L'on s'arrêtait.

Mais pendant la courte durée de la halte, les moustiques assaillaient encore avec une fureur jamais assouvie, ne laissant pas une seconde de répit. Rien ne pouvait les faire lâcher prise. On écrasait à poignée leurs légions sans cesse renouvelées. L'épaisse fumée des fougères dentelées que l'on brûlait partout autour de soi n'en pouvait venir à bout. Toujours, sans trêve, leurs flots coulaient, se précipitaient...

Le Père DeQuen et ses deux sauvages changèrent trois fois de rivières. Chaque fois, ils durent portager pendant des lieues dans des forêts épaisses ou à travers de bourbeux marécages. Jusqu'à Cheg8itimy, sur

la rivière Saguenay, tout va bien. Mais il faut passer ensuite dans la rivière Cheg8itimy parsemée de rapides et de portages difficiles. Puis, il y a le lac Kinougamy. Ensuite, il faut chercher une autre rivière que les sauvages appellent Kin8igamichich, "ayant son lit en une terre ou une vallée plate qui regarde le nord". Là, l'on doit descendre de terribles courants. La mort frôle à tout instant les voyageurs. Mais les deux sauvages du Père ont des nerfs d'acier et une habileté de magicien. Armés de longs bâtons, debout à chaque extrémité du canot, avec quelle sûreté, ils évoluent ! Un geste rapide, la perche qui se pose à l'endroit précis, un effort de l'aviron qui gouverne et le canot, avec une merveilleuse souplesse, frôle la catastrophe. Les pectoraux des indiens saillent, puissants. Leurs bras musclés sont rassurants. A l'arrière, l'homme qui tient l'aviron en guise de gouvernail, ressemble à un dieu... Un simple déplacement dans le courant fait volter l'esquif avec la vitesse et la précision nécessaires.

C'est ainsi que l'on descend les rapides de la Kin8igamichich.

Le soir du cinquième jour de ce rude calvaire, l'on arriva en face d'une immense nappe d'eau miroitant sous les rayons affaiblis du soleil couchant. L'eau glauque de la rivière s'éclaircit. Puis elle devint limpide. Enfin, à la bouche, ce fut comme la pleine mer avec une forte brise, toute fraîche. De l'autre côté, le crépuscule rougit une bande du ciel déroulée comme

une écharpe. Toute l'eau du lac est rose. Au bord de la grève de sable fin, jaune pâle, la forêt repose dans une majesté émouvante.

Le Père Jean DeQuen vient de découvrir le lac Peok8agamy — lac Saint-Jean — 17 juillet 1646.

Il écrira plus tard: "Ce lac est si grand qu'à peine on en voit les rives". Après avoir vogué, une couple d'heures, sur l'eau tranquille, le missionnaire arriva "où étaient les sauvages de la Nation du Porc-Epic. Ces bonnes gens, "relate-t-il: "nous ayant aperçus, sortirent de leurs cabanes pour voir le premier des Français qui ait jamais mis les pieds dessus leurs terres".

Le Père DeQuen aborda sur une pointe que forme l'embouchure de la rivière Métabetchouan qui se décharge dans le lac Peok8agamy.

Au Pays des Bleuets...

Chaque province de notre pays a, pour ses produits, son orgueil national. Il est situé à un sommet où aucun autre pays ne peut parvenir. L'Ouest a son blé, l'Ontario a ses viandes, Québec a ses érables, les provinces maritimes ont leurs huitres. Plus particulièrement, chaque région de notre province a ses produits spécifiques: L'Islet et Kamouraska ont leurs petites prunes, Charlevoix a sa volaille, l'Ile d'Orléons a son fromage raffiné et ses fraises, la Beauce a son sucre, Montcalm et Joliette ont leur tabac..... le Lac Saint-Jean et le Saguenay ont leurs bleuets, leurs ouananiches et leurs gourganes.

La vallée du Lac Saint-Jean, que l'on appelait, naguère, le "Grenier de la Province de Québec", qui a perdu ce titre un peu par sa faute, mais qui peut le conquérir quand elle le voudra, a toujours été connu par ses trois "spécialités" que nous venons d'énumérer et qui la distinguent radicalement de toutes les autres régions de la province.

Veut-on mieux connaître ces produits spécifiques haut-saguenayens ?.....

"Bons bleuets du Saguenay !"..... "Ohé, des bleuets du Lac Saint-Jean"..... En voulez-vous ?..... quatre pour faire une tarte !"..... criaient, naguère, à travers les villages, les vendeurs ambulants de bleuets avant que fussent établis les marchés réguliers pour la vente de ce délicieux petit fruit. On a bien tenu compte, sans doute, de l'exagération dans la mélopée des vendeurs de bleuets, du moins quant à l'insinuation concernant le volume du fruit saguenayen. Toutefois, pour mériter la réputation dont ils ont toujours joui, il fallait que les bleuets des montagnes et des "brûlés" du Haut-Saguenay fussent d'une qualité supérieure à toute autre espèce, aussi bien pour le volume que pour la saveur.

Pour établir "historiquement" les justes proportions de notre airelle saguenayenne, précisons..... Disons que les plus "respectables" bleuets du Saguenay sont de la grosseur de la noisette ordinaire de notre coudrier, et que la moyenne est à peu près comme nos plus gros "pois à soupe" canadiens.

Posons maintenant, un peu, au savant botaniste.

Le bleuet du Saguenay est charnu, juteux et d'une saveur acidule très agréable, surtout quand on le déguste aussitôt cueilli à l'arbuste qui le porte par lourdes grappes qui comptent, chacune, une moyenne d'une dizaine de fruits. Cet arbuste, de un pied de hauteur environ, a des rameaux anguleux, porte des feuilles

de forme ovoide et alternes, et des fleurs à ovaire infère. Naturellement cet arbuste deviendrait d'une plus haute taille si l'hiver lui en donnait la chance. Mais il lui faut recommencer sa pousse chaque printemps.

Dans le nord de la France, on donne à la plante de l'arelle — celle qui se rapproche le plus de notre bleuet du Canada — le nom de myrtile ou encore de "raisins d'ours". Mais tous les naturalistes s'accorderont, sans doute, pour dire que notre bleuet n'est pas le moins du monde l'airelle ou le myrtile. Il ne peut y avoir d'erreur à ce sujet. Mais passons.....

Notre bleuet cependant peut fort bien, dans le langage populaire s'appeler le "raisin d'ours". Aucun fruit n'est plus aimé de nos gros ours bruns laurentiens. C'est dans les "brûlés", dans les montagnes, dans les savanes sablonneuses, au milieu des taillis où s'étendent d'immenses "tales" de bleuets, que l'on a le plus de chances, en effet, — si chance il y a — de rencontrer maitre Martin.

En général, les "ramasseux de bleuets" n'aiment guère ces rencontres, mais elles ne sont pas évitées pour cela. Loin de là. Que de paniques a causées, durant la saison des bleuets, la présence soudaine du "pattu" signalée parmi les "ramasseux de bleuets" ! Dans les montagnes de la Belle-Rivière, le long du "Chemin de Québec", on a vu souvent des ours pénétrer, la nuit, sous des tentes où dormaient des familles entières qui avaient passé la journée à cueillir

des bleuets. Ces visites, on le conçoit, causaient toujours de fortes émotions et elles fournissaient le sujet de bien des "histoires", durant les veillées de l'hiver suivant, au village.....

Quoiqu'il en soit, quand on proclame l'abondance des bleuets au Lac Saint-Jean, en particulier, il ne faut pas perdre immédiatement le nord et le sud, et croire que l'on peut en cueillir de pleins seaux sur la place de l'église des villages. C'est ici qu'il faut s'entendre.

On compte dans la vallée du lac Saint-Jean tout au plus quatre "zones à bleuets". Partout ailleurs, c'est le "no blueberries land".

La Frique — ou l'Afrique, comme on dit généralement — c'est un territoire de près de trois lieues de circonférence situé entre les paroisses de Normandin et de Saint-Félicien, au nord-est du Lac Saint-Jean: un terrain sec, sablonneux et vallonné, où il ne pousse que de misérables épinettes, quelques sapins rachitiques et du taillis en abondance. Tout ce territoire est couvert de bleuets. Durant la saison de ces fruits, naguère, en août, on pouvait compter le long de la route, plus d'une centaine de tentes qui étaient les résidences temporaires de familles entières des paroisses environnantes qui passaient là toute la saison des bleuets et dont plusieurs, celles qui comptaient le plus d'enfants, gagnaient, durant cette saison, jusqu'à $300.00 et $400.00 à "ramasser" des bleuets que les

chefs s'en allaient vendre, chaque samedi, sur le marché de Roberval.

Derrière plusieurs de ces tentes, on voyait, au bout d'une longe enroulée à un bouleau, une vache, généralement très maigre, et qui semblait s'ennuyer ferme en son isolement. C'est elle qui fournissait le plus gros de la nourriture à la famille..... Un bol de lait frais avec des bleuets dedans, le tout sucré abondamment, quoi de meilleur et de plus rafraichissant !....

Plus au nord de la Frique, il y a le territoire, colonisable en grande partie, de la Péribonca et de la Mistassini. Là, les bleuets sont également en abondance. On les trouve plutôt par "tales" mais qui ont quelquefois un mille et même plus de surface. Comme le bois est plus haut et plus épais et que, partant, l'ombre est plus fraîche, les bleuets sont plus charnus et plus juteux dans cette partie du pays. Ils semblent cependant moins sucrés. Ils sont meilleurs quand on les mange "après le pied", mais ils se conservent moins bien et sont moins goûtés en confiture que les bleuets des territoires plus exposés au soleil, comme ceux des montagnes brûlées de la Belle-Rivière ou de Koushpagane, des collines de Chauve-Souris et de l'Epouvante.

Mais cette zone à bleuets de la Belle-Rivière, au sud de la vallée du lac, est à peu près inaccessible. En effet, pour atteindre les endroits "où il y en a", il faut escalader des montagnes d'une altitude qui ne se rapproche pas encore de celle du Mont Blanc, mais qui

décourage souvent les plus intrépides parmi les "ramasseux".

Mais quels bleuets là-haut et même sur les pentes des monts ! Les amateurs en cueillent peu pour la bonne raison qu'ils les mangent à mesure qu'ils les détachent de l'arbuste. Ces fruits sont du miel le plus exquis, extrait du trèfle blanc. Ils sont généralement petits, mais si sucrés !..... mais si fondants !..... Ils sont d'un bleu de ciel, et tendres, et fermes ; se cueillent si facilement, groupés qu'ils sont généralement en petites grappes rondes comptant, chacune, une quinzaine de fruits. Quoiqu'il en soit, ils ne seront toujours que des bleuets d'amateurs et de gourmets.

Les "ramasseux de bleuets" de profession, ceux qui veulent que la cueillette leur rapporte de l'argent, ne les aiment pas parce qu'ils sont trop haut perchés et que d'aller les cueillir là-haut, de les descendre par seaux et par boites dans la plaine, la peine en emporte le profit. On préfère pour le commerce les bleuets des plaines et des savanes.

Puis, voici une autre zone, celle-là en pleine civilisation. C'est le "Banc de Sable", situé à l'ouest de la Vallée du Lac Saint-Jean, entre les paroisses populeuses de Saint-Jérôme et Saint-Gédéon. Il y avait là, naguère, près de quatre lieues carrées de terrain sablonneux et en taillis, au bord du lac. Une vraie terre à bleuets ! Aussi, en effet, au début de ce siècle, les bleuets étaient en abondance sur le Banc de Sable. Mais la civilisation, trop rapprochée des paroisses

prospères environnantes, les ont chassés. Le bleuet est un peu sauvage et il n'aime pas à pousser et à mûrir aux bruits de la haute industrie, sous le panache des fumées noires des locomotives qui passent près de lui, et aux cliquetis stridents des machines aratoires trop perfectionnées. Il s'accommode fort bien de l'humble et silencieux travail de la faucille et de la petite faulx, du rateau à bras, de la petite herse simple et de la charrue à rouelles; mais quand arrivent la tintamarresque moissonneuse-lieuse, la stridente faucheuse à cheval, le rateau idem et les herses-camions, il se renfrogne, devient sec, perd son jus et sa saveur et, alors, jugeant avec calme qu'il n'a plus sa raison d'être, intelligemment il préfère disparaitre. Et c'est ce qu'ont fait les bleuets du "Banc de Sable".

Au reste, les pique-niqueurs de Saint-Jérôme et de Saint-Gédéon les avaient déjà longtemps dégoûtés de la vie quand ils ont décidé de s'en aller.

Et voilà la vérité sur les zones à bleuets du Lac Saint-Jean..... A part cela, on en trouvera quelques "tales", ici et là, dans les "brûlés" de Koushpagan, de l'Ashuapmouchouan et de la Metabetchouan, le long de la Peribonca et de la Mistassini, dans les savanes de la Pipe, sur les crans de Mistouque; mais il reste superflu de dire et d'aller répéter à tout venant que dans le Haut-Saguenay, les bleuets poussent dans les interstices des murs.

.....de la ouananiche

J'ai pêché la ouananiche, la première fois, au cours de l'une de mes dernières vacances d'écolier. Nous étions trois, campés sur les bords de la Grande Décharge du lac Saint-Jean. La première journée, nous avions sillonné en vain, montés sur notre canot d'écorce, la baie que forme l'entrée de la Grande-Décharge. Nous avions essayé toutes les mouches que renfermait notre "portefeuille" de pêche. Pas une seule ouananiche ne vint les effleurer de leur fin bec. Le deuxième jour, nous résolûmes de nous procurer un guide indien que nous trouvâmes au "Island House" construit à l'entrée de la Décharge par la Compagnie de l'ancien Hôtel Beemer de Roberval, spécialement à l'usage des pêcheurs de ouananiches. Et nous partîmes sous la direction orgueilleuse de notre guide, François Maas. Au premier remous que, la veille, nous avions en vain battu de nos lignes, le guide se mit à étudier le ciel, les nuages, le soleil, le vent, l'eau, puis, il nous dit: "Mettez une mouche jaune à vos lignes et... envoyez fort !...."

Dans moins de deux heures, nous capturâmes dix superbes ouananiches. Et cela démontre combien est capricieux ce délicieux poisson de nos eaux douces, une autre "spécialité" du Lac Saint-Jean.

La pêche à la ouananiche est un art qu'il n'est pas donné à tout le monde de possèder. Ne pêche pas la ouananiche qui veut. Il faut être doué d'une habileté peu commune doublée d'un sang-froid de marin. La ouananiche est un poisson qui se bat superbement. Quand il se sent pris, il se lance à cinq ou six pieds dans l'air avec une vigueur extraordinaire, à tel point que le plus sûr moyen de le capturer, c'est de l'amener à se jeter lui-même dans l'embarcation. Autrement, on peut prendre une heure à le noyer.

La ouananiche est à la vérité assez peu connue parce que les endroits où on peut la pêcher sont plutôt rares. C'est un poisson de luxe. Il n'existe, à bien dire, que dans les eaux du lac Saint-Jean et dans celles du lac Sotogama (Tchitogama) situé à soixante milles de Chicoutimi. — En passant, disons que c'est à cet endroit que les aéronautes américains Post et Hawley, partis en ballon de Saint-Louis, Missouri, furent obligés d'atterrir au fort d'une tempête de neige, le 29 octobre, 1910. Sans l'aide de chasseurs indiens montagnais qui les trouvèrent et qui les ramenèrent à la civilisation, ils auraient trouvé une mort affreuse en cet endroit sauvage.

D'après Montpetit, dans ses "Poissons d'eau douce", la ouananiche se trouverait dans presque tous les

lacs du Labrador. Mais, comme ces lacs ne sont pas d'accès très facile, la ouananiche y existerait-elle par bancs, que sa capture nous intéresserait guère. Feu J. D. Guay de Chicoutimi, qui fut un pêcheur de grande expérience, assurait qu'il se trouve de la ouananiche dans une rivière du continent africain; et chose curieuse, ce serait la même que celle du lac Saint-Jean.

Au Lac Saint-Jean, on ne pêche la ouananiche, à bien dire que dans deux endroits : dans l'estuaire de la rivière Metabetchouan et dans la Grande-Décharge qui est le paradis de ce poisson. Elle existe aussi, mais très peu, dans les estuaires de tous les tributaires du lac Saint-Jean : l'Ashuapmouchouan, la Ouiatchouan, la Mistassini, la Peribonca et autres rivières. Dans la Grande-Décharge, les meilleurs endroits de pêche à la ouananiche étaient la Baie de la Décharge, la Vache-Caille, la Chute-à-Griffith ainsi nommée en l'honneur de l'un des plus passionnés des sportmens canadiens qui, naguère, passait les étés à la Grande-Décharge, M. W. Griffith de Québec. Ces endroits ont été loués pendant de longues années par M. H. J. Beemer qui était autrefois propriétaire de l'Hôtel Beemer, de Roberval, construit en 1887, et de l'Hôtel "Island House". Le premier a été détruit par le feu en 1906, ce qui nécessita la fermeture de l'"Island House" qui existe encore, mais qui est fort délabré. Pendant près de vingt ans, la réclame faite par la compagnie du Québec et Lac Saint-Jean aux États-Unis a attiré au Lac Saint-Jean des milliers de tou-

ristes qui, après avoir passé quelques jours à l'Hôtel de Roberval, se rendaient au "Island House" bâti à l'entrée de la Grande Décharge où ils faisaient la pêche à la ouananiche. Un grand nombre de guides, la plupart des indiens Montagnais, logeaient dans une maison construite près de l'hôtel et gagnaient leur vie à conduire les étrangers dans les différents endroits de pêche de la Grande-Décharge, et surtout à leur faire sauter les rapides en canot d'écorce. C'était une aventure des plus périlleuses.

Un pénible accident a mis pratiquement fin à ce sport émotionnant. En 1897, deux journalistes de Chicago, en sautant les trois roches du Rapide Gervais, l'endroit le plus périlleux de la Grande-Décharge, se noyèrent. Cet accident effraya par la suite les plus braves et le "saut de la Décharge" devint de moins en moins populaire.

De même que devient peu à peu chose du passé la pêche à la ouananiche dans la Grande-Décharge, grâce aux manifestations de la haute industrie à l'Ile Maligne où, comme l'on sait, ont été construits les plus grands barrages du monde. (1)

---

(1) Aujourd'hui les pêcheurs de Saint-Gédéon-les-Iles et de Saint-Henri de Taillon pêchent encore la ouananiche pour le commerce, mais au large du lac où ils tendent des filets. Ils ont réussi à établir un marché de ce poisson à New-York. Avant la guerre, ils vendaient la ouananiche de 7 à 9 centins la livre; aujourd'hui, ils la vendent jusqu'à 18 centins. Ils l'expédient dans des boites spéciales qui conservent de la glace jusqu'à destination.

J'ai dit que la ouananiche est peu connue. Elle a été à peu près ignorée des historiens de notre gent poissonnière. En vain, on chercherait une mention de la ouananiche dans les ouvrages de tous ceux qui ont écrit sur la pêche dans la province de Québec: le Dr William Henry, le Rév. W. A. Adamson, Robert D. Rosevelt, Chas. Lemnan, Chas. Hallock, H. William Herbert, Henry P. Wells, G. M. Fairchild, et tant d'autres auteurs anglais et américains...

Car il est pénible et singulier de constater qu'à part les rapports annuels soumis à la Législature sur la pêche, à part un opuscule publié par le Juge A. B. Routhier, "En canot", à part un volume très intéressant, du reste, et fort bien fait de Montpetit: "Les Poissons d'eau douce du Canada" et de bonnes pages de Sir James M. LeMoine, les lettres canadiennes ne comptent aucun travail en langue française de longue haleine sur la pêche dans les eaux québecoises. C'est aux écrivains anglais et des Etats-Unis que l'on doit la série des livres instructifs sur nos rivières, sur nos lacs et leurs habitants. Mais aucun de ces écrivains ichtyologistes, très renseignés pourtant, n'a dit un mot de la ouananiche, excepté Montpetit et Chambers.

Montpetit a consacré quatre ou cinq belles pages de son beau traité sur les poissons d'eau douce au Canada à la "huananiche". Mais j'en veux un peu à Montpetit d'avoir fait nager notre ouananiche un peu partout avec ce "h" qui ne lui va pas du tout; et ce que je ne comprends pas, c'est que Montpetit ait pris

la peine de féliciter Chambers d'avoir respecté l'orthographe canadienne-française dans l'épellation du mot "ouananiche". Il est vrai qu'il donne d'assez bonnes raisons pour justifier le mot "huananiche" mais, pour ma part, j'en suis pour la conservation et le respect des mots et des noms populaires, peu importe les savantes distinctions des savants étymologistes.

.....et des gourganes

L'on ne peut pas dire que la gourgane est une production cosmopolite que les peuples se sont disputée en se basant sur leur civilisation plus ou moins intensive. On ne parle aucunement du triomphe de la gourgane, à Athènes, sous Aristide surnommé le Juste, et l'on ne peut dire, même en nous basant sur les minuties de l'histoire, qu'elle s'est épanouie aux grands jours de l'empire romain. Juvénal, qui sillonna le visage des affranchis puissants et marqua de son fouet les épaules nues de Messaline, n'a pas chanté la gourgane dans ses satyres. Au Moyen-Age, on est muet comme des carpes au sujet de la gourgane et les historiens du second empire sont de marbre là-dessus.

Plus près de nous — temps et lieu — c'est en vain que l'on chercherait dans les oeuvres de nos historiens des renseignements sur la gourgane et nous consulterions vainement les Relations des Jésuites, Smith, Parkman, le baron Masères, Christie, Watson, Ferland, Miles, Bibaud, Garneau, Faillon et Sulte.

La gourgane mériterait — surtout en ces temps de cherté de la vie — une réputation universelle. Elle n'est pourtant connue, à vrai dire, qu'au Lac Saint-Jean et au Saguenay où depuis nombre d'années on lui rend pleine justice en la mangeant, je ne dirai pas à toutes les sauces, mais en bonne soupe, ce qui est, au reste, sa fin naturelle, voulue par l'auteur de la Nature.

On cultive la gourgane dans quelques potagers des Cantons de l'Est, mais n'en déplaise aux descendants des anciens Loyalistes qui se sont fixés dans ce coin de la province de Québec, ils donnent à la gourgane une destination que je n'hésite pas de qualifier de ridicule; après l'avoir fait griller, ils en font un café qu'ils appellent le "café canadien", comme si ces fils des anciens "United Empire Loyalists" de la portion ouest du Canada voulaient prendre une sorte de plaisir à tourner en dérision jusque nos plus humbles légumes...

La gourgane est une légumineuse papilianacée, à soupe seulement, ô Loyalistes, entendez-vous, eussiez-vous gagné cent batailles de la Boyne !...

Et quelle soupe qu'une soupe aux gourganes cuite avec un morceau de lard salé ! Qui y a goûté une fois voudrait en manger toujours. La gourgane constitue un aliment essentiellement nourrissant. Quand la ménagère a eu le soin et la patience d'enlever à l'une des extrémités de cette fève le petit croissant jaune sombre qui y est collé, elle fait un potage d'un goût

des plus savoureux. Car, le petit croissant, si l'on n'a pas eu soin de l'enlever, donne à la soupe une couleur noire comme de l'encre et un goût amer. C'est l'une des plus curieuses particularités de la gourgane.

La plante de la gourgane est haute de deux pieds généralement et très droite; ses feuilles, d'un beau vert tendre, sont longues et pointues, épaisses et rudes au toucher. Par groupes de trois ou quatre, elles adhèrent directement et fortement à la tige. Les gousses, également par groupes de trois ou quatre, viennent parallèles aux feuilles. Ces gousses sont sessiles, grosses et courtes, veloutées à l'extérieur et spongieuses à l'intérieur. Elles contiennent, chacune, cinq à six graines volumineuses, un peu aplaties, de la grosseur de l'extrémité du pouce d'une femme.

La gourgane croît dans une terre fraîche et forte, bien fumée. D'où nous vient-elle ? Il est bien difficile de le savoir au juste. Il est à peu près certain, cependant, qu'elle a été importée, au temps des Français, de la Vendée, de la Saintonge et de l'Anjou, et qu'elle soit ainsi en ligne directe la descendante de la fève des marais qui a toujours été abondante dans ces provinces du vieux pays de France.

Au reste, nos horticulteurs, qui, soit dit en passant, dédaignent d'employer le mot "gourgane" quand, d'aventure, ils ont à parler de cette légumineuse, l'appellent souvent la fève des marais, ce qui indiquerait un reste de survivance française. Mais d'une façon générale, nos horticulteurs ne savent pas grand'chose

sur la gourgane. Dans tous leurs traités, ils l'ont ignorée complètement, et c'est en vain que l'on en chercherait la moindre description.

Et maintenant d'où vient le mot gourgane? Ici, mystère encore ! On cherche en vain ce mot dans les dictionnaires. Seul le "Dictionnaire du Parler Populaire des Canadiens-Français" de feu le Dr N. E. Dionne en fait une mention, et les renseignements qu'il en donne jettent évidemment peu de lumière sur le sens étymologique de ce mot. On y voit simplement: "GOURGANE: fève". C'est tout et c'est peu. Au reste, on n'en connaît pas plus long. Disons que c'est un mot essentiellement du parler populaire bas-canadien qui ne veut rien dire et qu'il est impossible de décomposer. Il ne vient pas du latin ni du grec; et il n'est pas un anglicisme.

Pourquoi la gourgane ne s'est-elle pas plus généralisée dans le Canada et même dans la province de Québec ? Caprice !... Toute la terre du Canada est bonne pour la culture de la gourgane, et cette dernière n'est cultivée d'une façon générale qu'au Lac Saint-Jean, au Saguenay et dans Charlevoix, un peu dans la vallée de la Matapédia et un peu aussi dans Bellechsse et dans Dorchester. A Montréal et à Québec, quand on parle de la gourgane, on semble parler l'iroquois et on a l'air de venir de l'autre monde.

Il est certain que la patrie de la gourgane c'est le Haut-Saguenay. Que l'on parcourt, en effet, toute cette région, et l'on ne verra pas un seul potager où il

n'y ait pas un "carré de gourganes". Pendant tout le temps des récoltes, elles servent à la soupe des rudes moissonneurs. En bons Canadiens de Québec, les habitants du Lac Saint-Jean et du Saguenay aiment la soupe aux pois avec des herbes salées; mais ils préfèrent la soupe aux gourganes, plus nourrissante, plus savoureuse. C'est le régal des jours de "gros ouvrage", quand les blés et les avoines sont bien mûrs et qu'il faut les couper vite, avant le mauvais temps.

Et en conclusion: que la fève des marais demeure la gourgane; que la ouananiche reste la ouananiche, et que l'airelle ou le myrtile soit toujours le bleuet; et même, à certains moments où je me sens pris d'une admiration sans borne pour notre "délictable parlure", je serais prêt à opiner en faveur du "beluet".

Jacqueline de Chicoutimi

Nouvelle historique indienne.

Un rire jeune et frais retentit au milieu de la rivière, pendant qu'à quelques pieds de la rive, une barnache au plumage gris, le long col traversé d'une flèche, venait s'abattre sur les petites vagues de l'eau qui la firent danser un instant.

Le tireur était un adolescent qui pouvait avoir quatorze ans et qui, le corps demi-nu, se tenait debout dans un canot d'écorce, à quelques encablures du rivage. D'un oeil amusé, il avait suivi la courbe gracieuse qu'avait fait la flèche de son arc pour atteindre l'oiseau qui volait pesamment au-dessus de l'eau. Puis, il avait applaudi sa prouesse d'un franc éclat de rire que l'écho promena, sonore, d'une rive à l'autre. Satisfait, il avait suivi des yeux la chute de l'outarde dans l'eau.

Aussitôt, il avait saisi une pagaie puis, ramant court et vite, il s'était approché de sa capture qu'il avait saisie au passage d'une main habile tandis que de l'autre il donnait de l'aviron trois ou quatre coups

secs qui firent glisser le canot sur le sable fin de la grève où il s'échoua.

"Alouana !" cria le jeune garçon en sautant légèrement de l'esquif et en élevant sa prise au-dessus de sa tête, "Alouana, vois le bel oiseau que j'ai tué d'une flèche !"

Aucune voix ne répondit à l'exclamation de l'heureux petit chasseur. Celui-ci s'arrêta, écouta, regarda de tous les côtés, étonné. Pas le moindre bruit dans le lourd silence de la rive et de la lisière du bois, tout proche. Seul le clapotis de l'eau sur le sable, au bord du bois, puis le toc-toc sonore d'un pic-bois frappant de son bec l'écorce d'un grand bouleau. Au loin, le braiement d'un chevreuil.

"Alouana !" cria-t-il encore et il courut au bois...

Il eut bientôt une exclamation joyeuse :

"Ah! te voilà, petite soeur !... Tu m'as fait peur. Sais-tu qu'un instant je te crus enlevée par les Iroquois? ajouta-t-il en riant nerveusement.

Mais il perdit vite son air joyeux, jeta par terre l'oiseau sans vie au col encore traversé de la flèche, et demanda :

"Quoi ?... mais qu'a donc ma petite soeur ?

Le tableau était pourtant ravissant. Au pied d'un gros pin qui s'élançait droit d'un épais tapis de mousse verte parsemé de grosses touffes de fougères dentelées, une fillette était agenouillée. Sa petite tête brune était renversée en arrière et le regard comme perdu dans la contemplation d'un coin que découpait dans le

ciel bleu la frondaison des cimes. C'était comme une apparition céleste... Le soleil allait tantôt se coucher, là-bas, au bout du lac Peok8agamy, et ses derniers rayons faisaient flamboyer en rouge toute la lisière de la forêt tandis que l'eau de la rivière qui descendait au lac charroyait de l'or. La fillette resplendissait telle une madone, sa chevelure étincelait sous les rayons encore ardents.

Elle ne bougeait toujours pas, même sous les réflexions apeurées du jeune garçon. Celui-ci cria derechef :

"Alouana !"... qu'a donc ma petite soeur ?

Alors, la fillette, comme réveillée d'un lourd sommeil, sursauta et fut debout devant le petit chasseur qui demanda :

"Mais que faisait donc là la petite Alouana ?

—Je priais le Dieu du bon père Crespieul.

—Ah! la Robe Noire qui est venue l'autre jour au wigwam de notre père nous dire de si belles choses?

—Oui, Okino, lui. Tu sais, il nous a longuement parlé du Manitou qu'il adore et qui nous a faits, qui a fait le bois, les bêtes, la rivière et le lac qui est si beau et si grand. Je voudrais bien le voir, le Dieu du Père, dans son grand ciel.

—C'est ce que lui demandait ma petite soeur, tantôt ?

—Oui, Okino... Et toi, petit frère, qu'as-tu fait pendant que je priais ?

—Moi, petite soeur, si je le connaissais, le Dieu du Père, je lui demanderais de me faire tuer tous les jours de beaux oiseaux comme celui-là.

Et le garçon, triomphant, saisit, en l'élevant au-dessus de sa tête, l'outarde dont le plumage était encore humide de l'eau de la rivière.

"Oh! petit frère, pourquoi as-tu fait cela? C'est méchant; il ne faut pas tuer pour rien. Le Père l'a dit.

—Ma petite soeur devient folle. Mais pourquoi les oiseaux; pourquoi les bêtes de la forêt que notre père abat si habilement ?...

—Oui, Okino, je suis peut-être folle. Vois-tu, j'ai tant d'amour pour le Père et pour celui qu'il adore et que je ne connais pourtant pas encore, que je voudrais bien voir toutes les bêtes vivre toujours pour aimer aussi le Père et adorer, à leur façon, son Grand Manitou... Veux-tu, Okino, tu vas faire cadeau au Père de ce pauvre oiseau ? C'est peut-être le ciel qu'il nous donnera en retour.

—Je te ferai plaisir, Alouana... Mais, vois, le soleil a plongé au bout du lac; l'ombre est venue. Retournons au wigwam de notre père.

Les deux enfants s'enfoncèrent dans la forêt pleine déjà d'inquiétante obscurité. La nuit descendait. C'était l'heure où la lune monte et prête aux objets des allures fantastiques; l'heure où sont nées les légendes que les siècles se répètent; l'heure mystérieuse où s'éveillent les songes...

En 1696, le Père François de Crespieul, de la Compagnie de Jésus, était chargé de la mission de Saint-Charles du lac Peok8agamy—aujourd'hui, le lac Saint-Jean, — avec le Frère Malherbe et deux engagés, Nicholas Bonhomme et Robert Laminotière. Vingt ans auparavant, en 1676, il avait été décidé de construire une petite chapelle sur l'une des deux pointes qui bordent l'embouchure de la rivière Métabetchouan. Les travaux de cette chapelle, commencés en 1676, ne furent terminés qu'à la fin de l'été de 1677, comme le note dans un vieux régistre de la mission, le Père de Crespieul qui était alors, pour la première fois, missionnaire en cet endroit. Il mentionne, en effet, que le 8 juillet de cette année 1677, René Gasquier et Olivier Gagné "avaient achevé entièrement la chapelle de la mission de Saint-Charles de Peok8agamy bâtie aux frais de Messire Charles Bazire, procureur général des affaires du Roy en la Nouvelle-France".

Cette mission de Saint-Charles était prospère à l'époque du dernier séjour du Père Crespieul sur les bords de la Métabetchouan, en 1696. Elle était fréquentée par les Montagnais, les Algonquins-Mistassins et les Papinachois qui y venaient en grand nombre de tous les coins de la vallée du lac. Le Poste était cependant occupé surtout par les Montagnais que le Père de Crespieul aimait d'un grand amour et auxquels il voua plus de la moitié de sa féconde vie apostolique, soit près de trente-cinq ans.

En effet, ce saint missionnaire, quand il mourut, le 16 janvier, 1702, à Québec où ses supérieurs l'avaient rappelé, était à bout de ses forces. Il méritait bien ce que le Père Dablon disait alors de lui : "Le Père de Crespieul fut un véritable apôtre"; et le Père Rochemonteix, un de ses compagnons de mission, ajoutait : "C'est le meilleur de Tadoussac". Car, à cette époque, Tadoussac était considéré comme le centre et le chef-lieu de toutes les missions d'en bas, du côté nord du fleuve, encore que les missionnaires n'aient pas résidé là plus longtemps qu'ailleurs, à Saint-Charles et à Chicoutimi.

Or, au temps de la dernière mission du Père de Crespieul à St-Charles-sur-Métabetchouan, Tékohérimat était le grand chef des Montagnais. C'était un homme juste et droit et un grand guerrier respecté de tous ceux de sa tribu et des tribus voisines et amies, les Algonquins-Mistassins et les Papinachois du nord-ouest, même des Kaouis qui fréquentaient les Côtes d'Anticosti. Ses vertus guerrières l'avaient fait connaître jusque-là ! D'une extrême vigueur, on eut dit Tékohérimat taillé dans le roc. Son courage faisait l'admiration des plus braves. Ses ennemis le redoutaient et les plus timorés de sa tribu à ses côtés devenaient courageux. Son visage respirait une énergie indomptable. Il était insensible à la douleur, mais il avait un coeur tendre.

Tékohérimat avait deux enfants qui faisaient son orgueil et sa joie, Alouana et Okino. Deux ans avant

que le Père de Crespieul vînt faire sa dernière mission à Saint-Charles, au temps du Père Fabre, Tékohérimat avait perdu sa femme et il en avait ressenti une profonde douleur dont il se consola dans l'amour qu'il voua à ses deux enfants.

Ces deux derniers et leur valeureux père étaient donc des fruits tout mûrs et prêts à cueillir quand arriva le Père de Crespieul pour sa mission d'adieu aux bords de la Métabetchouan.

Dès sa plus tendre enfance, Alouana était d'une piété naturelle édifiante. Elle aimait Dieu sans le connaître encore, sans même en avoir jamais entendu parler. Elle le priait instinctivement avec une naïveté qui faisait rire ses parents et ses petites amies du Poste. La Robe Noire n'avait qu'à toucher cette petite âme pour en faire une fleur du Paradis.

Okino était espiègle, turbulent, un peu fanfaron, d'une habilité peu commune et d'un grand courage. Il était le digne fils du chef. Il n'était pas sans rire, lui aussi, de la piété de sa petite soeur, mais il avait bon coeur ; il la respectait et l'admirait même.

On conçoit la facilité avec laquelle le bon Père de Crespieul put pénétrer dans ces deux petites âmes sauvages. Okino, à la vérité, demeura quelque peu gouailleur, sceptique. C'était son tempérament. Alouana, au contraire, but avec avidité les premiers traits de la parole de vie. Sa piété prit tout de suite une forme plus concrète, moins vague, ayant un objet direct vers quoi la diriger. A partir de la première

visite du missionnaire, elle ne vécut plus que pour le Dieu du Père et pour le ciel qu'elle sut entrevoir après la première prédication du missionnaire. La terre n'exista plus pour Alouana. On ne la voyait plus qu'agenouillée, en extase et priant.

Le grand chef en fut, tout d'abord, quelque peu vexé, encore que l'un des premiers de la Mission, il eut accueilli avec une grande sympathie la Bonne Parole de la Robe Noire. Mais Tékohérimat caressait une ambition. Il rêvait de donner sa fille au fils de son ami, Adiaronke, le grand chef de la tribu des Papinachois, et d'unir ainsi par les liens du sang les deux valeureuses tribus du nord-ouest du Royaume de Saguenay. Il avait même pensé, pour prochainement, à une grande fête, une "tabagie" mémorable qui réunirait tous les plus grands guerriers des tribus amies et au cours de laquelle sa fille et le fils d'Adiaronke seraient fiancés, quand se présenta le Père de Crespieul. Adieu alors les fiançailles d'Alouana et de Kapanayo ! La jeune indienne fut, dès l'instant, toute à Dieu et au ciel.

Le chef, toutefois, devant cette difficulté qui se dressait devant ses plans, résolut de faire sentir son autorité paternelle. Il défendit à Alouana toute manifestation trop tangible de sa piété. Il entra même dans de grandes colères plusieurs fois qu'il trouva sa fillette, dans le wigwam ou au dehors, agenouillée et recueillie, perdue en de profondes extases. Alors, il chargeait Okino de la distraire, de l'amener, soit à la

chasse dans la forêt, soit en des promenades en canot sur la rivière ou le lac. Le jeune garçon avait ordre de reprimer les manifestations trop religieuses de la fillette.

Mais Okino fut mauvais mouchard. Ce soir de fin d'août, cependant, tenant encore dans ses mains la barnache tuée sur la rivière, il dut raconter à son père la nouvelle extase d'Alouana sous les pins de la lisière.

——o——

Cette fois Tékohérimat ne parla pas. Sa rude face ne réfléta même aucun signe de colère. Au contraire, il regarda longuement et avec une certaine admiration, de ses yeux très sombres, Alouana qui, soumise, debout devant son père, la tête penchée, attendait le châtiment que devait lui valoir l'indiscrétion d'Okino.

Tékohérimat fit signe, ensuite, à la fillette de s'éloigner, puis il alla tranquillement s'asseoir à la porte du wigwam. Il alluma son calumet bourré de pétun, en aspira de larges bouffées et longtemps songea, le regard perdu au fond de la forêt sombre...

"Tékohérimat... il faut faire baptiser ta fille; c'est le temps..."

Le chef sursauta. La Robe Noire était devant lui. Il ne répondit pas. Le Père de Crespieul continua tout à son aise :

"Et ton fils aussi, Okino... bientôt, car il est intelligent et ouvert aux lumières de l'Evangile... Et

toi aussi, Tékohérimat, tout prochainement, car tu as soif de la vérité éternelle. Ne connais-tu pas déjà la parole sainte du Vrai Manitou ? Ignores-tu ses enfants déjà répandus dans ta tribu ? Déjà tous accourent à la Mission Saint-Charles. Tes frères veulent entendre la parole divine et notre chapelle se remplit chaque jour. Mais il nous manque le chef. Il est bon, il est sensible, il est juste; il a deux anges à son foyer. Il faut, dès l'instant, le baptême à l'un d'eux; Alouana priera pour toi et pour Okino... Entends-tu, Tékohérimat, l'appel de mon Dieu ? Ne le vois-tu donc pas, déjà, tout là-haut ?...

La lune brillait, grande et belle au-dessus des hautes cimes des pins. L'ombre du missionnaire, sous ses reflets, paraissait immense, demesurée, toute noire sous les arbres. La figure du père était sévère et ses deux grands yeux sombres fixaient le grand chef des Montagnais.

Celui-ci, longtemps encore aspira la fumée de son calumet, puis il passa la longue pipe au missionnaire. Il dit :

"La Robe Noire a donc bien peu confiance au grand chef. J'aime ton Dieu et si Alouana est plus digne qu'Okino et que moi de devenir sa servante, la Robe Noire peut baptiser quand elle voudra la fille du chef... Okino et moi suivrons dans la voie du Salut.

Et Tékohérimat reprit son calumet dont il lança de larges bouffées dans le ciel bleu...

L'hiver s'annonça désastreux pour les tribus indiennes du lac Peok8agamy. Les castors ne donnaient pas aux pieds des cascades des rivières et le caribou fuyait vers l'est. On craignit la famine et les chefs des Montagnais, des Algonquins, des Mistassins et des Papinachois, aux premières chutes de neige, décidèrent de s'en aller hiverner à la Mission de Chicoutimi. L'on reviendrait au printemps. Il ne devait rester au Puste de la Métabetchouan que les vieilles gens, des adolescents et quelques chasseurs pour garder la mission. Tékkohérimat émigra avec son fils et sa fille.

Le dernier dimanche que le Père de Crespieul passa à Saint-Charles, Alouana fut baptisée avec quelques autres fillettes et garçons, et la fille du grand chef reçut le nom de Jacqueline. Il avait été décidé que le chef et son fils recevraient le baptême à la mission de Chicoutimi quand ils seraient suffisamment instruits des vérités religieuses.

L'hiver se passa dans le calme et la paix à Chicoutimi. La chasse fut abondante sur les bords du Saguenay, jusqu'à Tadoussac. A Pâques, Tékohérimat, son fils et plusieurs autres catéchumènes reçurent l'eau qui régénère, au milieu de la solennité de grandes fêtes religieuses qui impressionnèrent tous les membres des nations algonquine et montagnaise qui étaient revenus de la chasse pour la circonstance.

Ce fut un beau jour de la vie de Jacqueline qui, depuis son baptême à Saint-Charles, n'avait cessé de prier et de se mortifier pour obtenir de Dieu la grâce

du baptême, non seulement de son père et de son frère, mais de toute sa tribu. La fillette faisait l'édification de toute la mission. Elle fut, durant l'hiver, la cause de nombreuses conversions.

Mais Jacqueline souffrait de ne pouvoir être instruite comme elle le désirait. Un jour elle avait entendu parler, par l'un des Pères, des religieuses Ursulines instruisant à Québec les fillettes de la colonie et même de petites indiennes comme elle, et elle se mit à multiplier ses prières et ses mortifications pour obtenir la grâce d'être admise chez les Soeurs de Québec. Elle osa, un jour, demander à son père, de l'envoyer au grand couvent. Tékohérimat ne tenait pas à se rendre à la nouvelle demande de sa fille. Même catholique, il caressait encore l'espoir de voir Jacqueline épouser le fils de son ami le grand chef des Papinachois, converti lui-même, et il rêvait toujours de grandes fêtes qu'il organiserait à l'occasion des fiançailles, pendant l'été, au retour des siens à la Mission Saint-Charles.

Il était décidé de résister au désir de Jacqueline quand un événement qui affecta beaucoup la tribu, le força pour ainsi dire au grand sacrifice qu'on lui demandait.

Au printemps, après la descente des glaces, le Père de Crespieul fut soudainement rappelé à Québec. Il était l'idole des Montagnais, des Algonquins et des Papinachois. La nouvelle de son départ des missions du Haut-Saguenay prit la forme d'une calamité. Les

hommes étaient consternés et les femmes passèrent des jours à sangloter. On ne pensait pas que le Père de Crespieul put jamais être remplacé.

Celui-ci ne voulut pas partir seul et il voulait, disait-il, amener à Québec, une "otage" des Missions de Saint-Charles et de Chicoutimi. Il demanda à Tékohérimat d'amener sa fille afin de la faire instruire au couvent des Ursulines de Québec. Comment repousser l'appel de Dieu ? Le chef dut consentir et il s'offrit même à accompagner le Père et sa fille à Québec. On partit, à la fin de mai, en canot...

Et Jacqueline fut la première petite sauvagesse du Royaume de Saguenay à entrer au grand couvent de la Mère de l'Incarnation. Sa présence dans cette bienfaisante institution n'est pas de la légende, ni du vague domaine de l'imagination. Jacqueline appartient à l'histoire. Malheureusement, cette dernière ne dit rien des quelques mois de séjour de Jacqueline de Chicoutimi, chez les Ursulines de Québec. Par le moyen des "Annales" du Couvent, elle raconte cependant la mort édifiante de la fille du grand chef Tékohérimat :

"Il semble", disent ces "Annales" en parlant de Jacqueline, "que la Providence ne l'eut amenée à notre maison que pour la préparer au grand voyage de l'Eternité. Six mois après son entrée, elle fut prise des écrouelles et languit longtemps comme une pauvre victime vouée à la souffrance. Toute l'habilité de notre médecin, M. Sarrazin, n'eut d'autres résultats que de

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

prolonger son martyre. Jacqueline comprenant bien qu'elle s'approchait de la mort, demanda à faire une dernière confession, ce qu'elle accomplit avec une grande présence d'esprit. Peu après, ses souffrances s'accrurent avec un redoublement de fièvre si violent que pendant trois semaines, elle fut dans un délire continuel. Nous aurions beaucoup souhaité la faire communier en viatique, mais nous n'avons pu que lui faire administrer l'Eàtrême-Onction"...

Fut-ce grâce à la vertu du sacrifice du chef Tékohérimat ou de celui de sa vie que fit la Petite Jacqueline, cette année-là, 1701, tous les sauvages qui fréquentaient les missions de Saint-Charles de Métabetchouan et de Chicoutimi se convertirent et reçurent le baptême des mains de leurs héroïques missionnaires. Et longtemps, dans les missions du Haut-Saguenay, l'on vénéra, comme celle d'une sainte, la mémoire de Jacqueline, l'ancienne petite Alouana de la Métabetchouan.

Son frère, Okino, le joyeux petit chasseur de barnaches, devint le chef des Montagnais, à la mort de son père, et il fut pendant plus de la moitié du dix-huitième siècle, l'ami et le bras droit des missionnaires du Saguenay.

FIN

SOMMAIRE

Les "Vingt-et-Un"... 7

Trois légendes saguenayennes... 139

Le grand-chef maléchite... 141

Les Mamelons... 149

Le Cap Trinité... 153

La Route du Père DeQuen... 157

Au Pays des bleuets... 163

....de la ouananiche... 171

....et des gourganes... 177

Jacqueline de Chicoutimi... 183

BNQ
000 335 799